drienne

JUNTA DELEGADA
DEL
TESORO ARTÍSTICO

Libros depositados en la
Biblioteca Nacional

Procedencia

F Madrazo

N.º de la procedencia

de Luisita de Madrazo -
Premio - 1849.

Mad. 751

GYMNASE MORAL D'ÉDUCATION

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION ET SOUS LE PATRONAGE DE NN. SS.
LES ÉVÊQUES DE QUIMPER, DE RENNES ET DE SAINT-BRIEUC.

Monseigneur Graveran, évêque de Quimper, à M. l'abbé Musy.

Mon cher Monsieur Musy,

Je ne puis qu'approuver le zèle qui vous porte à vous occuper de la critique du Gymnase Moral : votre travail de révision sera une garantie pour les parents et les maîtres qui voudront mettre ces livres entre les mains de leurs enfants et de leurs élèves.

Je ne pourrai me charger de revoir votre travail, car il faudrait lire tous ces ouvrages, et je n'en ai pas le loisir. Je m'en rapporte, d'ailleurs, à votre prudence et à votre perspicacité pour qu'il ne s'y glisse rien de contraire à la Religion, ou de dangereux pour les cœurs.

J^s. M. Évêque de Quimper.

Quimper, le 4 mars 1845.

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Rennes à M. l'abbé Musy.

Monsieur et bien digne Abbé,

Comme votre excellent Évêque, je ne puis qu'applaudir à votre zèle pour répandre les bons livres. Dans un temps où les mauvais ouvrages inondent la France, c'est une belle œuvre que d'en neutraliser les ravages par le contre-poison des bons livres. J'appelle donc sur votre sainte œuvre toutes les bénédictions du Ciel, tout en vous priant de recevoir encore pour vous, Monsieur et bien excellent abbé, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

✝ G. Évêque de Rennes.

Rennes, le 25 août 1845.

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc à M. l'Abbé Musy.

Monsieur l'Abbé,

Je trouve très bien que vous ayez accepté la direction du Gymnase Moral d'Éducation qui vous a été offerte par MM. R. Pornin et Cie, à Tours. Examinés par vous, les ouvrages que le Gymnase offrira au public, ne renfermeront, j'en suis sûr d'avance, rien de contraire à la Religion ni de dangereux pour les mœurs : et votre collaboration sera pour les parents et les maîtres qui voudraient les mettre entre les mains de leurs enfants et de leurs élèves, une garantie bien propre à les tranquilliser. Ce genre de travail auquel vous vous proposez de vous livrer est une nouvelle preuve du zèle qui vous anime pour procurer la gloire de Dieu et le salut de la jeunesse.

Recevez-en toutes mes félicitations et en même temps l'assurance de l'estime toute particulière avec laquelle je suis,

Monsieur l'abbé,

Votre très humble et obéissant serviteur,

✝ J. J^s Pierre, Évêque de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc, le 25 août 1845.

Messieurs R. Pornin et Cie.

Les excellentes leçons contenues dans l'ouvrage intitulé *Adrienne*, en font pour les jeunes personnes une lecture aussi intéressante que profitable.

Recevez, etc..

G. MUSY,
Aumônier de la marine royale.

Brest, le 27 octobre 1846.

Les réunissant toutes les trois auprès d'elle, elle leur parla ainsi

ADRIENNE

OU

LES

Conseils d'une Institutrice.

PAR

Mme ALIDA DE SAVIGNAC.

Edouard se rendait sans effet la générosité de ses dons.

Tours,

R. Pornin & Cie Imp. Libraires.

ADRIENNE

OU

LES CONSEILS D'UNE INSTITUTRICE

PAR

MADAME ALIDA DE SAVICNAC.

TOURS,

R. PORNIN ET C.ie, IMPRIMEURS-LIB.-ÉDITEURS.

1847.

Propriété des éditeurs.

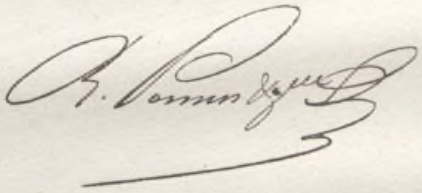

63739

I.

INTRODUCTION.

Trois petites filles, différentes de caractère, de fortune, de naissance, furent confiées aux soins de madame Morèle, que des revers de fortune venaient de contraindre à prendre la profession d'institutrice.

Du moment où trois familles lui eurent remis leurs enfants, madame Morèle ne cher-

cha plus d'élèves; le prix de trois pensions suffisait à son ambition. Les soins qu'exigeaient Adrienne, Laure et Marguerite, dépassaient ses forces, occupaient tout son temps. Un nombre plus considérable de pensionnaires aurait inquiété sa probité.

Plus tard, quand les mauvais jours qui avaient forcé madame Morèle à se faire une ressource de ses talents et de son instruction furent passés, elle aimait ces trois petites filles et ne salua pas le retour de la fortune en rejetant une tâche qu'elle avait entreprise par nécessité et qu'elle continua dès-lors par affection.

Mais enfin, après dix ans de soins assidus, le jour vint où les parents rappelèrent leurs filles vers eux. La plus jeune des élèves de madame Morèle, Marguerite de Freineuse, allait avoir seize ans; Laure Durieu comptait un an de plus, et Adrienne de Nyelle voyait finir son dix-neuvième printemps. Aux yeux de tout le monde, l'éducation de ces demoiselles était complètement terminée, et terminée de la manière la plus satisfaisante.

L'institutrice seule, à cet instant solennel,

éprouva quelques doutes sur la manière dont elle avait rempli sa tâche. Elle se demanda si elle avait réellement enseigné à ces jeunes filles ce qu'elles devaient à Dieu, à leur famille, au monde ; et son cœur se serra en reconnaissant combien il lui restait encore à faire pour que Laure, Adrienne et Marguerite fussent réellement bien élevées.

La plus grande partie des choses que, pour se conformer à l'usage, elle leur avait enseignées avec tant de soins et de si bonnes méthodes, allaient leur devenir inutiles. Elle avait formé de modestes et gracieuses demoiselles, des musiciennes, des peintres habiles ; était-ce donc tout ce qu'exigeait d'elle, le titre d'institutrice ? Madame Morèle chercha des épouses aimables, de prudentes mères de famille dans ces jeunes personnes, aux talents et aux manières si remplies de charme et d'élégance. Il fallut reconnaître que rien, dans cette éducation tant vantée, ne donnait de garanties pour l'avenir. Elle avait manqué à sa tâche ou du moins n'en avait accompli que la plus infime portion. Effrayée de la responsabilité qui allait peser sur elle, non aux yeux

des hommes qui se contenteraient encore une fois du simulacre qu'elle leur montrait, mais aux yeux de Dieu, elle prit la résolution d'employer à réparer sa faute les instants qu'elle avait encore à passer avec ses élèves.

Un péril connu est à moitié surmonté, et la vraie religion est un ancre de salut dans toutes les positions de la vie. Madame Morèle voulut donc apprendre à ses élèves qu'elles sortaient de chez elle ignorantes et faibles, à moins qu'elles n'employassent pour se conduire dans le monde la connaissance qu'elles avaient de l'Évangile.

Les réunissant toutes trois auprès d'elle, elle leur parla ainsi, après avoir réclamé la confiance et l'attention auxquelles elle les avait accoutumées depuis leur enfance.

II.

LA RELIGION.

« Mes chers enfans, nous allons nous séparer; votre éducation est terminée, dit-on, de toutes parts. Que d'erreurs dans ce peu de mots, et combien le monde s'abuse étrangement sur leur signification!

» Pendant les années que nous avons passées ensemble, la grande affaire a été pour

vous de profiter des leçons des professeurs d'élite qui venaient vous initier aux sciences et aux arts : de dix à quinze ans, les devoirs auxquels vous avez songé le plus sérieusement étaient, à la lettre et sans jouer sur le mot, ceux que vos maîtres corrigeaient.

» Mes soins et vos efforts ont été couronnés d'un plein succès ; vous déchiffrez à première vue la musique des grands maîtres, vous dessinez et peignez d'après nature, vous écrivez en plusieurs langues des thèmes sans fautes ; tout le monde vante la bonne grâce de votre maintien et l'à-propos de vos reparties. Ce sont là des mérites réels, mais qui peuvent devenir par la suite d'une inutilité désespérante, si vous laissez endormir les facultés qui vous les ont fait acquérir.

» Je vous ai trouvé la même application quand il s'est agi de recevoir de plus utiles enseignements ; vous excellez dans les travaux à l'aiguille, et nulle femme ne possède mieux que vous, les théories de l'économie domestique et des soins du ménage. Quel que soit le rang que vous serez appelées à tenir dans le monde, pratiquez ces théories

avec zèle et exactitude : sans ordre et sans bonne entente des choses matérielles de la vie, il n'est pas de fortune suffisante, ni de dignité possible ; mais ne croyez pas que l'accomplissement de ces devoirs suffise pour former une femme de bien : votre condition serait trop heureuse si l'avenir ne vous préparait d'autres afflictions et n'avait d'autres dangers que de ne pas savoir vous passer dans l'occasion d'une habile ouvrière, ou de payer trop cher les utiles acquisitions du ménage. Peut-être verrez vous dans le monde de jeunes femmes qui tiennent les comptes de leur maison avec autant de régularité que les banquiers les plus rigides ; d'autres qui surpassent en industrie les meilleures ouvrières, et dont les larmes, la rougeur, témoignent qu'il faut des vertus plus robustes que l'ordre et l'adresse, pour résister aux efforts d'une société remplie de séductions.

» Enfin, passant à des leçons d'un ordre supérieur, je ne vous ai rien laissé ignorer de ce qui pouvait éveiller en vous l'amour du bien ; toutes les vérités de notre sainte religion vous ont été révélées pendant votre préparation à

la première communion ; on devrait tout savoir, quand on sait l'Évangile par cœur ; être à l'abri de tout danger, quand on a renouvelé du fond de l'ame les vœux de son baptême. Mais puis-je espérer que tel sera le résultat de l'éducation que je vous ai donnée ? N'est-ce pas seulement des yeux et des lèvres que vous avez appris ce qu'il vous importe le plus de savoir pour votre bonheur en ce monde, et votre avenir dans l'autre ? Ce serment de vivre selon l'Évangile, renouvelé de bonne foi dans un moment d'exaltation, est-il pour vous aujourd'hui autre chose que le souvenir d'une émotion sublime ? La vie simple, régulière à laquelle vous êtes assujéties, est-elle l'image des devoirs que vous devez pratiquer toute votre vie ? ou bien vous semble-t-elle un assemblage monotone d'habitudes de pensionnaires dont on pense à s'affranchir en entrant dans le monde ? »

A cette question, les jeunes filles baissèrent la tête ; elles n'osaient confesser que c'était leur pensée ; elles eussent voulu au contraire, rassurer leur institutrice, mais c'eût été mentir. La plus jeune et la plus rusée des trois

répondit : « Ma bonne amie, je vous assure que nous voudrions ne pas vous quitter. »

Madame Morèle secoua la tête, et reprit son discours :

« Je crains que vous ne rêviez la liberté hors de cette maison, pourquoi ? parce que c'est ainsi que l'on voit, chaque jour, de jeunes filles pieuses avant le mariage, laisser, sitôt après les propos d'hommes inconsidérés, les lectures prises au hasard, et le bel air des salons flétrir une à une leurs croyances, pour les remplacer par l'incertitude et l'extravagance. La plupart de celles qui agissent ainsi, le regrettent ; elles disent pour leur justification, que des habitudes trop austères blesseraient les gens du monde avec lesquels elles sont appelées à vivre. Ceux-ci, en effet, se liguent volontiers contre une dévotion superficielle aux angles de laquelle on se heurte sans cesse ; ils raillent la religion quand ce mot ne se traduit à eux que par des formes exigeantes, mais ils en bénissent l'esprit sitôt qu'ils en sentent les bienfaits, et ils aiment les femmes patientes, courageuses, dévouées, que le christianisme seul sait former et maintenir.

» Écoutez-moi bien, mes enfants, le but de toute institution humaine, est de procurer aux hommes la plus grande somme de bonheur possible sur la terre. C'est aussi celui de l'éducation ; mais elle le manque souvent en laissant errer notre imagination sur ce mot bonheur. Comme beaucoup de ceux de notre langue, il répond à une foule d'idées : on est d'accord sur la nécessité de le chercher, et l'on se divise à l'infini, quand on arrive à définir les moyens de se le procurer.

» Il n'en n'est qu'un, c'est la pratique de la vertu ; et de toutes les vertus la plus certaine et la plus féconde, est la soumission à Dieu.

» Gardez donc scrupuleusement dans le monde votre foi religieuse ; dites vous que le véritable culte, celui de tous les instants, celui que réclame votre créateur, c'est croire, aimer, obéir.

» Croire que Dieu nous voit et nous juge non pas seulement sur nos actes attestés par témoins, comme le font nos juges terrestres, mais sur les sentiments les plus secrets de nos cœurs, sur nos pensées les plus intimes ;

croire que ses témoins à lui sont les astres qui jour et nuit nous regardent; l'air qui reçoit nos soupirs indiscrets; la terre, les pierres, les bois, la nature entière; et que si ces témoignages lui manquaient, sa science serait encore la même; croire que Dieu nous a dicté lui-même dans l'Évangile les règles d'une vie innnocente et selon son cœur, croire qu'il tient en ses mains redoutables, les balances où sont pesées nos ames; croire en Dieu enfin, n'est-ce pas prendre l'engagement de l'aimer et de lui obéir?

» Voyez ceux qui pensent pouvoir agir autrement avec lui, ont-ils, je ne dis pas du bonheur, mais du repos sur la terre? en vain la santé, la fortune, les plaisirs leur sont prodigués, ils trouvent les épines sous toutes les roses, l'amertume au fond de toutes les coupes : le malheur des heureux de ce monde, c'est leur désobéissance.

» Autant la valeur de votre ame est au-dessus du mérite de votre corps, autant vos sentiments et vos pensées doivent être au-dessus de vos actions mêmes les meilleures; ne croyez pas que les œuvres sans la foi puis-

sent sauver, ni que la foi sans les œuvres suffise ; ces choses sont inséparables parce que l'une et les autres rendent témoignage de votre amour et de votre obéissance. Ne croyez pas non plus que l'on ne pratique qu'à l'église, ne bornez pas votre culte aux prières et aux chants consacrés : le temple de l'Éternel est partout ; car partout, et à toute heure, Dieu est présent. Si vous restreignez l'idée que vous vous faites de sa puissance et que vous veuilliez la mesurer pour ainsi dire à votre taille, vous répondrez : C'est impossible, et c'est abaisser Dieu que de l'embarrasser des détails de notre fragile existence ; si au contraire vous avez le sentiment de son immensité, c'est-à-dire si vous avez la foi, plus l'idée de son pouvoir sera vaste, incompréhensible, plus elle vous satisfera. Dieu, dans sa bonté, à créé votre ame à son image ; il vous a donné la volonté, l'intelligence, l'amour, qui sont ses attributs ; mais aussi dans sa justice, il vous a rendus responsables de l'usage que vous ferez de ces dons.

» Les astres obéissent aux lois immuables de

la création ; l'animal le plus puissant subit les conditions de son organisation sans les apprécier. Seul, l'homme connaît la volonté de Dieu, et lui prête une obéissance volontaire. Trois fois cette volonté suprême a été placée sous les yeux de l'humanité. Dieu a donné à Adam tous les biens du paradis terrestre, à la condition de l'obéissance ; Adam les a perdus. Moïse a écrit sur le mont Sinaï les dix commandements ; l'homme n'a obéi qu'imparfaitement. L'Évangile a été prêché, et Jésus est venu sauver le monde en résumant ainsi la loi et les prophètes : *Aime Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même.* Pesez-bien ces mots : *Aime Dieu de tout ton cœur ;* il n'en n'est pas qui passent plus facilement à l'état de lettres mortes.

» Au temps où nous vivons, on ne renie plus Dieu pour adorer des idoles dressées dans des temples et publiquement desservies par des prêtres ; mais combien de divinités mensongères ont des autels dans nos cœurs et le disputent à notre Père céleste. L'or, les honneurs, les plaisirs sont autant des faux dieux qui reçoivent l'encens des hom-

mes, et parce que les actes de cette idolatrie ne sont pas toujours visibles et palpables, on s'abuse sur le crime. N'agissez pas ainsi, mes enfants ; que la pensée de Dieu vous soit toujours présente, et n'oubliez jamais que le culte le plus agréable à ses yeux est votre obéissance à ses commandements.

» La loi de notre salut a placé l'amour du chrétien pour ses frères, sur le même rang que celui que nous devons à notre Père céleste ; l'un sans l'autre est rejeté ; les hommes l'ont trop souvent oublié. Sans parler de ceux qui ont cru pouvoir allier l'amour de Dieu à la haine de l'humanité, et séparer en eux et en autrui l'ame du corps, pour servir l'une par les tortures de l'autre, il est beaucoup de personnes pieuses qui font consister la religion en des sacrifices et des immolations corporelles : ces sortes de supplices volontaires effrayent les timides, et comme ils sont inconciliables avec la vie du monde et de la famille, ils découragent le plus grand nombre. Je suis convaincue que Dieu préfère à ces sacrifices inintelligents ceux de nos mauvais sentiments.

» Aimer son prochain, ce n'est pas seulement aimer son père, sa mère, ses parents, la compagne qui plaît par son esprit, ses talents, ou celle qui s'épuise en complaisances; ce n'est pas aimer le protecteur généreux de qui vous attendez votre fortune, ni celui dont le rang flatte votre vanité, ni les amis qui vous procurent les agréments de la vie, ni les serviteurs qui vous chérissent et vous soignent. Aimer tous ceux-là, c'est seulement n'être pas ingrat : le christianisme ne se contente pas de mérites négatifs : pour obéir à Dieu, et non à un sentiment naturel de reconnaissance, vous devez aimer avec ceux qui vous chérissent, ceux qui vous dédaignent ou cherchent à vous nuire; de tous les maux qu'entraîne la désobéissance, les inimitiés et les ressentiments sont sans contredit les plus douloureux.

» Vous devez aimer ceux que la Providence a faits plus puissants et plus riches que vous. L'envie se cache souvent derrière cette fière indépendance qui fronde tout ce qui s'élève, et se croit généreuse parce qu'elle n'est hostile qu'aux forts. C'est bien d'être dans le monde

compatissantes et secourables aux pauvres délaissées, mais il faut avoir la même bienveillance femmes belles et parées. Ne vous faites pointl'écho des bruits outrageants que la médisance se plaît à répandre sur leur compte; plaignez leurs écarts, s'il faut que vous ne puissiez les ignorer ; applaudissez à leurs succès et soyez toujours prêtes à leur tendre la main dans leurs revers. Ce n'est pas encore obéir complètement que d'aimer vos égaux et vos supérieurs en rang et en fortune; vous devez chérir surtout les pauvres, les malades, les affligés, ceux que dans son langage sublime Jésus-Christ a nommés ses membres souffrants.

» L'aumône agréable à Dieu n'est pas seulement le sacrifice d'une pièce de monnaie que l'on aurait pu employer à une acquisition utile ou agréable. C'est l'ensemble des actions et des pensées de chaque jour; ne marchandez pas à la rigueur le temps et la peine du travailleur; ne vous réjouissez pas de l'abaissement du prix des objets de luxe et profitez-en le moins possible ; car ce bon marché qui permet aux femmes peu riches de se parer de

broderies, de rubans, de bijoux inutiles, cause ailleurs des souffrances, des larmes, des crimes.

» Ce qui empêche les jeunes femmes de réfléchir quand il s'agit d'ajustements, c'est qu'elles se figurent qu'elles seront trouvées plus belles et plus aimables, quand elles auront à leur disposition tous les colifichets que la mode invente.

» C'est une erreur : il n'est pas de plus belles parures qu'un bon cœur et un caractère généreux.

» La politique peut commander d'encourager l'esprit mercantile d'une nation; la charité bien entendue veut qu'on évite autant que possible de s'adresser aux marchands pour acheter tout faits des objets de toilette ; faites travailler directement l'ouvrier afin qu'il profite d'une portion du bénéfice qui sert au boutiquier à payer son loyer, sa patente, ses commis, et tout le luxe extravagant dont le monde le force à s'entourer. Derrière ce marchand qui ne peut perdre son temps à aller de maison en maison activer les ouvriers, il y a encore des entrepreneurs, et ces entrepre-

neurs, chargés de tous les détails de la fabrication, prélèvent le prix de leurs peines sur un salaire déjà si restreint.

» Pour exercer la charité en faisant travailler directement les ouvriers, il faut renoncer au plaisir de satisfaire à l'instant même ses fantaisies, et ne pas attacher une importance frivole à suivre la mode dès sa naissance ; mais peut-on hésiter, quand on songe que ces légers sacrifices mettent à même de faire journellement du bien à la portion de la société la plus malheureuse et la plus intéressante ?

« Une femme charitable qui a de la fortune, cherchera d'autres occupations que de fabriquer elle même ses robes, son linge, ses chapeaux; car en les faisant elle enlève le pain à de pauvres ouvriers; elle ne fera jamais attendre un salaire; elle n'aura point de ces exigences impitoyables qui demandent au-delà des forces et de l'intelligence des travailleurs; on ne la verra pas ruiner une malheureuse famille en refusant un ouvrage commandé, sous le prétexte d'une légère imperfection ou de quelques heures de retard; elle se gardera d'oublier un ouvrier dans une

antichambre, ou de lui faire faire des courses inutiles, car c'est une indignité de dérober au malheureux que sa famille attend le quart d'une journée de douze heures, à peine suffisante pour gagner le pain de chaque jour.

» La punition d'une telle conduite, pour ne parler que de celle que nous encourons en ce monde, est la froideur de notre propre cœur, à laquelle se joint la malveillance que nous rend notre prochain. Ainsi la faute nous sera comptée double. La nôtre et celle que nous aurons fait commettre, en tuant par notre indifférence l'amour chez nos frères. Tandis qu'au contraire, en aimant, vous réveillerez l'affection au cœur des plus coupables, des plus abrutis. En faisant briller sur cette fange un rayon du soleil de la grâce, vous accomplirez une action agréable à Dieu.

» Enfin, mes enfants, pour résumer cet entretien, convenons qu'être religieux c'est aimer Dieu, penser sans cesse à lui; respecter ses volontés, ses œuvres; s'éloigner des actions, chasser les pensées, étouffer les sentiments réprouvés par l'Évangile; posséder de cœur et non de mémoire seulement ses

commandements et les pratiquer, en se montrant inaccessible à l'orgueil, la colère, l'avarice.

» Être religieux, c'est plus encore: c'est aimer son prochain comme soi-même, l'aimer dans toutes les situations de la vie, ne jamais se laisser détourner de cet amour, ni par la jalousie qu'inspire la supériorité du rang et de la fortune, ni par le mépris d'une condition vile; c'est voir son frère et son égal chez l'ouvrier, le mendiant, le criminel. C'est le voir sur le trône, le voir dans celui qui prospère là où vous végétez, le reconnaître toujours, partout, sans restriction et sans regrets.

» La religion, ainsi comprise, donne tout le bonheur qu'il nous est permis d'espérer sur la terre. Elle donne aussi aux femmes les mérites les plus solides et les grâces les plus durables. Promettez-moi donc, mes enfants, de ne point la déposer en sortant de cette maison, comme vous allez faire des modestes habits que vous y portez. »

III.

Quand madame Morèle eut cessé de parler, ses élèves la remercièrent en lui promettant de ne jamais oublier les principes religieux qu'elles avaient reçus d'elle. Ensuite Marguerite de Freineuse, prenant la parole, lui exprima son étonnement qu'ayant toujours été dociles à ses leçons, elle pût les croire capables

de colère, d'orgueil, et surtout d'avarice, ce vilain défaut si triste, si ennuyeux, qu'il ne faut pas grand effort pour s'en défendre.

— Ma chère enfant, dit madame Morèle, on se fait de singulières illusions quand on ne voit une chose que sous une seule face. Voulez-vous sacrifier encore une récréation à m'écouter? Je vous démontrerai que l'avarice triste et ennuyeuse, comme vous dites, n'est pas le seul défaut dont on se doive garantir.

— Oh! oui, ma bonne amie, dirent les trois jeunes filles.

— Parlez-nous tous les jours; nous vous écoutons avec tant de plaisir! ajouta Adrienne.

Le jour suivant, madame Morèle, certaine de l'attention de son auditoire, commença en ces termes :

Vous souvient-il, Marguerite, du jour où l'on vous amena ici? Vous aviez huit ans; vos récréations s'étaient jusqu'alors passées au jardin des Tuileries et vos premières questions à vos camarades furent celles-ci : — A Laure : Ta maman a-t-elle de beaux schals de cachemire? — A Adrienne : Avez-vous chez vous des domestiques mâles? Certes il eût été

difficile d'analyser l'espèce d'intérêt qui vous portait à chercher à connaître les conditions de fortune de celles dont vous alliez être la sœur en mon amour. Mais il est certain que ces deux questions enfantines décelaient un germe très prononcé d'orgueil et de cupidité. Vous étiez fière de pouvoir dire à votre tour qu'il y avait chez vos parents ces objets de luxe qui, dans l'imagination de l'enfant des villes, sont les symboles du rang et de la fortune. Je m'en souviens même : quand Adrienne vous eut appris que dans la maison du père qu'elle pleurait, il y avait une voiture et plusieurs chevaux, vous éprouvâtes comme du respect pour elle. Je vous le répète, un enfant de huit ans ne se rend pas un compte exact de ce qui le charme et l'enorgueillit dans ces signes extérieurs de la richesse; mais quand ce sentiment trouve dans l'éducation des aliments pour se fortifier; quand on l'abandonne seulement à lui-même, il en naît l'orgueil et l'avarice, non pas l'avarice qui craint de dépenser, mais l'avarice qui brûle d'acquérir, se prosterne devant le veau d'or et ne connaît

plus de mérite supérieur à celui de la fortune. Ce travers est aussi commun, aussi tenace dans les sociétés modernes que les mauvaises herbes dans les prés; cette idolâtrie de l'argent poussée à l'extrême peut conduire à un culte désintéressé. L'être vénal s'inclinera devant des millions enfermés dans un coffre-fort, et dont pas une parcelle ne s'échappe. Il en estimera le propriétaire au-dessus de l'homme le plus éminent et l'enviera comme le plus heureux.

» Cette sorte d'avarice qui n'est pas aussi ennuyeuse que l'autre, pour me servir de votre expression, ma chère enfant, a donné naissance à *l'aristocratie d'argent;* elle a créé des grands seigneurs qui ne le sont plus de par la grâce de Dieu, mais par celle de leur portefeuille, de leurs chevaux, de leur cuisinier, et cessent de l'être quand ces choses leur échappent; après ces *grands* de nouvelle espèce, il y a des gens comme il faut qui ont au moins une voiture, de braves gens dont la maison est encore passable. Vient enfin le peuple des salons, misérable engeance qui va

en fiacre ou à pied, est logée à l'étroit et porte dans ses vêtements mesquins l'enseigne de sa médiocrité.

» Si l'avare dont je vous parle admire le riche et cherche à s'attacher à lui sans lui demander compte de sa naissance, de ses mœurs, de son savoir, il songera encore bien moins à demander au pauvre : Qui es-tu? d'où viens-tu? que sais-tu ? qu'importent à l'avare des gens qui n'ont que le nécessaire? on les voit, on ne les connaît pas.

Il est naturel de désirer la possession de ce qu'on estime si fort ; de là pour les hommes cette soif d'ambition, qui les rend peu scrupuleux sur les moyens de parvenir aux emplois lucratifs; les pousse dans des spéculations hasardeuses ; leur fait entamer des procès, pour des héritages qu'ils ne peuvent avoir qu'au moyen des subterfurges de la chicane. De là les mariages intéressés et tous les *moyens honnêtes* d'être malhonnêtes gens pour lesquels la société se montre si indulgente, mais auxquels la Providence réserve ces coups terribles, ces catastrophes imprévues, graves et sinistres avertissements trop

rarement profitables. Si je ne vous ai encore parlé que de la cupidité des hommes, ne croyez pas pour cela les femmes exemptes de cette orgueilleuse avarice ; leur frivolité même les rend plus accessibles au besoin d'acquérir : l'homme veut une fortune à tout prix ; la femme désire avec la même ardeur un ruban, une dentelle, un bijou : c'est elle trop souvent qui pousse son mari a tout risquer pour avoir beaucoup; les femmes n'étant point chargées de l'exécution des entreprises, n'en sont que plus promptes et plus hardies à les concevoir : à cette ardeur de tout posséder, beaucoup de femmes et même de jeunes filles unissent l'avarice qui entasse. Voyez-les serrer leurs trésors de fleurs artificielles, de chiffons, de rubans ; elles gardent tout pour elles. Elles achètent, elles demandent, elles désirent toujours sans jamais rien donner : l'avarice dont elles se plaignent, est celle qui se refuse à leurs fantaisies, la leur elles ne la connaissent pas.

Cette cupidité égoïste et aveugle est tellement dans le caractère des femmes, que la religion même est trop souvent impuissante

à la combattre ; on les voit exercer leur avarice sur leurs enfants, leurs maris, leurs domestiques. Elles donnent le beau nom d'ordre à cette lésine quelquefois féroce ; elles vous démontreront qu'elle est indispensable au maintien de l'équilibre des recettes et des dépenses ; mais il serait facile de leur prouver à son tour, qu'elles pourraient répandre l'aisance dans leur ménage, en y mettant l'argent qu'elles emploient chaque année, soit à se préparer, en cas de veuvage, une existence indépendante, plus riche que celle qui leur est attribuée par leur contrat de mariage ; soit à faire l'acquisition d'étoffes magnifiques, de schals d'un grand prix, de dentelles, de diamants qui coûtent des sommes considérables et leurs procurent un plaisir égoïste et stérile.

Vous le voyez, ma chère Marguerite, Dieu en proscrivant l'avarice, n'a pas frappé d'anathème seulement ceux qui, bourreaux d'eux-même, autant que des autres, amassent à force de privations des trésors inutiles. Toutes les fois que l'or est placé dans votre cœur au-dessus de l'amour de Dieu, toutes les fois

que vous le préférez à votre prochain, soit que pour en acquérir, vous manquiez à la probité, en foulant aux pieds les intérêts d'autrui ; soit que pour le conserver plus longtemps, vous refusiez de secourir une infortune; soit que plus personnel encore, vous le gardiez tout entier pour vos propres besoins, sans prendre souci de ceux des autres, vous êtes coupable d'avarice.

Marguerite de Freineuse.—Ma bonne amie, je crois me souvenir que toute petite, ma vaniteuse cupidité ne m'empêchait pas de perdre ou de donner tout ce que j'avais, et vous m'avez corrigée de cette habitude par des réprimandes et des punitions.

Madame Morèle. — Vous perdiez par indolence, étourderie, paresse ; vous donniez par caprice et non par bonté : j'ai dû vous empêcher de gaspiller vos jouets, vos habits, votre argent ; car il ne suffit pas de mépriser ce métal, pour être agréable à Dieu ; il faut savoir en faire un bon usage. Celui qui attache un prix exclusif à l'argent manque de cœur; celui qui ne sait pas se rendre compte de sa valeur, de jugement. Son ignorance le rendra le

jouet de ses valets ; sa faiblesse, de ses propres fantaisies. Sa main sera un creuset dans lequel l'or disparaîtra sans laisser de traces. Jamais une femme prodigue n'aura ni une maison bien ordonnée, ni une tenue convenable ; l'avare n'a pas la volonté de donner, les moyens manquent bientôt au prodigue. Cette incurie soulève des reproches autour de ceux qui s'y abandonnent, elle leur attire des humiliations, les conduit rapidement à la gêne, et de là les entraîne à des fautes aussi graves, que celles commises par l'avidité.

» Si je vous ai enseigné l'ordre et l'économie, ce n'est pas, mes chères filles, pour que vous augmentiez les biens que la fortune vous a donnés en partage ; mais pour que vous en fassiez un honorable emploi. Qu'ils servent à répandre l'aisance et le bien-être dans vos maisons ; ne vous privez que pour les autres ; n'amassez que pour l'indigent, ou bien n'ayez de luxe que dans vos aumônes, et la religion approuvera également la profusion et la modicité de vos dépenses.

» Après l'avarice vient l'orgueil, et vous

allez sans doute vous récrier encore que vous en êtes incapables.

LAURE DURRIEU.—Oh! non, ma bonne amie, et voilà Adrienne que je vous dénonce comme très orgueilleuse de sa naissance.

ADRIENNE. — Ne la croyez pas, ma bonne amie; elle dit cela parce qu'elle a vu dans mon pupitre un anneau armorié que je conserve avec soin. Cette bague, vous le savez, a appartenu à ma bisaïeule maternelle, qui était en grande vénération, non seulement dans notre famille, mais encore dans toute la province de Picardie. Cette relique porte bonheur à ce qu'on prétend; mais ma bonne amie, si vous me dites qu'en la conservant je commette un acte coupable d'orgueil, je suis prête à la sacrifier.

MADAME MORÈLE. — Il n'y a aucun mal, ma chère enfant, à garder un pieux souvenir de ses aïeux; on peut même être fière de leurs grandes actions et des services qu'ils ont rendus au pays : pour montrer encore mieux qu'on a une véritable idée de la noblesse, il faut honorer ses ancêtres en soi-même, et se refuser toute action que l'on juge indigne d'eux. Celui qui appréciant ainsi les avantages

de la naissance, s'étudie à vivre noblement, fait un honorable emploi de sa fortune pour les besoins de l'état et ceux de ses concitoyens. Il est dans les occasions urgentes, la providence des pauvres, le patron des artistes, des écrivains, des industriels qui travaillent à la gloire et à la prospérité du pays.

Ou bien si le sort refuse à un gentilhomme, les biens avec le nom, il fait preuve de noblesse en gardant avec dignité un rang acquis par ses aïeux ; possédant un sentiment juste quoique modéré de sa valeur personnelle, il la préférerait aux richesses d'un millionnaire, s'il fallait la perdre pour les gagner.

Si l'orgueil de la naissance était le seul qui s'emparât de nos cœurs, Dieu n'aurait pas dit à tous les hommes : Ne soyez pas orgueilleux. Il y en a donc plusieurs. C'est un orgueil fatal que celui qui, ayant adopté une erreur, y persévère contre l'évidence plutôt que de convenir qu'il s'est trompé. La fausse philosophie a fourni un grand nombre de ces orgueilleux. Il y a encore l'orgueil qui empêche de réparer un tort et de tendre la main à un ami offensé. Un amour propre

excessif et mal dirigé peut aussi dégénérer en orgueil ; ainsi, quand vous verrez des jeunes gens sauvages, défiants, se tenir à l'écart dans la bonne compagnie, y paraître mal à l'aise, ou rechercher de préférence celle des gens de condition moindre que la leur, et s'entourer de parasites, soyez sûrs que ceux-là sont des orgueilleux, qui dans le fond du cœur, reprochent au monde de ne point proclamer un mérite, que cependant ils n'osent produire, crainte d'un échec. Autant la juste fierté est brave, autant le sot orgueil est poltron ; c'est lui qui engendre la fausse honte et rend inutiles les grâces, les talents, l'instruction de tant de jeunes gens des deux sexes.

Vous voyez, mes enfants, que l'orgueil peut se trouver au fond de bien des cœurs ; cependant, je conviens que le vice, énergique dans les sociétés primitives, s'amoindrit par la civilisation. Comprimé comme il est de nos jours, il dégénère souvent en vanité. Et disons-le, c'est chez les bonnes natures qu'il prend ainsi les proportions mesquines d'un ridicule : chez les caractères irascibles, emportés, il donne lieu à des accès de colère;

dans les mauvais cœurs, il se convertit en malveillance, en envie, contre tout ce qui prime l'orgueilleux et lui porte ombrage.

ADRIENNE. — Étais-je donc vraiment orgueilleuse, ma bonne amie, et par l'orgueil disposée à la colère, que vous avez pris tant de soins à plier à la douceur mon caractère, qui, je m'en souviens, était fort vif et fort impatient?

MADAME MORÈLE. — L'humeur tapageuse et mutine est naturelle dans l'enfance comme la bise en automne, les giboulées au mois de mars; on croit qu'il n'y a qu'à attendre et laisser passer. Mais cette turbulence enfantine a des inconvénients plus graves que les bosses à la tête et les écorchures, ses résultats visibles. D'abord il faut surveiller avec attention les jeux de l'enfant, et si on lui voit chercher avec ardeur l'émotion du danger, lui donner pour frein l'image toujours présente d'un devoir inflexible. Ce besoin d'émotion grandissant avec l'âge, conduit à provoquer des luttes corps à corps avec la fortune. Telle est la cause première de la fatale passion du jeu; et ce n'est pas

seulement autour d'un tapis vert que l'on est joueur, l'esprit aventureux, qu'une vie calme fatigue, risque sa fortune, son rang, sa santé, son honneur à toutes sortes de jeux de hasard ; les ambitions fausses, les spéculations téméraires, ne méritent pas d'autres noms; il semble, au premier coup-d'œil, que la délicatesse de leur nature suffit pour préserver les femmes de cet orgueil qui brave le danger ; détrompez-vous, elles aiment aussi à s'exposer ; si elles ne le font pas les armes à la main, l'émotion du champ de bataille se trouve pour elles dans des intrigues qui mettent sans cesse en péril leurs biens les plus précieux, leur réputation et l'affection de leurs proches. Les unes procèdent par la ruse, les autres par l'audace; toutes courent aussi bien que les joueurs dont nous parlions tout-à-l'heure, la chance de perdre beaucoup pour gagner peu.

Une turbulence mutine dénote encore un caractère trop indépendant, et l'indépendance est nuisible dans une société civilisée où la liberté est un être idéal. Savoir vivre, c'est savoir plier au milieu des contrariétés

de la vie ; la turbulence devient avec l'âge de la colère. Les femmes y sont-elles moins sujettes que les hommes ? Je ne le crois pas. Leurs emportements, pour être moins redoutables, n'en sont pas moins répréhensibles. Si la société d'un homme emporté, toujours prêt à injurier, à frapper, n'est pas tenable, celle d'une femme qui, à tout propos querelle son mari, ses enfants, ses domestiques, a bientôt lassé ce qui l'entoure. La patience pour les petites choses, la résignation pour les peines véritables, sont les qualités les plus désirables dans la vie, celles qui contribuent le plus à notre bonheur. On ne peut les obtenir qu'en s'habituant à apaiser le bouillonnement intérieur que la contrariété soulève en nous. Voilà pourquoi, ma chère Adrienne, je ne vous ai passé aucune de vos petites vivacités ; vous n'étiez pas positivement orgueilleuse dans le sens ordinaire de ce mot, vous étiez disposée à la colère. Je vous ai enseigné à pratiquer la douceur, mais il ne m'appartenait pas de vous rendre douce, cela n'est donné qu'à vous-même : nos qualités morales sont semblables

à la terre; il faut les travailler sans cesse pour qu'elles produisent de bons fruits : quelques jours d'oubli, et les mauvaises herbes surgissent de toutes parts.

La religion chrétienne est pour nous une mère attentive qui nous suit quand celle qui nous a porté dans son sein résigne ses pouvoirs; elle veut que nous ayons la vie bonne sur la terre et bienheureuse dans le ciel. Écoutons-la donc quand elle nous recommande une surveillance continuelle sur nous-mêmes. L'orgueil croit inutile cette surveillance protectrice, la paresse ôte le courage de l'exercer. La paresse, mes enfants, ce péché si commun et auquel on s'abandonne avec si peu de remords, peut devenir un crime égal au suicide : l'un détruit le corps, l'autre l'intelligence. Quel scandaleux gaspillage ne voyons-nous pas de jeunes femmes faire chaque jour des fruits de leur éducation? pour compléter leurs connaissances, pour conserver leurs talents il faudrait étudier; par indolence elles laissent tout perdre; cependant beaucoup d'or, beaucoup de temps ont été prodigués pour acquérir ce savoir sitôt né-

gligé : dans la répartition qu'un chrétien fait de sa fortune, ce qui doit fournir au nécescessaire appartient à la famille, le superflu est aux pauvres. Pour le temps, il devrait être bien plus sacré que l'argent; il appartient à Dieu, lui seul sait le compte de nos jours et en dispose. C'est encore la paresse qui a inventé cette excuse banale à tous nos défauts : *Je suis née comme cela ;* toute petite j'étais colère, paresseuse, volontaire, étrange justification qui rabaisse l'homme au niveau de la brute! Le lion est colère et ne saurait être autrement ; certains animaux sont paresseux, d'autres indisciplinables; la créature humaine a les instincts divers de tous les animaux, et de plus la volonté qui la fait choisir entre eux. A elle seule il appartient de connaître le bien et le mal, à elle seule aussi Dieu demande compte de l'usage qu'elle fait d'un si beau privilége.

Ainsi mes enfants, quand vous serez sorties de cette maison, contractez l'habitude de peser un à un vos sentiments ; comparez-les aux commandements par lesquels l'Éternel a condamné à jamais les vices de la nature hu-

maine ; comparez-les surtout à ces deux commandements suprêmes : *Aime Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même*, et qu'ils y soient toujours soumis. Me le promettez-vous?

LAURE, ADRIENNE, MARGUERITE. — Oui, ma bonne amie.

ADRIENNE. — Mais pourquoi ces précautions? allons-nous donc nous séparer pour toujours, et n'aurez vous plus pour vos enfants un amour de mère? puisque — ainsi du moins, je l'entrevois dans vos discours — notre éducation doit se continuer hors de cette maison, ne vous refusez pas à nous aider dans ce qui nous reste à faire.

MADAME MORÈLE.—Oui, certes, mes enfants, vous me trouverez toujours ; vos joies, vos tristesses auront un écho dans mon cœur.

En finissant ces mots, Madame Morèle embrassa ses élèves ; et, de ce moment, elle ne s'occupa plus que des préparatifs de leur départ.

IV.

MARGUERITE DE FREINEUSE.

Peu de jours après ces entretiens, les élèves de madame Morèle quittèrent sa maison : Marguerite de Freineuse alla rejoindre ses parents qui habitaient la ville de Tours.

Adrienne de Nyelle, jeune et belle orpheline, maîtresse d'une grande fortune, se sépara de

son institutrice pour se marier au comte de Crépy, qui très riche lui-même devait naturellement placer sa nouvelle épouse au centre des plaisirs de la vie de Paris.

La troisième, Laure Durrieu, retourna dans sa famille. Elle n'avait plus sa mère ; son père, l'un des plus riches manufacturiers du département de Seine-et-Oise, vivait avec deux sœurs à lui. Ces dames étaient âgées, et M. Durieu songeait moins à marier sa fille qu'à la mettre à la tête de sa maison.

Madame Morèle restée seule dans cette demeure animée naguère par la présence de celles qu'elle nommait à juste titre ses filles, aurait pu tout d'abord se croire oubliée et en murmurer, si elle avait été disposée à la misanthropie ; les caresses de la famille, les nouveautés du monde préoccupèrent Laure, Adrienne et Marguerite, de telle sorte qu'elles négligèrent leur institutrice, et ne lui donnèrent de leurs nouvelles que par des lettres courtes, insignifiantes, écrites pour l'acquit de leurs consciences. La bonne madame Morèle ne s'en étonna pas, et loin de s'offenser de cet abandon apparent, elle garda sa tendresse

aux jeunes ingrates, tenant prêts pour le jour où elles en auraient besoin, ses conseils et ses encouragements.

Marguerite de Freineuse fut la première à tendre les bras vers l'amie de son enfance : sortie de pension au mois d'octobre 1844, elle écrivait au mois de mars 1845, la lettre qu'on va lire.

Marguerite à madame Morèle.

« Ma bonne amie, je puis dire que je vous écris pour la première fois depuis notre séparation ; car au premier janvier de cette année, je me suis contentée de vous adresser mes vœux sans vous parler de moi : aussi combien de choses j'ai à vous dire ! je ne sais en vérité par où commencer. Peu habituée à écrire, j'éprouve une grande difficulté à classer mes idées ; toutes se présentent en foule à mon esprit et toutes se résument en ce cri douloureux : Ma bonne amie, je ne suis pas heureuse !—Mon père est bon pour moi, mais il est sévère et ne supporte de ma part aucune

contradiction. En pension, j'étais soumise à une règle invariable, ici il faut me plier, je n'ose pas dire à des caprices, mais à des volontés si multipliées, que faute de mémoire pour les retenir elles me semblent changeantes et contradictoires : mes plus légères infractions à ces volontés, sont enregistrées avec une rigueur désespérante, et mes efforts pour bien faire, passent sans être remarqués comme des choses toutes naturelles.

» Découragée dans ma famille, j'ai cherché des compensations au dehors. Je n'ai pas réussi à les trouver. Je suis timide et je me sens comme paralysée sitôt qu'il s'agit de chercher à plaire, à être aimable. J'ai cependant sous les yeux l'exemple de deux jeunes filles de mon âge à peu près, qui, avec des caractères différents, savent se faire compter dans le monde, ce sont Louise et Zoé, mes cousines. La première a beaucoup d'imagination, elle s'enchante tantôt d'une chose tantôt d'une autre, de sorte qu'elle trouve toujours le moyen de s'amuser ; à la campagne, les champs la ravissent ; à la ville les arts, la littérature font ses délices ; sa chambre est

comme un panthéon où se trouvent les portraits des personnages célèbres qui, tous ensemble reçoivent son hommage : peut-être dans le monde sont-ils rivaux ; mais, dans son cœur et sur ses lambris, orateurs chrétiens, philosophes, artistes, romanciers, poètes, moralistes, habitent en bonne intelligence, ils jouissent d'une gloire pareille. Zoé a un autre esprit ; elle rit de tout et se moque autant que sa sœur admire ; on la recherche plus que Louise, parce qu'elle amuse ; mon père surtout l'aime à la folie. Je voudrais bien ressembler à l'une ou à l'autre de mes cousines, je m'y essaie et ne puis y parvenir : l'esprit me manque pour imiter Zoé ; les plaisanteries qui me viennent sur les lèvres, me semblent niaises ou méchantes, et je bénis ma timidité qui m'empêche de les laisser sortir de ma bouche.

» Si pour me consoler de ne pouvoir être spirituelle, je veux partager les jouissances de Louise, ma défaite est aussi complète. Pour une pièce de vers qui me fait vraiment plaisir, j'en trouve dix qui m'ennuient : il en est de même des ouvrages de peinture et de

musique. Puis ma cousine a une faculté que je ne saurais avoir ; elle ressent un enthousiasme passionné pour des choses qu'elle ne connaît pas. Par exemple : il est des auteurs tant anciens que modernes, dont on ne nous laisse pas lire les ouvrages, mais que nous entendons admirer par les personnes plus âgées que nous : eh bien ! cela suffit à Louise ; les noms de ces écrivains la transportent d'enthousiasme, autant, plus même que ceux des auteurs dont elle sait les écrits par cœur. Moi, si je me laissais aller à penser à ces ouvrages défendus, j'éprouverais une curiosité extrême de les lire, peut-être y succomberais-je, et pour mieux me défendre, j'en chasse la pensée ; dans cette situation d'esprit je m'ennuie, je suis triste, on me trouve sotte, je le suis en effet. Venez à mon secours, ma bonne amie ; tant que j'ai été près de vous, guidée par vous, je n'éprouvais pas cet affreux mécontentement de moi-même. Rendez-moi la confiance et le courage, ajoutez ce bienfait à tous ceux dont votre élève garde le souvenir dans son cœur. »

Madame Morèle à Marguerite.

« Et moi aussi, ma chère Marguerite, j'ai beaucoup à dire pour répondre à votre lettre avec méthode. Je commencerai par ce qui concerne votre père. Vos plaintes, si modérées qu'elles soient, sont injustes; rendez grâce au ciel, mon enfant, d'avoir retrouvé dans votre famille cette dignité par laquelle les parents gardent le rang que Dieu même leur a assigné. De nos jours beaucoup de pères et de mères, égarés par une tendresse aveugle, s'inclinent devant leurs enfants et, par leur complaisance inconsidérée et leurs caresses irréfléchies, leur donnent une fausse idée d'eux-mêmes. Du moment que, dans une maison, on voit le père et la mère idolâtrer une petite créature; domestiques, amis, professeurs arrivent à leur tour, et, par intérêt ou par politesse, l'encensent à l'envie vantent son esprit, sa facilité à apprendre, rient de ses bons tours, et font si bien que cette éducation princière porte ses fruits. De pro-

grès en progrès, de merveille en merveille, le petit phénix devient un sot pour tout le monde, excepté pour lui-même, tant on l'a persuadé de son mérite. Si les amis et les serviteurs ont trop souvent cette lâche condescendance pour un marmot désagréable, ils flatteront à coup sûr une fille de seize ans sur laquelle se concentrent les espérances de sa famille.

» Bénissez donc l'heureuse sévérité de votre père qui éloigne de vous des adulations mensongères; car la vérité souvent voilée ne quitte pas la terre, et se manifeste tout-à-coup dans les circonstances et sous les formes les plus pénibles. Je vous l'ai déjà dit: bénissez M. de Freineuse de savoir garder vis-à-vis de vous sa dignité.

Il est écrit : *Honore ton père et ta mère.* Malheur aux parents qui, par leur faiblesse et leur familiarité, encouragent leurs enfants à manquer à ce commandement! ils croient, par cette camaraderie inconvenante, s'assurer la confiance; ils font naître l'insubordination et l'ingratitude. Ne vous écriez pas, ma chère Marguerite : Un tel vice est

impossible. Tout enfant gâté est ingrat; voyez : dix sur quinze maltraiteront le bon chien qui s'est prêté à leurs jeux, repousseront le camarade dont la compagnie leur devient inutile, briseront le jouet qui a cessé de les amuser ; tous, à coup sûr, les oublieront, quand les jeux auront cessés.

» La jeunesse prévenue, comblée, adulée, agira de même avec les cœurs les plus dévoués ; elle se fera un marchepied de toutes les affections pour arriver au plaisir, oubliant à mesure qu'elle avance les échelons qu'elle aura montés, convaincue que tous les dévouements lui sont acquis, et que l'univers a été créé pour son service ; mais les événements se chargent du soin d'enseigner à l'ingrat ce qu'on lui a laissé ignorer ; le jour où l'amour des siens lui manque, il se trouve seul sur la terre en face d'un Dieu irrité, et le châtiment commence. D'ailleurs la prospérité même ne l'a pas satisfait. On est plus heureux de ce que l'on donne que de ce que l'on reçoit. Un respect rendu, un devoir accompli par un enfant envers ses supérieurs, contient pour lui plus de véritable joie que toutes les

complaisances et les caresses dont il serait lui même l'objet.

» M. de Freineuse ne souffre de vous aucune contradiction ; il ne le doit pas. C'est à vous à vous étudier, à prévenir ses désirs. Croyez-moi, vous y trouverez un plaisir extrême. Si votre mémoire est lente à retenir ses volontés, votre cœur sera plus habile à aller au-devant. Une fois qu'on s'est donné à soi-même la tâche de faire plaisir à ce qu'on aime il n'y a plus ni ennui, ni dégoût, ni vagues inquiétudes dans la vie. Ces peines sont les fruits les plus ordinaires d'une préoccupation égoïste.

» Examinons maintenant, ma chère enfant, les qualités qui font votre envie. Ce travail m'amènera peut-être à vous indiquer les véritables moyens de plaire.

» L'imagination et l'enthousiasme sont deux nobles facultés qui appartiennent surtout à la jeunesse. La première est à la vie ce que le soleil est au paysage ; l'existence la plus monotone est animée par elle ; ne vous en croyez pas entièrement dépourvue, redoutez-en plutôt les écarts. L'enthousiasme, plus généreux, vient du cœur ; c'est la source d'in-

nombrables jouissances : sans lui on ne connaît qu'à demi les arts, la poésie et la vertu, et cependant ces deux beaux attributs de l'humanité, ces élans de l'ame et de l'esprit, qui n'ont été donnés qu'à elle, peuvent lui devenir nuisibles en prenant des proportions démesurées ou se rapetisser jusques au ridicule.

» Trop d'imagination nous distrait de cette surveillance sur nous-même, qui est, vous le savez, la garantie la plus certaine de notre bonheur. Celle que l'on a si justement nommée la *folle du logis*, agite devant nous son flambeau vacillant, dont la lueur fantastique nous égare : les vaines terreurs, les soupçons mal fondés, les jalousies sans motifs, sont ainsi que les engouements et les sécurités frivoles, ses jeux les plus communs, et lors même que les erreurs de l'imagination semblent inoffensives, on doit les refréner. Elles entraînent au pays des chimères ; sous leur empire, on rêve au lieu de vivre.

» C'est une imagination exaltée qui fait dégénérer le sentiment religieux en un mysticisme qui n'est plus le vrai christianisme ; nous avons été mis sur cette terre non-seu-

lement pour songer comme le fakir de l'Inde, aux joies promises aux élus, mais pour les gagner en traçant notre sillon selon l'Évangile.

» C'est le fait de la jeunesse de vivre beaucoup par l'imagination ; elle se crée un monde héroïque ou charmant ; les nobles actions, les sentiments romanesques y tiennent une grande place. Si belles que soient ces chimères, elles sont fatales aux femmes qui s'y abandonnent ; les occasions de faire de belles et grandes choses sont des bienfaits que Dieu dispense selon sa justice. Tenons-nous prêtes à les accepter, mais en les attendant, ne perdons pas de vue notre ménage vulgaire. Membres d'une société civilisée, enfants du XIXe siècle, vivons selon notre temps et notre pays ; il ne s'agit pas pour nous de monter au Capitole ou d'aspirer à la palme des martyrs, mais de nous soumettre pieusement et simplement aux sacrifices journaliers qui composent la vie d'une femme de bien ; sacrifices d'autant moins séduisants pour l'imagination, qu'ils cessent d'être méritoires du moment qu'ils veulent être glorifiés. S'il n'y a plus de notre temps des tyrans qui chargent

de fers les mains innocentes, de bûchers où l'on confesse sa foi, il y a beaucoup d'ennuis, de contrariétés, d'ambitions non satisfaites; il faut se résigner à la patience, à l'économie, à la solitude, et en regard de ces privations, voir sans envie beaucoup de luxe, de fêtes, de plaisirs auxquels l'imagination prête les charmes les plus séducteurs. L'imagination est plus dangereuse encore le jour où elle combat par des visions romanesques la soumission due à une union austère commandée par la famille : qui peut compter alors la multitude des soucis, des fautes, des souffrances dont cette faculté que vous enviez, devient la cause? On ne saurait avoir ce l'on désire, on n'aime plus ce que l'on a ; les devoirs sont négligés ou remplis de mauvaise grâce; l'humeur s'altère, le bonheur s'enfuit à tout jamais.

» Le penchant à l'enthousiasme a moins de dangers; ce mouvement de l'ame qui s'exalte en présence de tout ce qui est grand et beau, est l'une des joies terrestres qui fait le mieux comprendre celles d'un autre monde. Quiconque ne l'a pas éprouvée en présence des chef d'œuvre des arts ou des grandeurs de

la création ; quiconque n'a pas senti son cœur s'enflammer au récit d'une action généreuse, n'a pas vécu de la plénitude de la vie humaine, n'a pas entrevu la gloire des élus.

» Mais plus les biens sont précieux, moins ils nous sont prodigués ; le véritable enthousiasme est un bonheur dont la Providence est avare. Ne croyez pas, ma chère enfant, que vous puissiez l'évoquer à volonté et vous en parer comme d'un ruban dont la couleur vous plaît. Je sais que l'on fait de l'enthousiasme quand on n'en éprouve pas ; mais cette imitation met une prétention ridicule à la place d'une émotion sublime.

» Si les cœurs capables d'éprouver un véritable enthousiasme sont rares, les choses dignes de l'inspirer le sont aussi. De là viennent tant de transports à froid, d'exaltations de commande, qui fatiguent les spectateurs par leurs manifestations bruyantes ou leurs pantomimes de convention ; ces choses là sont incompatibles avec la dignité qu'une femme doit toujours conserver.

» Vous le voyez, ma chère Marguerite, des

deux facultés que vous enviez à votre cousine, l'une, l'imagination, est dangereuse et doit être tenue en bride; l'autre, l'enthousiasme, ne saurait se commander. — Prudence et résignation — cette devise est celle des femmes.

» Mais s'il y a du danger pour vous, ma chère fille, à vouloir imiter Louise, gardez-vous avec plus de soins encore de rechercher l'esprit de Zoé. Les moqueurs amusent mais ne sont point aimés; ils inquiétent, effrayent, blessent les esprits faibles et timides, et par cela même révoltent les ames généreuses. Que diriez-vous d'un homme qui, abusant de sa vigueur, maltraiterait les femmes, les enfants, les infirmes? telle est la conduite d'un moqueur dans le monde. Le nombre des moqueries innocentes est bien minime, et c'est d'un mauvais cœur de se faire un jeu des peines d'autrui. D'ailleurs une fois l'esprit lancé dans cette voie, il ne s'arrête pas aisément. Ses sarcasmes, après avoir poursuivi des ridicules inoffensifs, s'attaquent aux choses respectables. Ils livrent la guerre aux sentiments les plus nobles qu'ils taxent d'exa-

gération, ne trouvent rien qui soit digne de louanges ou de regrets, se rient des écarts de l'imagination et tournent l'enthousiasme en ridicule. Un esprit moqueur ne peut manquer de dessécher le cœur. De la plaisanterie il passe à l'ironie. Peut-être, ma chère fille, ne connaissez-vous pas encore cette pire espèce de gens d'esprit qui ne veulent rien prendre au sérieux de ce que vous dites ou de ce que vous faites; tournent en dérision un tendre reproche; voyent le côté plaisant d'une douleur, traînent vos joies dans la fange de leurs quolibets, et vous poursuivent de leurs ricanements alors même que vous cherchez à leur être agréable. Je ne vous dirai pas: Ne soyez point ainsi. Dieu merci, rien en vous ne peut le faire présager, quoique le charme que vous trouvez à l'esprit de Zoé semble devoir vous entraîner sur ses traces. Je demande au sort qu'il vous préserve, et vous engage à réfléchir sur ce que ce caractère a d'odieux, afin que l'horreur qu'il vous inspirera vous éloigne encore plus de la moquerie.

» Vous voulez être trouvée aimable et plaire

je ne dis pas à tous, c'est impossible; mais au plus grand nombre. Soyez bonne d'abord, c'est la première condition; soyez ensuite simple et naturelle, simple dans vos manières bien entendu: l'esprit, l'instruction, les talents parent une femme mieux que ne le pourraient faire les étoffes d'or et les bijoux précieux. Ne craignez pas les satyres qui poursuivent le savoir chez les personnes de notre sexe. Ce n'est pas la science qui a fait les précieuses ridicules d'autrefois et les bas-bleus d'aujourd'hui, c'est la prétention: ce travers semblable aux harpies de la fable, gâte tout ce qu'il touche.

» La beauté, les talents, l'instruction, la fortune, la naissance, cessent d'être des avantages dès que la prétention s'y mêle. Elle ôterait le mérite à la vertu même, s'il se pouvait faire qu'elles habitassent ensemble.

» Les airs de tête, les attitudes, les regards, les ajustements qui décèlent la prétention d'être remarquée, sont critiqués dans le monde. Qu'une personne prétentieuse chante, on oubliera sa voix, sa méthode, pour ne s'occuper que de ce malheureux travers.

Qu'elle danse, qu'elle marche, qu'elle s'asseye, qu'elle parle ou qu'elle se taise, elle sera toujours en but à la moquerie des oisifs, parce qu'elle ne fera rien simplement.

» La prétention naît du sot orgueil ou de la vanité. Dans le premier cas elle est sauvage, défiante, altière ; elle gâte le caractère va même jusqu'à vicier le cœur. Dans le second, elle est étourdie, présomptueuse, bruyante, se jette à travers tous les entretiens, prend la place de talents modestes et les fait regretter.

» L'orgueilleuse est rarement polie. Par défiance ou pour donner satisfaction au sentiment qu'elle a de sa supériorité, elle affecte de se montrer peu soucieuse des devoirs que la société impose. Une visite rendue, une invitation acceptée, sont des grâces qu'elle accorde. La vanité prétentieuse au contraire, ne craint jamais de se prodiguer. Les femmes affligées de ce mal sont généralement remuantes, bavardes, aiment beaucoup les assemblées, dont elles se font les colonnes, mais de ces colonnes qui surchargent l'édifice au lieu de le soutenir, de toutes les prétentions les plus communes, parce que les illusions y

sont faciles et qu'alors il faut peu de chose pour les baser, ce sont celles qui s'attachent à la figure et aux ajustements.

» Se croire charmante quand on ne l'est pas est un ridicule; se vanter de la beauté que l'on a, est un mauvais calcul de la vanité. Qu'une jeune fille sache qu'elle est belle, elle cessera de le paraître, et en même temps elle ne goûtera plus d'autre plaisir que celui d'être remarquée. Vous croyez qu'une femme infatuée de sa figure vous regarde tandis que vous lui parlez ? Détrompez-vous; elle cherche une glace dans laquelle elle se puisse admirer elle même. Au théâtre, au concert, au lieu d'ouvrir son cœur au charme des beaux vers ou de la belle musique, elle se préoccupera de l'effet produit par sa figure. Les nobles accents de Racine ou de Meyerbeer ne sauraient lui faire trouver du plaisir là où sa beauté manque son effet.

» L'importance frivole que les unes attachent à leur visage, d'autres le mettent à leur parure; elles portent leurs atours comme un paon porte ses plumes; on voit qu'elles s'estiment d'être aussi bien vêtues. Le degré de

supériorité dans les toilettes règle le rang qu'elles accordent ou prennent dans le monde. Elles savent toute la distance qu'il y a entre la dentelle de coton et le véritable point d'Angleterre. L'une, au bas de leur robe, les rend humbles, inquiètes, malheureuses, l'autre, rayonnantes; vous les voyez s'incliner devant une parure de diamants et coudoyer le chrysocal et les chaînes de similor. Ce travers, ma chère Marguerite, est le plus ordinaire chez les jeunes filles, et ses conséquences dépassent celles d'un ridicule; il éveille une misérable ambition dans un âge qui devrait appartenir à la simplicité, au désintéressement. Combien de filles de seize ans, étrangères aux soins du ménage, oublieuses de ce qu'elles doivent à Dieu, à leur famille, au prochain, rêvent de châles, de dentelles, de bijoux! Il n'y a qu'un moyen pour elles de les acquérir, c'est le mariage : de ce qu'un tel engagement a de sérieux, des devoirs qu'il impose, des joies qu'il permet, ces créatures frivoles ne prennent aucun souci; elles savent c'est assez, ce qu'il rapporte de colifichets, ce que sera la corbeille. En un mot, le monde,

en ridiculisant la vanité que les femmes tirent de leurs parures, leur rendrait un grand service et les corrigerait peut-être de cette faiblesse, s'il n'encourageait pas de cent autres façons un penchant qu'il combat par des moqueries.

» Les mauvaises manières, qui ne proviennent ni de l'orgueil, ni de la vanité, ni des prétentions, s'opposent encore à ce qu'une femme soit trouvée aimable. Ce sont pour la plupart des défauts naturels que l'on a négligé de réformer dans l'enfance. Ici une timidité disgracieuse; là, une loquacité fatigante pour les autres et dangereuse pour soi-même; dans un grand nombre de paroles il y en a infailliblement beaucoup d'inutiles et plusieurs d'inconvenantes. N'affectez pas des airs d'amazone; rien de plus ridicule pour une femme; mais apprenez à surmonter en silence de puériles terreurs. Ne soyez pas de ces personnes craintives qu'un moucheron effraie et qui fuient devant une limace; n'ayez pas non plus de ces délicatesses excessives qui ne peuvent supporter ni pluie, ni vent, ni poussière, et pleurent à la moindre fatigue.

On regarde ces peurs des dangers imaginaires et ces susceptibilités sans motifs comme des moyens d'occuper les autres de soi, presque autant que l'on s'en occupe soi-même, et chacun de chercher à se soustraire à l'ennui que causent ces exigences.

» Soyez polie. Le *savoir-vivre*, ce régulateur de la conduite de nos pères est trop négligé de nos jours; sur ce point ne craignez pas de vous séparer de votre siècle; sachez vous ennuyer avec constance : c'est le cachet visible d'une bonne éducation. N'imitez pas la rusticité de beaucoup de jeunes filles, qui choisissent pour entamer un entretien avec un tiers, le moment où on leur fait un récit; rient aux éclats en passant devant une personne qui les regardent, et qui, si elles veulent traverser d'un salon à l'autre, marcheront sur les pieds des gens âgés, ou les bousculeront entre les portes sans leur faire d'excuses.

» Ce complet oubli des plus simples notions du *savoir-vivre* eût été impossible autrefois; aujourd'hui on le pratique impunément en apparence, mais il nuit aux moyens de plaire.

» Encore une fois, ma chère Marguerite, apprenez à vous étudier vous-même, c'est un soin dont l'âge ni le rang ne sauraient nous dispenser; mais en vous préservant des travers dont je viens de vous crayonner l'esquisse, sachez les supporter avec patience chez les autres. N'oubliez jamais que vous êtes chrétienne, non pour vous effaroucher en entendant d'une bouche étrangère un mot que vous vous garderiez de prononcer, vous refuser à des joies innocentes, affecter une austérité qui serait la critique de la société; mais pour ne jamais vous départir de l'amour, de l'humilité, de la patience dont notre Sauveur nous a donné l'exemple avec les préceptes.

» Au bal aussi bien qu'à l'église, ne convoitez rien de ce qui est à votre prochain; considérez les attraits, les talents des autres femmes, le bon goût ou la magnificence de leurs parures, comme les décorations de ce grand théâtre du monde, où vous vous placez avec elles, et non comme des larcins que vous a faits la fortune; de la sorte n'ayant dans le cœur aucune basse envie, étant au contraire tout douceur et indulgence, vous

plairez généralement ; votre bienveillance pour tous ne ressemblera en rien à de la flatterie : vos complaisances nées de l'abnégation d'un cœur religieux, n'auront point la souplesse de celles de certains parasites qui, flexibles en apparence, ont dans le cœur tout l'orgueil qu'ils chassent de leur maintien.

Grâce à la religion à laquelle vous devez déjà tant, vous serez proclamée aimable et charmante entre toutes, sans que l'on s'inquiète si votre visage et vos discours sont vraiment supérieurs à ceux des autres femmes ; car vous aurez la beauté et l'esprit qui conviennent à la société.

» Voilà, ma chère Marguerite, les conseils que vous avez demandés à votre vieille amie : puissent-ils vous profiter ! elle l'apprendra avec un plaisir égal à la tendresse qu'elle a pour vous. »

V.

Madame Morèle terminait à peine sa réponse à la lettre de Marguerite, quand on lui remit de la part de Laure Durieu, une pressante invitation à aller passer les premiers beaux jours du printemps à la terre de Valombreuse, où M. Durieu avait établi une superbe filature.

Ce même jour, et comme si ses trois élèves se fussent concertées pour revenir en même temps vers elle, madame Morèle entendit annoncer madame la comtesse de Crépy. C'était après six mois d'une absence qui n'avait donné lieu qu'à une correspondance insignifiante, que madame Morèle revoyait Adrienne; la jeune femme était changée à son avantage sur plusieurs points, sa taille était plus développée, plus élégante; l'habitude de la meilleure compagnie avait encore ajouté à sa distinction naturelle, mais on voyait sur sa figure pâlie par les veilles, les traces d'une agitation morale dont madame Morèle ne tarda pas à connaître la cause.

Adrienne avait passé les premiers mois de son mariage en Picardie, dans sa terre de Nyelle; là, rien n'avait troublé son bonheur. Elle aimait sincèrement son mari et croyait posséder tous les dons nécessaires pour être payée de retour; mais à peine établie à Paris, elle avait perdu cette sécurité. Mécontente du présent, inquiète de l'avenir, elle venait chez son institutrice, si longtemps négligée, lui demander quels étaient ces dangers dont le

pressentiment ne lui laissait plus de repos.

Madame Morèle répondit après l'avoir écouté : — Ma chère enfant, mes inquiétudes avaient devancé vos plaintes ! Vous le savez, quand je songeais à l'éducation imparfaite que vous avez reçue, j'éprouvais des remords et je me fis d'amers reproches. Un moment je crus qu'en appelant vos méditations sur ce que la religion attendait de vous, j'avais suppléé à ce qui vous manquait d'instruction pour entrer en ménage, je vois avec douleur que je me suis trompée.

Adrienne. — Hélas ! ma chère amie, en sortant de vos mains je parus charmante à M. de Crépy, il lui a suffi de me voir pour me choisir : tant que nous avons habité la campagne, il ne m'a pas fait entendre une seule plainte ; mon esprit, mon caractère, mes goûts lui convenaient parfaitement : ce n'est que depuis notre établissement à Paris, qu'il tient un autre langage ; on dirait qu'il a reconnu en moi une foule de défauts qui excitent sa défiance ; enfin, le croirez vous, il va jusqu'à me contester la liberté que toute fille acquiert en se mariant. Si je vais dans le monde, il me

suit d'un œil inquiet; si, préférant une agréable intimité au tumulte des bals et des fêtes, je réunis près de moi quelques amis, jamais les personnes qui me plaisent ne lui agréent : il n'y a pas jusqu'à la promenade que M. de Crépy serait tenté de m'interdir.

MADAME MORÈLE. — Adrienne, n'y a-t-il pas de votre faute? êtes-vous toujours celle que j'ai connue?

ADRIENNE. — Oh oui! mon amie, je suis toujours la même : fidèle à vos leçons, je sers et respecte Dieu comme aux beaux jours de mon adolescence; c'est lui, c'est Albert, qui depuis qu'il ne cherche plus à me plaire, a jeté le masque de la piété. Sous prétexte que ses discours sont ceux d'un homme, il dit en ma présence des choses qui me révoltent; c'est une légèreté en parlant des livres saints, une indulgence pour lui-même, une sévérité à l'égard de ses meilleurs amis, une promptitude à les accuser, qui déceleraient l'irréligion, alors même qu'il n'en ferait point parade.

MADAME MORÈLE. — Et vous, ma fille, croyez-

vous vous montrer chrétienne en jugeant le comte de Crépy avec cette rigueur? Au lieu de se presser de blâmer et de reprendre les autres, il faut s'examiner soi-même, faire la part des circonstances, des temps, des mœurs, et n'arriver avec un mari aux reproches et aux mercuriales, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de le ramener; d'abord, figurez-vous bien qu'il est rare qu'une femme rencontre chez son mari, si honnête homme qu'il soit d'ailleurs, des principes religieux intacts: l'éducation morale des garçons est à peu de choses près la même que celle des filles; mais, dès leur entrée dans le monde, l'usage leur enseigne que sur certains points, ils ont le droit de ne faire que ce qui leur plaît, qu'ils sont libres de penser et d'exprimer hautement leurs pensées. Ils paient souvent l'extension qu'ils donnent à ce privilége de leur repos et de leur bonheur. N'importe, ils y tiennent.

ADRIENNE. — Voilà pourquoi Albert ne fait que rire quand je veux le reprendre à ce sujet?

MADAME MORÈLE. — La parole est une chose impuissante pour combattre les fausses idées

du siècle. C'est par les exemples qu'il faut les attaquer. Quelle femme pourrait croire son éloquence plus persuasive que celle qui tonne inutilement depuis tant de siècles du haut de la chaire? mais toutes, si elles sont chrétiennes dans leurs joies, dans leurs douleurs, dans leurs chastes tendresses, peuvent faire chérir à leur mari la religion, à laquelle ils doivent des femmes bonnes et aimables.

M. de Crépy, dites-vous, n'a eu besoin que de vous voir pour reconnaître en vous la femme qu'il doit aimer toute sa vie; vous vous êtes abusés l'un et l'autre; la tendresse qu'inspire la beauté est éphémère. Une femme doit acquérir péniblement l'estime, la confiance, la fidélité de son mari; ces sentiments sont comme les fruits de la terre, on ne les recueille qu'à la sueur de son front. Gardez-vous surtout de traiter de despotisme la surveillance que votre mari exerce sur vos démarches; ce n'est pas vous qu'il craint, c'est le monde; et ce sera un moyen infaillible de vous assurer son affection que de vous montrer à ce sujet plus sévère qu'il ne l'est lui-même : la nature humaine est ainsi faite,

ma chère Adrienne, que les femmes, qui consacrent leur vie à la pratique des vertus dont beaucoup d'hommes s'affranchissent, sont cependant moins exigeantes qu'eux sur ce point; une mère, une épouse vertueuses aimeront de toute leur ame le fils, l'époux qui se feront une réputation de mauvais sujet; le blâme du monde sera presque pour eux un moyen de plaire; tandis que l'homme le moins scrupuleux n'accordera qu'une influence honteuse à celle que la société aura flétrie; il suffira que cette femme partage son nom comme fille, sœur ou épouse, pour qu'elle soit pour lui un sujet d'humiliation, fut-elle la beauté même ou l'esprit en personne; tandis que l'approbation du plus grand nombre est au contraire une auréole dont l'éclat embellit la femme la moins heureusement partagée des dons de la nature, la rend chère aux siens et lui donne l'autorité dans sa maison.

La réputation d'une femme est donc une question de vie ou de mort pour son bonheur. Les inquiétudes de votre mari à ce sujet prouvent, non un caractère injuste et tracas-

sier, mais la connaissance de la vérité des choses. C'est pourquoi, ma fille, à la soumission envers Dieu, à la soumission à vos devoirs d'épouse, il faut ajouter celle difficile et fatigante qu'exige le monde.

ADRIENNE. — Le monde! ma bonne amie, je l'ai entrevu cet hiver, et je voudrais que vous pussiez me définir ce que désigne ce mot ?

MADAME MORÈLE. — C'est une tâche difficile que vous me donnez là ; ce nom, qui est celui de la généralité de l'univers, désigne en même temps une très infime portion de ses habitants dont la réunion devient le centre de tous les plaisirs frivoles. La religion nous enseigne à mépriser ce tourbillon d'orgueil féroce et de vanités puériles; et pourtant elle, toujours si conséquente, nous défend de braver ce même monde que nous devons dédaigner. La vertu la plus pure ne peut que gagner à le respecter, et le désordre ne saurait vivre en paix avec lui.

ADRIENNE. — Ah! ma chère madame Morèle, que dites-vous là?

MADAME MORÈLE. — Une vérité qui a tout

l'air d'un parodoxe, j'en conviens, car ce monde, d'une justice par fois si sévère, a d'étranges tolérances pour les vices, des indulgences qui font frémir la probité ; mais retenez-bien ce mot, il tolère et ne pardonne pas. En même temps il faut convenir que l'on pratique pour lui plaire des vertus qui ne sont pas à dédaigner : le respect des bienséances, un usage honorable de sa fortune, le soin de sa propre dignité dans le choix de ses plaisirs et de ses amis, sont autant d'hommages rendus aux exigences du monde. C'est pour ces exigences qu'ont été faits ces vers de Boileau :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y saurait rentrer quand on en est dehors.

Appliqués à la vertu, ces vers seraient un mensonge impie ; il n'est point de fautes dont on ne se relève, point de bourbier dont une bonne résolution ne puisse nous tirer. Loin d'être comme une île escarpée et sans bords, la vertu est accessible de toutes parts, c'est l'image sur la terre de la miséricorde divine.

Mais le monde n'a rien de Dieu, je vous l'ai déjà dit, il tolère et ne pardonne pas.

ADRIENNE. — Le mieux serait de rompre avec lui.

MADAME MORÈLE. — Sans doute; mais il ne s'agit pas ici de choisir sa place, la vôtre est marquée au milieu la foule, c'est là et non dans la retraite que vous devez apprendre à vivre. Membres d'une société civilisée, nous devons savoir marcher d'un pas ferme à travers les dangers dont elle fourmille, étudier son code et nous y plier. Cette étude n'entre pas dans l'instruction que l'on donne aux jeunes filles. Voilà pourquoi, mon enfant, votre éducation incomplète m'a laissé tant de tristesse et d'inquiétude; mais si vous voulez me continuer votre confiance et votre attention, je vais tâcher de suppléer par mes discours à ce qui vous manque d'expérience, car, celle-là est une rude institutrice, et qui fait chèrement payer ses leçons.

ADRIENNE. — Parlez, ma chère amie, mais hélas! je ne le vois que trop, ce n'est que dans la solitude que l'on trouve le bonheur!

MADAME MORÈLE. — Ma fille, partout le

bonheur est le prix de la bonne volonté persévérante. Au premier examen, on est tenté de se révolter contre les lois du monde, parce que, à l'opposé de celles Dieu, qui sont immuables, elles paraissent capricieuses, incohérentes, bizarres. Puis en y regardant de plus près, on reconnaît que beaucoup d'entre elles sont utiles au bon ordre de la société, qu'elles ne demandent que le sacrifice de désirs inconsidérés, et qu'enfin, fussent-elles parfois oppressives, le meilleur parti est encore de s'y soumettre. Il n'est pas de règle si pesante, dont l'obéissance n'ait fait sortir de grandes actions ou des joies infinies, tandis que la révolte et les luttes qu'elle traîne après elle, n'engendrent que désordres et que malheurs.

Le code du monde peut se diviser ainsi : Les égards dus à l'opinion, la soumission aux usages, soumission peu fatigante, à laquelle un bon esprit se plie, non seulement dans son pays, mais chez l'étranger. De votre soin à ménager l'opinion, de la manière dont vous saurez vous conformer aux usages, dépend pour vous l'approbation du monde, et

de cette approbation, le contentement, la confiance de ceux qui vous sont chers.

On blesse l'opinion, en plaçant hardiment sa propre volonté au-dessus des convenances; je n'ai pas besoin d'examiner ici les actions qui porteraient atteinte à vos devoirs d'épouse; vous savez que le premier de tous est la fidélité, qu'elle doit non seulement remplir votre cœur, mais encore briller dans toutes vos démarches. Jamais vous ne devez séparer vos intérêts de ceux de votre mari; jamais vous ne devez, sous aucun pretexte, donner à un étranger la préférence sur lui. Ce n'est pas le monde seulement qui commande ces choses, c'est Dieu. Quand il s'agit de cette union sublime consacrée dans le paradis terrestre par l'éternel, tout est étranger pour la femme, comparé à son mari; ses amis, ses parents, ses enfants même, qui ne doivent occuper que la seconde place après leur père. Quand une femme comprend ce que de tels sacrifices ont de sublime, quand elle se prépare à les accomplir, qu'est-ce pour elle que ces exigences du monde, dont j'ai maintenant à vous entrenir?

Qu'une nouvelle mariée profite de sa position pour briser avec légèreté des liens de famille ou des relations anciennes et honorables et leur préfère des liaisons plus amusantes, l'opinion du monde se lèvera contre elle; si parmi ces nouveaux amis, il en est qui ont mérité quelque blâme, ils l'envelopperont, elle innocente, dans la réprobation encourue par eux. Vous le voyez dès le premier exemple, le juste et l'injuste sont étrangement mêlés; les contradictions ne manqueront pas non plus.

Le monde offre aux jeunes femmes tous les plaisirs et les excite à en profiter, car il ne veut pas qu'elles se montrent sauvages; il les juge mal quand elles font trop les dédaigneuses, ce qui n'empêche pas qu'il les blâme plus sévèrement encore quand elles s'y livrent avec trop d'ardeur; surtout celles qui donnent beaucoup de leur temps à la parure, à la danse, à l'équitation, et montrent en elles le goût de la dépense et l'envie de se faire remarquer, même aux dépens de la stricte pudeur.

Le monde de nos jours fait preuve de libé-

ralité envers les femmes, il leur permet d'avoir des talents, du savoir, et l'opinion affranchit de bien des entraves celles qui s'en servent pour se faire une existence indépendante, ou pourvoir à l'entretien de leur famille. Mais ces droits qu'il leur accorde, après les leur avoir si longtemps refusés, qu'elles se gardent de les proclamer, qu'elles se gardent surtout de se montrer plus exigeantes. Toute femme qui se fait apôtre d'idées nouvelles, ou prophète de conquêtes à venir est rejetée ; on ne s'arrêtera pas dans le blâme, on pervertira ses intentions, on attaquera ses mœurs, on doutera même de sa probité. La justice est dans la condamnation d'une femme qui s'affranchit de la modestie, et veut empiéter sur les attributs de l'autre sexe ; l'injustice, dans le choix et la promptitude des flétrissures souvent imméritées.

Beaucoup de femmes, satisfaites du témoignage de leur conscience, croient pouvoir se donner impunément l'apparence des torts qu'elles n'ont pas. C'est là une faute grave qui témoigne d'ailleurs de peu de délicatesse et de raison ; on peut même dire qu'il y a de

la démence à prendre plaisir, quand on est attaché à ses devoirs, à paraître les enfreindre. Que dirait-on d'un homme de bien qui s'amuserait à se laisser surprendre par les agents de police, la main dans la poche de ses voisins, croyant se justifier suffisamment ensuite, en disant : Je n'y prenais rien, ou même j'y glissais une aumône. C'est une triste parure pour une femme que la livrée de l'imprudence et de l'audace. Ce vêtement d'emprunt, semblable à la robe fatale envoyée à Hercule par Nisus, s'attache à l'imprudente, qui plus tard cherche en vain à s'en délivrer. C'est par ce châtiment que l'opinion punit une extravagance qui l'insulte.

Récapitulons, ma chère Adrienne, les choses qui ne touchent pas absolument à l'honneur et que l'opinion du monde réprouve : c'est l'oubli des affections premières; l'amour immodéré du luxe et des plaisirs ; le désir de primer soit par sa figure, son esprit, ses talents ou sa dépense. Quand la crainte du blâme du monde met un frein suffisant à la vanité, elle sauve les femmes aussi sûrement que le pourrait faire la religion, car c'est surtout pour

briller et s'éclipser les unes les autres, qu'elles bravent le *qu'en dira-t-on ;* recherchent le tumulte des bals et des fêtes, affichent dans leurs parures tout le luxe auquel elles peuvent atteindre, indisposent leurs maris, négligent leurs enfants, ouvrent leur maison à ces jeunes oisifs, dont les assiduités donnent aux femmes qu'ils fréquentent, les renoms de la beauté et de l'élégance ; mais leur enlève celui bien autrement précieux de la modestie et de la prudence.

Du nombre des reproches que vous avez adressés à votre mari, ma chère Adrienne, il en est un qui m'a plus péniblement frappé que les autres. Il vous dénie, dites-vous, l'indépendance que vous avez acquise en vous mariant ; quelle erreur déplorable que celle qui fait dater l'affranchissement des femmes, du jour où elles contractent de nouveaux devoirs plus difficiles et plus multipliés! C'est là une des inconséquences du monde.

Pourquoi la jeune fille est-elle privée de cette liberté, que chez nous les femmes réclament le lendemain de leur mariage? c'est que non seulement elle doit rester pure, mais en-

core éviter tout ce qui pourrait ternir sa réputation. Cette réputation on la lui a rendue précieuse, c'est la gloire de sa famille, le plus beau fleuron de la couronne de sa mère, et par une inconséquence qu'on ne saurait qualifier, de très grands esprits s'attachent à détruire chez les femmes la retenue que l'on souffre encore chez les filles ; ils placent en toute occasion la franchise et le courage dans les sentiments et les actes mêmes les plus *excentriques*, au-dessus de la prudence et de la soumission, affectant de trouver pardonnables après le mariage, des fautes que pas une mère n'oserait tolérer chez sa fille, à la condition que ces fautes seront avouées sans détours, c'est-à-dire avec la dernière audace.

Qu'y a-t-il donc de changé pour la nouvelle mariée, qui puisse motiver cette différence qu'on veut établir entre la réserve d'une fille et la liberté d'une femme? N'a-t-elle pas fait succéder au nom de son père un nom qui sera un jour celui de ses fils? N'a-t-elle pas à la place de sa mère, un mari sur lequel le monde rejettera la honte de ses fautes, parce que lui

aussi doit être son guide et son protecteur, qu'il doit savoir conserver sa confiance et son amour, et que s'il manque à sa tâche, il est hué, comme celui qui, s'élançant pour franchir un fossé, tombe au milieu.

Tout est donc pareil pour vous et pour vos semblables entre hier et aujourd'hui; le mieux et de persévérer dans une sage soumission, ne fût-ce que dans l'intérêt de votre propre repos.

Le repos, ce bien suprême, la jeunesse ne comprend pas tout ce qu'il a de bon ; saisie d'une sorte de fièvre elle le confond avec l'ennui ; gardez-vous de cette erreur, ma chère Adrienne. Obéissez : les luttes où se précipitent les esprits indépendants sont affreuses, commencées dans la famille elles s'achèvent devant la société ; les femmes y perdent pièce à pièce leur armure d'innocence, de modestie, de raison ; et quand brisées, vaincues, elles veulent crier merci au monde qu'elles ont bravé, il est trop tard ; les combattants se changent en bourreaux, armés pour la flagellation. Les couronnes dérisoires sont prêtes, et les poteaux d'infamie où le monde attache

ses victimes sont dressés. Sévère pour tout ce qui se heurte à lui, ce monde est impitoyable pour notre sexe : les hommes y dominent, et comme je viens de vous le dire, il n'y a qu'un instant, ils ne nous pardonnent pas plus l'audace qu'ils ne se pardonnent à eux-mêmes la lâcheté ; d'ailleurs les femmes sont loin de se soutenir entre elles ; les plus sages sont les plus indulgentes, elles tendent parfois la main à leurs pauvres sœurs tombées, mais celles qui ont manqué à leurs devoirs, méprisent leurs pareilles et les poursuivent de leurs sarcasmes, ainsi que l'on voit dans une maison de fous, les misérables qui y sont enfermés n'avoir que haine et dédain les uns pour les autres.

ADRIENNE. — Ce tableau est effrayant, ma chère amie, et pourtant les usages du monde nous imposent cette liberté, dont il se fait ensuite des armes contre nous ! tant d'incohérence me confond. Faut-il rejeter ce que l'usage commande, ou s'y soumettre, ainsi que vous me l'avez dit en commençant ce discours ?

MADAME MORÈLE. — C'est à savoir s'y con-

former avec prudence, que consiste la sagesse d'une femme.

L'usage en France, car chaque pays a les siens conformes à ses mœurs, à son caractère, l'usage en France, disons-nous, interdit non seulement à une demoiselle de sortir seule, mais d'être conduite par d'autres personnes que celles de sa famille ou ses domestiques; la nécessité peut seule l'affranchir de ces entraves, ainsi que nous le voyons pour les filles du peuple et les ouvrières. Encore ces dernières, sont elles honnies et réputées de mauvaises mœurs, si elles profitent de cette liberté pour se procurer quelques amusements; une demoiselle de vingt-cinq ans n'oserait pas sortir seule : sitôt mariée, une femme beaucoup plus jeune part de chez elle sans être accompagnée, va faire des emplettes ou des visites du matin, sans que personne y trouve à redire. Mais pas plus que la grisette, elle ne peut se montrer ainsi dans aucun lieu de réunion. Aux promenades, aux théâtres, dans les salons, il faut qu'une femme soit accompagnée de son mari ou de proches parents, respectables par leur âge et leur caractère. Le

mari est le seul homme dont la protection suffise à une jeune femme; en son absence, il faut adjoindre aux autres une femme âgée.

Jadis on donnait le nom de *chaperons* à ces guides de la jeunesse, le choix en est difficile et le mieux est de les prendre dans sa plus proche parenté; une jeune femme ne peut pas avoir de meilleur chaperon que sa mère ou celle de son mari ; tout en profitant de l'autorisation de quitter sa maison le matin sans être suivie, une jeune femme doit être elle-même un censeur sévère de ses courses au dehors; il faut que les motifs en soient connus autant que possible, et la durée probable de son absence facile à apprécier ; vous gagnerez, ma chère enfant, à cette réserve, de ne point contracter l'habitude de vagabondage, qui pousse beaucoup d'entre vous hors de chez elles, sans but et sans nécessité : les femmes sédentaires ajoutent par ce petit mérite à leurs droits au respect, à la bienveillance de tous.

Quand on saura que vos soins tendent invariablement à n'avoir ni correspondance, ni liberté dont vous puissiez abuser, le soup-

çon qui poursuit toutes les femmes, et comme un glas funèbre sonne à l'avance l'agonie de leur innocence, s'éloignera de vous.

Songez bien encore que cette liberté d'aller et venir sans contrôle dont les filles du peuple jouissent en naissant, que celles de la classe moyenne acquièrent par le mariage, se restreint à mesure que le rang s'élève; elle est à jamais interdite aux princesses, et vous même, ma chère Adrienne, avec votre rang et votre fortune, vous auriez aussi mauvaise grâce, courant les rues à tous propos sans être suivie, qu'à prétendre ne pouvoir jamais le faire. Ce sont là des nuances que le tact nous apprend à connaître; dans bien des cas, comme dans celui-ci, faire tout ce que l'usage nous permet, c'est s'exposer au blâme; s'en abstenir entièrement, c'est afficher une prétention.

La chambre d'une jeune fille est un sanctuaire où ne pénètrent que sa mère et ses plus intimes compagnes. L'appartement d'une nouvelle mariée est ouvert sans distinction d'âge et de sexe, à toutes les personnes qui composent sa société et celle de son mari. L'u-

sage toujours en France, et particulièrement dans les grandes villes, autorise les visites d'hommes étrangers à la famille, mais le bon goût, la prudence et la saine raison, mettent de nombreuses restrictions à ce droit.

Une femme de condition médiocre qui n'a pas de salon à ouvrir, ne saurait admettre des étrangers dans l'intérieur de son ménage, ni leur donner le temps réclamé par la surveillance et l'aide qu'exigent le service de domestiques peu nombreux ou ignorants, les soins dus aux enfants, les utiles travaux à l'aiguille auxquels se livre une femme chargée de l'entretien du linge de la maison.

Dans une autre condition de fortune, il ne faut pas non plus être toujours prête à recevoir : toute femme, quel que soit son rang, est née pour être ménagère, épouse et mère. La plus grande partie de son temps appartient à sa maison et à sa famille ; la femme qui abdiquerait ces soins, ne serait plus chez elle qu'un objet de luxe aussi dispendieux qu'importun. D'ailleurs, tous les hommes sont occupés, qui dans son atelier ou son comptoir, qui dans son cabinet, qui à la bourse,

qui à la chambre ; ainsi ce serait seule, sans guide ni surveillant, qu'une jeune femme à peine sortie de dessous l'aile de sa mère, écouterait les étranges propos des oisifs des deux sexes, attirés chez elle par le besoin d'abréger des heures qui leur pèsent. Il ne faut pas de longues réflexions pour comprendre qu'ici encore, en faisant tout ce que l'usage permet, on risquerait de blesser l'opinion.

Pour règle de conduite à cet égard, tracez autour du faisceau, formé du mari et de la femme, des cercles; celui de la famille d'abord et des vieilles amitiés qui se confondent avec elle, c'est le plus étroit ; viennent ensuite les relations obligées ; puis enfin la cohue, le monstre aux mille têtes, qui ne sont qu'yeux, oreilles et langues, le monde enfin !

Heureuses les femmes qui, sans mécontenter ce vieux desposte, savent le tenir à distance ; tour-à-tour fantasque et exigeant, il se moque ou s'offense. Si vous êtes naïve, gardez-vous de lui montrer vos enchantements, il les tournerait en ridicule ; gardez-vous encore plus de le mettre dans la confi-

dence de vos désappointements : il est blasé sur toutes les colères ; l'indignation, trop vivement exprimée, l'offenserait. Peut-être douterait-il de votre sincérité ? car il est riche en mauvaises opinions ; ou, ce qui serait pire encore, il vous contesterait le droit de vous montrer si sévère. Ne pensez pas qu'un cœur loyal et des mœurs pures suffisent pour affronter sans dangers cette épreuve. La discussion du monde ressemble à ce terrible appareil chimique, qui découvre et met en évidence la plus faible parcelle d'arsenic. Qui peut dire qu'il n'a pas dans sa conduite un *scrupule*, un *atôme* de mal qui, mis au jour, commenté, grossi par la malignité, va servir de base à une accusation d'outrecuidance ou de légèreté.

Vos aimables sentiments sont les joyaux de votre intimité ; ne les prodiguez pas devant le monde, qui ne les apprécierait pas à leur valeur. Pour continuer notre figure, agissez avec lui comme les courtisans en usent avec le roi ; ils craignent surtout de l'importuner.

Le monarque qui règne de par les lois, se tient dans son palais ; le second souverain,

le monde, se rencontre partout où s'allume un lustre ; il entre chez vous avec une visite cérémonieuse, il s'asseoit à votre table dans un dîner prié, il trône dans votre salon un jour de réception ; qu'il vous trouve toujours une figure calme, une attitude circonspecte, rien enfin qui puisse exciter son humeur hautaine et railleuse. Il s'ennuie des chagrins qu'on lui montre, se fatigue encore plus vite du spectacle du bonheur. L'argent qu'il courtise volontiers deviendrait un tort à ses yeux, s'il pouvait rendre heureux, et déjà il couvre de ridicule ceux qui se réjouissent naïvement de leur fortune.

Tout en recherchant l'approbation du monde par une conduite digne et prudente, gardez-vous de solliciter ses faveurs ; ne lui demandez en retour de votre froide urbanité que de légères distractions, des amusements que l'on prend et que l'on quitte indifféremment. Soyez spectatrice et jamais actrice dans les scènes qui se jouent sur son théâtre; fuyez l'engouement de ce souverain avec autant d'ardeur et de persévérance que sa réprobation.

Il n'y a plus de repos pour la femme qui se livre à lui corps et ame. A côté d'une ambition si misérable qu'elle soit, se place toujours l'inquiétude. Celle du triomphe de la vanité trouble profondément. Il est rare que l'on se plaise dans une réunion quand, avant de s'y rendre, on s'est demandé : Serais-je trouvée assez belle, assez aimable ? une parure plus élégante que ma parure préparée avec tant de soins ne va-t-elle pas m'éclipser ? une rivale ne se dispose-t-elle pas à me disputer le sceptre de la mode ? tels sont les soucis des femmes que l'on nomme femmes du monde, soucis méprisables, mais qui, par cela même, obscurcissent leur intelligence, dessèchent leur cœur. Ne demandez pas à celles qui sont ainsi préoccupées une seule pensée pour leurs enfants, un coup-d'œil aux affaires de leur maison, une attention pour leur mari. Elles n'ont pas plus le loisir de s'en occuper qu'un ministre d'État de songer à ses propres affaires. Leurs jours, leurs nuits appartiennent au monde ; elles ne choisiront pas pour compagne la femme avec laquelle elles sympatiseront le mieux ;

mais celle que la mode leur désignera comme ne faisant point tache dans un ensemble ou tout doit être en harmonie. La mode a ses parias et ses castes privilégiées comme la religion de Brama. Les premiers vivent dans l'humiliation, s'épuisent en efforts infructueux pour obtenir un coup-d'œil favorable du monde et de sa déesse. Les autres, plus favorisées en apparence, sont en réalité les plus à plaindre : elles se livrent entre elles une guerre acharnée sans paix ni trève ; les armes avec lesquelles elles s'entre-déchirent sont le sarcasme, la médisance, la calomnie même ; tous les bons sentiments périssent dans ce tourbillon ; la femme qu'il entraîne oublie Dieu, ses proches, ses plus saintes affections. Une fois dans cette voie de perdition, elle perd la force de revenir sur ses pas ; le monde la fascine ; elle le suit haletante, épuisée par la fatigue et le dégoût, jusqu'au moment où le capricieux souverain se retournant tout à coup, regarde son esclave d'un œil sévère, et la voyant vieille et laide la condamne à l'opprobre et à l'abandon, pour n'avoir pas su se défendre de ses séductions.

ADRIENNE. — Malgré mon peu d'expérience, ma bonne amie, je reconnais pour véritable cet effrayant tableau, mais il n'a rien qui m'inquiète; déjà j'éprouve instinctivement de l'éloignement pour le monde: le premier regard que j'ai jeté sur lui, me l'a montré sans fard: ce que j'aime, ce que je désire c'est une intimité choisie; j'appelle l'amitié, la confiance; mais les choix que je veux faire m'attirent les sarcasmes de M. de Crépy, et les personnes que je préfère sont par cela même exposées aux traits de son humeur dénigrante.

MADAME MORÈLE. — Prenez garde, Adrienne, de calomnier la prudence de votre mari, en ne voyant qu'un despotisme capricieux dans son éloignement pour de prétendues amitiés, trop promptes et trop multipliées. Le mariage pour être heureux doit être une solitude à deux. Aimez votre prochain, songez à lui avec bienveillance, soyez toujours prête à le secourir de votre bourse, de vos conseils, de vos soins; sacrifiez pour le servir, vos goûts et vos amusements, ainsi que le commande l'Évangile; mais n'attendez de lui ni votre bonheur, ni même vos plaisirs; vous devez les trouver

dans votre maison. Cette introduction de l'étranger dans l'intimité conjugale est un malheur même en écartant la différence du sexe, qui pourrait la rendre scandaleuse. Que direz vous à une amie que vous ne deviez confier à votre mari, à celui qui a droit à votre estime et à votre respect aussi bien qu'à votre amour? et si, par malheur, vous étiez contrainte à lui retirer ces biens, vous ne seriez pas autorisée pour cela à les donner à d'autres.

La confiance entre époux est un devoir égal à la fidélité: toutes les pensées de la femme appartiennent à son mari; se taire en ménage c'est déjà mentir. Cette confiance doit être réciproque, et si l'époux hésite à l'accorder, la femme ne doit rien négliger pour l'obtenir. Partout, ma chère enfant, on retrouve la malédiction jetée sur les fils d'Adam : rien sans travail; c'est notre état sur la terre. Vous faisant humble et patiente, écoutez tout ce que dit M. de Crépy; vous identifiant à ses pensées, répétez-vous sans cesse qu'en épousant sa personne, vous avez épousé ses goûts, ses intérêts, ses affections.

On prépare de mauvais ménages en persuadant aux jeunes personnes qu'une femme ajoute à ses grâces, en restant étrangère à la politique, aux sciences, au commerce, et en ne se mêlant en rien aux affaires, qui absorbent une si grande portion de la vie des hommes.

Certes, une jeune femme qui, dans un cercle, tiendrait le dé de la conversation sur ces matières se rendrait ridicule ; mais entre disserter dans un salon, ou prêter chez soi une oreille attentive aux préoccupations de son mari, la distance est grande.

Quand un homme, négociant, fonctionnaire public, artiste ou savant, trouve sa femme absolument étrangère à ce qui touche sa réputation, sa fortune, son honneur, il lui retire sa confiance. Il verse alors dans le sein d'un ami les paroles qui ne trouvent pas d'écho chez lui, et demande des conseils en retour de ses confidences. Si ces conseils sont bons, la reconnaissance qu'il en aura sera un larcin fait à la femme, qui verra de plus en plus la confiance de son mari, son bien le plus précieux, s'éloigner d'elle ; mais presque

toujours, ces conseils venus du dehors sont pernicieux et ne valent pas ceux d'une femme que son propre intérêt, celui de son mari, de ses enfants, rend clairvoyante. Combien ne voit-on pas tous les jours de ces pauvres créatures délaissées, parce qu'elles l'ont bien voulu, écartées de plus en plus des entretiens où se décident les grandes entreprises, ne plus être initiées qu'à la ruine de leur fortune! Parfois les malheureuses, averties par l'instinct de leur propre conservation, plus souvent encore par l'amour maternel, veulent s'interposer : il n'est plus temps ; par légèreté, par insouciance, elles ont laissé croire à leur incapacité ; on les écarte, sans les écouter : leur juste inquiétude est attribuée à la mauvaise humeur, à la jalousie; qu'il s'en trouve dans le nombre qui insistent, les querelles survienent ; c'est ainsi que se font les mauvais ménages. Voilà, ma chère Adrienne, les fruits les plus communs de ces amitiés qu'entre hommes l'on regarde comme innocentes et permises. Celles que vous contracteriez, vous, n'auraient pas des inconvénients aussi graves, mais elles n'en seraient pas moins coupa-

bles. La fidélité conjugale est une fleur délicate qu'un souffle peut flétrir ; vos plus doux épanchements appartiennent à votre mari ; les naïfs élans de votre cœur, vos larmes, vos joies ne doivent pas avoir d'autre confident ; si vous ne trouvez pas en lui la complaisance et la sympathie que vous pouvez désirer, privez-vous avec résignation du bonheur que donnent les confidences, mais ne le cherchez point au dehors.

Sacrifier les jouissances mêmes les plus précieuses, quand elles doivent s'acquérir au prix de la portion la plus minime de nos devoirs, voilà la véritable immolation chrétienne. On croit la remplacer par le jeûne et des macérations matérielles, on se trompe : ce n'est pas votre corps, cette proie future des vers, que Dieu vous demande, c'est votre ame : et vous la lui consacrez en la pliant sans réserve aux lois qu'il a daigné vous donner lui-même. Lisez dans la *Genèse* l'institution du mariage, fondé par l'Éternel, et décidez s'il vous est permis de discuter les mérites de celui, dont, selon la belle expression de l'Écriture, vous êtes *la moitié*, et de

disposer à votre gré de telle ou telle portion de votre affection, pour la transporter à des amitiés étrangères.

Sans doute la perversité humaine, la vie en société qui exalte toutes les passions; une civilisation trop raffinée, qui cherche sans cesse à rendre le devoir commode et le joug léger, ont fait entrer bien des douleurs et des privations dans cette union, d'abord si belle, de l'homme et de la femme.

Mais, croyez-moi, la patience, la douceur sont encore les meilleurs remèdes à ces maux. Ne vous arrêtez pas à compter une à une les petites misères de notre condition; placez-vous plus haut pour la considérer, et vous verrez que la femme à laquelle, dit-on, la société ne fait pas une place suffisante, est cependant, comme fille, épouse et mère, dépositaire de l'honneur, du repos du bien-être de trois générations. Sans tant vous occuper de vos droits prétendus et des gènes qu'on vous impose, considérez la grandeur de votre rôle d'épouse et de mère, et bientôt il vous suffira. Entretenez dans votre maison l'ordre et la bonne harmonie, sans lesquels il n'y a ni richesses,

ni dignité. Si votre mari est d'un caractère difficile, au lieu de vous en plaindre, étudiez-le et prenez à tâche de l'assouplir par la satisfaction et le bien-être. Une souffrance morale, si légère qu'elle soit, aigrit à la longue ; le contentement du cœur au contraire, est le premier élément de la bonté ; ainsi faites que chacun soit heureux autour de vous, afin d'être meilleur... Il est un vieux proverbe qui dit : *Ce que femme veut Dieu le veut.* Au lieu d'user cette puissance de domination à de misérables intrigues, employez-la à atteindre ce but.

Ne croyez pas y parvenir par de lâches condescendances : si indulgente que l'on soit on ne doit jamais être faible ; que vos valets soient bien traités ; traités comme des hommes et non comme des choses. Mais qu'ils soient exacts et respectueux dans leur service. Que votre mari soit obéi, respecté par dessus tout ; donnez-en l'exemple. Que vos enfants, quand vous en aurez, aient cette grâce et cette confiance qui naissent du bonheur, mais ne les gâtez pas : que, dès leur plus petite enfance, ils apprennent à se plier à la discipline, et

obéissent à l'un de vos regards, au seul nom de leur père. Si vous négligez ce soin, plus tard il faudra employer la violence pour contraindre ces petits êtres mutinés : de là des réprimandes, des exécutions ennuyeuses toujours, pénibles parfois, et qui finissent par l'expulsion des enfants de la maison paternelle : souvent même avant qu'ils soient partis pour le collége ou le couvent, le père leur a cédé la place, fatigué des scènes et du tumulte que des enfants mal élevés amènent dans une maison.

Ne vous figurez pas qu'un enfant malpropre, importun, bruyant, est seul un enfant gâté. Au lieu de les favoriser ainsi qu'on le fait trop souvent par inertie, attaquez avec fermeté et persévérance, l'égoïsme, la dureté, le mensonge, la convoitise, l'insubordination ; tous les enfants naissent avec des penchants dont l'âge fait des vices, s'ils ne sont pas réprimés à temps.

Voilà, ma chère Adrienne, les véritables occupations de la femme mariée. Une autorité suffisante pour bien organiser sa maison, voilà son droit. Les premiers temps qui sui-

Elle se jeta dans les bras de l'institutrice, en la priant de la garder.

vent une heureuse union, sont les fêtes du mariage. Ce sont les jours fortunés que vous avez passés à Nyelle; mais après les fêtes viennent les labeurs, tous les fils d'Adam y ont été condamnés; l'inégalité des conditions sociales est impuissante pour les y soustraire; par tout et pour tout il faut travailler. L'important c'est de se préparer une bonne récolte.

Vous ne la trouverez pas dans le monde, vous ne la trouverez pas dans des intimités en dehors de votre famille; vous ne la trouverez pas surtout dans l'indépendance, la plus cruelle des déceptions que l'humanité puisse poursuivre.

Madame de Crépy avait attentivement écouté son institutrice; la dernière partie de son long discours avait surtout paru la frapper. Quand madame Morèle eût cessé de parler, elle se jeta dans ses bras en la priant de continuer à la guider. Madame Morèle lui rendit ses caresses, mais repoussa sa demande:

— Vous connaissez la voie, lui dit-elle, marchez-y de vous-même: on ne s'attache à une œuvre qu'autant qu'elle est sienne; vous de-

vez rendre votre mari heureux par votre caractère et les témoignages de votre affection. C'est vous et non pas moi qui peux connaître les moyens de le contenter ; je vous ai dit tout ce que je pouvais vous dire à cet égard, en vous rappelant que vous devez le préférer à tout autre, et que votre plus belle parure à ses yeux sera une conduite prudente et une réputation intacte.

Pour que votre mari soit heureux par ses enfants, non seulement ne les gâtez pas, mais reprenez-les et commencez ce travail de bonne heure : quant aux moyens, ils sont aussi variés que les caractères ; cherchez ceux qui conviendront aux natures qui vous seront échues en partage. Les systèmes exclusifs sont toujours d'une application dangereuse.

Une maison bien tenue et agréable est un élément de bonheur pour un homme ; cela posé, appliquez votre intelligence et travaillez au jour le jour, à deviner et contenter les désirs de votre mari. Travaillez, prenez de la peine ; je vous le répète, nous y sommes tous condamnés, si je prenais sur moi la tâche qui vous est échue, ce serait inutilement pour

votre satisfaction ; car Dieu est trop juste pour vous donner le salaire du labeur d'autrui.

Allez, mon enfant, et si vous emportez d'ici un bon vouloir à la place du découragement qui vous y a conduit, j'aurai fait tout ce qu'il est en la puissance d'une amie de faire.

VI.

Celle des élèves de madame Morèle avec laquelle il nous reste à faire connaissance, Laure Durieu était fille unique d'un riche manufacturier du département de Seine-et-Oise. Indépendamment de la fortune qu'elle attendait un jour de son père, elle avait été choisie par son oncle Laurent pour sa léga-

taire universelle et, avait hérité à la mort de ce bon parent, d'une ferme considérable, dont les terres touchaient à celles du domaine de Valombreuse.

Valombreuse, ancienne demeure féodale, avait été convertie à la fin de l'empire en un établissement industriel : ces vieilles murailles devaient, comme celles de la ville éternelle, voir la puissance s'éterniser à leur ombre, en changeant de main et de maître. Le père de Laure exploitait ce grand établissement avec une rare intelligence ; on y voyait réunies toutes les merveilles de l'industrie moderne. L'infatigable vapeur faisait mouvoir des milliers de fuseaux et tourner avec une effrayante vitesse des rouages et des cylindres d'une pesanteur fabuleuse. L'homme, dont les bras sont loin de pouvoir exécuter tout ce qu'enfante son imagination, s'est asservi d'abord ses semblables moins forts ou moins heureux, et les a nommés ses esclaves. Il a dompté ensuite les animaux plus vigoureux que lui. Bientôt, reconnaissant que les forces de toutes les créatures ont des bornes, tandis que ses besoins et ses

désirs n'en n'ont point, il a dans son impatiente convoitise appelé à son aide les éléments auxquels tout cède ; mais le vent est capricieux, l'eau soumise aux intempéries des saisons, l'ardeur du soleil la tarit ; le souffle des vents glacés de l'hiver l'immobilise. Le feu seul appartient à l'homme qui l'alimente. Il enfante la vapeur, cette puissance terrible qui fonctionne sans paix ni trève, tant que le feu brûle, et qui dévorera ainsi le monde.

Les objets extérieurs influent sur l'humanité plus qu'on ne saurait croire. M. Durieu, et ses ouvriers placés au centre de ce mouvement, avaient contracté quelque chose de l'activité inexorable de leurs machines. Ils jouissaient mal du jour du repos, tout désorientés qu'ils étaient ; les bruits harmonieux de la nature étaient le silence pour leurs oreilles accoutumées au grincement des machines, que dominait de temps à autre la voix du contre-maître. Le mouvement des créatures, le balancement des plantes, le cours réglé des astres, c'était l'immobilité, comparés au rapide mouvement de rotation

imprimé aux vis d'acier qui flamboyaient au soleil comme l'épée de l'ange exterminateur.

Les ouvriers cherchaient dans les cabarets à se débarrasser, par l'ivresse et les querelles, de l'oisiveté où les laissait l'absence du tumulte de l'atelier.

M. Durieu, trop homme de bien pour chercher des distractions analogues à celles que prenaient ses ouvriers, subissait avec dignité l'ennui de sa condition. Ses sœurs, âgées toutes deux, le voyaient sans s'émouvoir lutter contre le sommeil le matin pendant l'office divin, s'y abandonner après-midi en lisant les journaux négligés toute la semaine; et bailler le soir pendant la promenade ou la partie de cartes qui terminait cette fatigante journée du dimanche.

Quand Laure eut dix-huit ans, son père la rappela chez lui, l'établit à la tête de sa maison, et la mit en possession de ses revenus à elle, selon une clause expresse du testament de M. Laurent Durieu. Laure n'était point jolie, sa haute taille, ses traits prononcés, qui contrastaient avec un teint malad[illegible]

dénué de fraîcheur, la faisaient même trouver laide au premier abord. Douée d'une ame sensible et fière, peut-être un peu trop disposée à la défiance quand il s'agissait de ses moyens de plaire, elle s'était dit de bonne heure, que le mariage n'était point son fait. Son père ne la contrariait point à ce sujet; il avait un fils déjà père de plusieurs enfants, cela lui suffisait : car il détestait les nombreuses familles qui mettent en la partageant une fortune à néant.

Cependant, Laure, comme toutes les jeunes filles, avait rêvé une vie agréable pour le temps où elle serait *sa maîtresse*. Ce qu'elle trouva chez son père, ne réalisa pas cet idéal. La tenue de la maison était honorable, mais encore soumise à l'économie rigide qui avait présidé *aux commencements* de la fortune de la famille Durieu.

Laure appelée pour remplacer ses tantes dans la conduite du ménage, pensa qu'un emploi plus libéral, d'une faible portion de leurs revenus à tous, suffirait pour faire disparaître ce que cet intérieur avait de froid et d'austère. En effet, comme à d'excellentes

théories sur l'économie domestique, elle joignait beaucoup de goût et d'élégance naturelles, en peu de temps, Valombreuse prit par ses soins un nouvel aspect. La table, sans être beaucoup plus coûteuse, devint plus délicate. Les fleurs répandues en profusion dans les parterres, ornèrent aussi les appartements et leur donnèrent un air de fête : les serviteurs mieux dirigés, remplacèrent un certain laisser-aller campagnard, par une tenue irréprochable et des manières à la fois empressées et respectueuses, qui rendirent leur service agréable ; les amis et les voisins accoururent à Valombreuse. Aux yeux du vulgaire on était heureux, puisqu'on s'y amusait; mais qu'est-ce que le bien-être matériel? demandez-le aux riches de la terre, ils vous diront en se plaignant de leur sort, que c'est l'ennui, compagnon de la satiété, et que bien souvent ils envient aux pauvres l'attente de jours meilleurs et les excitations des désirs non satisfaits.

Laure comprit bientôt que ce qui manquait à Valombreuse pour y être heureux, ce n'étaient ni les richesses ni l'emploi bien entendu du luxe, ni les amusements, mais la satis-

faction de l'ame, le repos de la conscience, si l'on peut dire. A côté de ce château qu'elle s'efforçait de rendre agréable, il y avait des ateliers peuplés de plusieurs centaines d'hommes, de femmes, d'enfants misérables. En dehors de ces jardins qu'elle embellissait, passaient des paysans dénués, pour la plupart, des biens de la vie et du sens moral qui fait jouir des bienfaits de la création : elle se souvint alors des derniers conseils de son institutrice, reconnut qu'elle manquait à son devoir comme chrétienne, et résolut de chercher dans le bonheur de ses semblables ce qui manquait au sien. De généreux projets se présentèrent en foule à son esprit ; elle voulait assainir les cabanes des laboureurs, vêtir les enfants, nourrir les vieillards. Une jeune fille ne peut rien entreprendre sans aide ; Laure sollicita celle de son père qui, très surpris de cette fantaisie, chercha de bonne foi à l'en détourner.

M. Durieu, nous l'avons déjà dit, était un honnête homme ; il eût sacrifié, sans hésiter, sa fortune et sa vie au maintien du patriotisme, de l'humanité, de la religion, si, par

impossible, on eût voulu les bannir ostensiblement de la société ; mais absorbé depuis tant d'années par une seule idée, celle de l'établissement d'une filature, dans un pays jusque là purement agricole il voyait dans le succès de son entreprise, la solution de tous les problèmes patriotiques, humanitaires et religieux. Les grands résultats qu'il avait déjà obtenus, ceux qu'il espérait encore de l'emploi toujours mieux entendu des machines, le satisfaisaient comme citoyen, comme homme, comme chrétien. Il entreprit de prouver à Laure que tout prospérait depuis vingt ans qu'il était établi à Valombreuse ; les paysans qu'elle plaignait vendant cher leurs denrées aux nombreux ouvriers de la filature, et plus cher encore aux particuliers leur temps marchandé par l'industrie : étaient devenus presque tous propriétaires. La tuile avait remplacé le chaume sur les toits des maisons, les routes étaient parfaitement entretenues ; le village s'était embelli d'une maison commune, dont la façade rappelait celle du théâtre des funambules à Paris ; enfin, signe certain de

la prospérité du pays, la population s'était augmentée d'un tiers.

Quant aux ouvriers, ils ne sont pas à plaindre, tant s'en faut; leur maître est humain, il n'a plus sa fortune à faire, ils reçoivent chez lui des salaires plus élevés qu'en aucune autre fabrique, et des sacrifices souvent considérables ont empêché les grèves et les chomages de se prolonger à leur préjudice. En outre, mesdemoiselles Durieu et lui-même ont en diverses occasions distribué d'abondantes aumônes, et porté des consolations dans les plus pauvres demeures. Si après tant de bienfaits, l'ouvrier était encore misérable, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même, et son maître ne voyait pas quel remède on pouvait apporter à sa misère.

Laure avait écouté sans être convaincue. Malgré tant de raisons pour se trouver contents, ces pauvres gens étaient malheureux. La jeune fille trouvait en son cœur qu'il était plus chrétien de les secourir, que de rechercher à qui étaient les torts; repoussée par son père, elle s'adressa à ses tantes.

Ces demoiselles avaient essayé aussi jadis,

de consoler les misères qui affligeaient leurs regards. Elles accueillirent les plaintes de Laure, par le récit de leurs propres déceptions.

La plus âgée, mademoiselle Hortense, était complètement découragée ; elle disait à sa nièce, qu'accroître l'avoir de l'ouvrier des fabriques, c'était fournir un aliment aux désordres les plus honteux ; qu'il n'y avait rien à faire pour ces gens-là; hors les cas urgents d'incendie, de blessures ou de chômage; mademoiselle Hortense détestait les quêtes, loteries, souscriptions et autres moyens de faire le bien par association : selon elle, le premier des devoirs de la charité, était de savoir se refuser une dépense superflue, en prévoyance d'un malheur à venir.

Secourir sans aimer, ce n'est pas là la charité chrétienne, Laure le savait et l'aumône jetée avec indifférence, ne pouvait la satisfaire : sa tante Emma, quoique entraînée à imiter Hortense dans sa conduite, gardait cependant au fond de son cœur, la foi et l'espérance; ces vertus se ranimèrent aux discours de Laure, et la bonne demoiselle dit à sa nièce : Cherchons mon enfant, peut-être trouverons-

nous quel est le bien à faire dans ce pays. Elles essayèrent, mais leurs efforts furent suivis de tristes résultats.

L'argent donné à la femme de l'ouvrier, pour vêtir ses enfants, était bu le jour même par le mari. Souvent il en résultait des querelles et des scènes de violence. Dans les bons ménages, l'effet de ces dons était plus déplorable encore ; les femmes, les enfants, participaient au régal. Il fallut ne distribuer les aumônes que le samedi soir ; sans quoi ceux qui les avaient reçues, manquaient à l'appel des ouvriers, et M. Durieu, en se prêtant aux générosités de sa fille, y avait mis pour condition, qu'elles ne dérangeraient en rien ses travailleurs.

Si Laure, voyant dans une cabane deux paysans courbés par l'âge, réparer les fatigues d'une journée de labeur, en mangeant du pain noir et du lait caillé, leur donnait de quoi acheter de la viande pendant une semaine, l'avarice rendait sans effet la générosité de ses dons. Son écu, au lieu d'être employé selon son vœu, allait rejoindre dans leur cachette, les sous et les liards déjà amas-

sés dans la chimérique espérance de faire l'acquisition d'un morceau de terre. Un tiers du numéraire de la France est ainsi enfoui par le paysan, et aux yeux de l'économiste, l'avarice de l'homme de bien qui dérobe à la société le métal qui est pour elle ce que le sang est au corps humain, est aussi coupable et plus dangereuse que le crime du voleur dépensier, qui, dépouillant ceux-ci et ceux-là, ne fait aucun tort à la masse. C'est ce que M. Durieu ne cessait de répéter à sa fille, pour arrêter l'élan de ses prodigalités.

Laure essaya de remplacer l'argent monnoyé par des dons en nature. Inutile précaution! les vices sont ingénieux; on ne les déroute pas facilement, l'intempérance et l'avarice avaient recours au même moyen d'éluder la volonté de la jeune fille; ce qu'elle donnait était vendu. D'ignobles brocanteurs profitaient d'une partie de l'aumône : voilà tout ce qu'il y avait de changé. M. Durieu riait des mésaventures philanthropiques de Laure, mademoiselle Hortense haussait les épaules, le curé levait les mains au ciel en signe d'affliction. La tante Emma, ébranlée

de nouveau, disait à sa nièce : « Ma chère enfant, la joie de donner, vous échappe comme toutes les joies de la terre. Soumettons-nous. » Laure affligée, mais non pas convaincue par ces tristes épreuves, écrivit à son institutrice, pour l'appeler auprès d'elle, certaine que madame Morèle saurait lui indiquer les moyens d'obéir à Dieu en consacrant son temps et sa fortune au soulagement de ses pauvres frères, que l'Évangile lui a commandé d'aimer comme elle-même.

Madame Morèle, instruite de ce qu'on attendait d'elle, consacra les premières semaines de son séjour à Valombreuse, à étudier les mœurs des paysans et des ouvriers. Après cet examen, elle fut forcée de convenir que chez les uns et chez les autres, la pauvreté semblait incurable, et même ne pas leur être trop pénible, puisque ceux-là s'y plongeaient toujours de plus en plus, se refusant le nécessaire par avarice ; tandis que ceux-ci arrivaient au même résultat par leur intempérance.

M. Durieu et sa sœur Hortense triomphèrent en entendant madame Morèle abonder dans leur sens. Laure pleura. Mademoiselle

Emma, dit en soupirant : « Hélas oui, le cœur aussi a son imagination qui le trompe. »

Madame Morèle voyant comment M. Durieu et sa famille accueillaient son acquiescement à la vérité des faits accomplis, reprit avec vivacité : « Vous ne saisissez pas toute ma pensée ! non, je n'admets pas que notre Sauveur ait prêché aux hommes un stérile amour, mais là, comme partout, le profit n'arrive qu'à la suite du travail. Vous dites avec raison : l'aumône jetée au mendiant est infructueuse, corruptrice, quand elle encourage la paresse et l'imprévoyance. Je vous accorde encore que la bienfaisance, qui attend que le malheur soit arrivé pour le soulager et ne s'attache pas à en détruire la cause, se réservant de le combattre autant de fois qu'il se présentera, est insuffisante et irréfléchie. Arrière donc ces formes surannées de faire le bien, ne les employons que tant qu'elles seront les seules, et que nos efforts tendent au delà pour découvrir les voies nouvelles. Parce que notre frère est pauvre, il ne faut pas se figurer qu'il vive seulement de pain. Cette belle expression, *ton semblable*, tombée des lèvres

de Dieu même, a une grande acception, ainsi de même que la fortune ne saurait rendre heureux l'homme riche adonné à ses vices, la nourriture du corps ne peut être profitable au peuple, qu'à la condition qu'on y joindra la lumière et la bonne direction.

» Si le pouvoir du sens moral sur le bonheur des créatures humaines avait besoin de vous être démontré par un exemple, je vous dirais : « Venez avec moi en Touraine, nous visiterons ensemble, avec attention, la colonie de Mettray. »

» Les généreux fondateurs de cette belle institution ont laissé à l'Église, au gouvernement, à la presse, qui un jour peut-être comprendra sa mission, le soin d'agir sur des hommes fatalement imbus de préjugés immoraux et d'habitudes vicieuses; ils se sont contentés de leur montrer la voie à suivre, en régénérant de malheureux enfants ramassés sur le pavé immonde des villes, et dont la loi confie les jeunes années à de prétendues maisons de correction, qui ne sont autre que des foyers de corruption; là l'enfance, qui est destinée par Dieu aux bons traitements, à

la liberté, s'aigrit et s'endurcit dans l'abjection.

» Si les directeurs de Mettray, messieurs de Metz et de Courteilles, n'avaient rendu à leurs colons que l'air et le jour, ils eussent obtenu sous le rapport de la santé et de la vigueur des sujets, de beaux résultats ; des résultats analogues à ceux produits par la réforme du régime des prisons, et remis dans la société de robustes scélérats à la place de faméliques voleurs. Tel ne pouvait être le but d'une philanthropie religieuse; ils ont fait plus, ils ont rendu l'honneur à de pauvres enfants, qui l'avaient perdu sans le connaître, ils ont donné des citoyens à l'état.

» Les 417 colons de Mettray ignoraient avant d'y arriver ce qu'était le bien, ce qu'était le mal dont on les punissait, mais ils savaient, les pauvres petits, que, chaque année passée dans la maison de détention attachait sur eux une souillure, dont ils auraient un jour trop de peine à se laver, pour que leur intelligence et leur courage ne reculassent pas devant cette entreprise.

» A Mettray au contraire, ils sont dans un

lieu de purification, tout le monde aide à les relever. La discipline sévère, le travail assidu, la soumission envers leurs supérieurs, exigés d'eux, ne sont plus des châtiments infligés aux coupables et comme tels discutés par eux, ce sont des traitements appliqués à des malades, dont l'effet salutaire doit les rendre un jour semblables aux heureux enfants qui n'ont jamais failli.

» Qu'arrive-t-il de là? ce pénitencier qui reçoit chaque année un grand nombre de jeunes condamnés, n'est pas même entouré de murs; la porte principale est une barrière de jardin qu'un écolier de dix ans franchirait de plain saut, qu'un gamin de Paris emporterait sur sa tête. Point de grilles aux fenêtres des maisons ou quarante enfants (les colons de Mettray sont divisés en familles de 40 membres chacune) travaillent le jour, dorment le soir; point de corps-de-garde à portée de Mettray, mais aussi point de geôliers, ni d'espions; à leur place, il y a pour guides *de jeunes pères de famille, qui ne perdent jamais de vue leurs enfants; pour répondant du maintien de la discipline, des frères aînés choisis*

chaque semaine par les colons eux-mêmes, au sein de leur famille. La justice, la patience, l'humanité sont toujours présentes aux maîtres comme aux élèves, cette sainte compagnie et cette noble confiance, qui est celle de la force unie à la bonté, agissent si bien sur ces jeunes imaginations, qu'un détenu, évadé trois fois de l'une des prisons les mieux gardées, ayant été confié à la colonie de Mettray, y demeura. Félicité plus tard sur son amendement par son ancien directeur de la maison de détention, il répondit naïvement : « On ne cherche pas à s'échapper d'ici, il n'y a pas de murs à escalader. » Mais ce que n'a pas dit ce jeune colon, parce que cela eût demandé un trop long discours, et ce qu'il avait cependant appris depuis qu'il était à Mettray, c'est qu'en même temps qu'on y est privé de l'excitation si puissante de vaincre l'oppression par la ruse, on y éprouve le soulagement que procure à l'ame l'émulation vers le bien. Chaque enfant sait que la colonie a un drapeau qu'il doit porter haut. Il n'en est pas un qui ne veuille y rester le temps nécessaire pour accomplir sa part de l'œuvre, et

être en état de prouver dans la condition, où son temps fini il sera placé, qui, chez des agriculteurs, qui, chez des maîtres ouvriers, qui, dans la marine, que Mettray est une belle et profitable institution. Il le veut pour la gloire et la durée de la colonie qu'il chérit comme une patrie. Il le veut pour le salut de ses pauvres frères en faute et en infortune, qui viendront à leur tour y trouver leur rédemption. Il le veut pour l'amour du Christ qu'on lui a appris là à connaître, à aimer, à servir comme il veut être aimé et servi, par la sévérité pour soi-même et l'amour du prochain.

»Voilà, ma chère Laure, comment le bien se fait de nos jours dans notre pays, voilà ce qui doit vous servir de guide ; que l'esprit régénérateur de Mettray se retrouve dans toutes vos œuvres de charité, et elles cesseront d'être impuissantes.

— Merci, merci mille fois, repartit Laure, quand madame Morèle eut cessé de parler, vos discours ont fait jaillir dans mon esprit un trait de lumière; Mettray, Petit-Bourg, ces belles institutions, que je laissais se former

sans en examiner le but, ne s'adressent qu'aux garçons ; les pauves filles sont négligées, abandonnées à toutes les tentations de la pauvreté et de l'ignorance, comme s'il n'était pas aussi utile d'augmenter le nombre des honnêtes mères de famille, des ménagères intelligentes, que celui des hommes probes et actifs. Comblons cette lacune en tendant la main aux filles entraînées vers l'abîme de la corruption ; en un mot, fondons une colonie de femmes à l'exemple de Mettray, et...

—Halte-là ma fille, interrompit M. Durieu, vous rêvez des entreprises de prince, qui ne sauraient être menées à bien par d'humbles mortels comme nous.

» Madame Morèle répondit : « Ne le croyez pas, monsieur, les créateurs de Mettray sont des hommes honorables par leur fortune, comme par leur position sociale ; mais ce ne sont pas des millionnaires pénétrés de l'importance du bien qu'ils pouvaient faire ; ils ont réclamé le concours des gens de cœur. Ce que l'on ne saurait accomplir à deux, à trois, à dix, on le fait à cent. »

Ici mademoiselle Hortense Durieu prit la

parole à son tour. « C'est moi, madame, qui vais à présent crier halte-là. Quoi ! toujours des quêtes, des souscriptions ! franchement je trouve odieuse cette générosité, qui puise sans cesse dans la bourse d'autrui. On ne peut aller nulle part maintenant sans être poursuivie par cette mendicité ostentueuse, plus fatigante et moins excusable que celle des rues.

Madame Morèle répliqua : — Je conviens, mademoiselle, que dans le monde on abuse de ces moyens d'exciter une charité trop lente à se produire d'elle-même ; mais un si léger tort et le ridicule de quelques femmes qui acceptent le titre de patronnesses, moins dans l'intérêt de l'œuvre à laquelle elles participent sans la connaître que pour le plaisir de voir leurs noms imprimés dans les journaux, à côté de noms illustres, ces vétilles, dis-je, ne doivent pas faire repousser les avantages immenses de l'association. En aucun temps l'homme isolé n'a rien pu entreprendre de grand, ni de profitable ; quand la société s'est organisée, ayant pour base la puissance des armes, les hommes

forts se sont groupés pour faire la loi à leurs voisins.

» Aujourd'hui commence une ère nouvelle, celle de l'intelligence, du travail, de la fraternité ; il faut de nouveau se réunir, associer les capitaux, l'esprit, le bon vouloir, pour entreprendre des conquêtes d'un autre genre. C'est ainsi que jadis des ames pieuses fondèrent les hospices, ouverts dans les villes aux malades, aux vieillards, et les enrichirent de génération en génération. Pourquoi quête-t-on depuis seize ans? pour ouvrir des asiles à l'enfance, admirable institution qui coupe court au vagabondage ou à la séquestration des enfants, si féconds, l'un et l'autre, en accidents et en mauvais résultats. L'enfant à peine sevré est conduit par sa mère dans une grande salle chauffée en hiver, propre et saine en été, et pendant qu'elle se livre sans inquiétude à ses travaux, il est soigné, instruit, de telle sorte qu'il arrive à l'école avec des habitudes de propreté, de soumission, de douceur, je dirai même de religion. A cet âge on n'a guère de sentiment qui le rendent plus apte à pro-

fiter des leçons qu'il reçoit, que ceux de ses camarades dont la première enfance a été privée de culture. Mais ce n'était pas assez que d'ouvrir un asile auquel l'ouvrière peut confier son enfant sevré; on demande aujourd'hui de quoi fonder des crèches, où la mère pauvre puisse, pour le prix du plus médiocre mois de nourrice, assurer à son enfant du lait et des soins, pendant tout le temps que réclame son ouvrage. Le soir elle vient le reprendre et lui donner le sein; demain on vous sollicitera pour que l'enfant soit reçu gratis à la crèche, afin qu'il y en arrive un plus grand nombre. Il ne faut pas voir dans ces créations, seulement une économie de quelques sous pour la femme du pauvre; pour l'humanité des souffrances et des morts de moins, elles ont une grande portée morale; la mère ainsi aidée n'abandonne plus entièrement son enfant à des mains étrangères; elle participe au bien-être de cette chère petite créature, lui sacrifie son repos, ses loisirs, et de la sorte, ouvre son ame au plus grand des bonheurs de la femme, celui de voir sourire son petit enfant qu'elle berce dans ses bras;

elle conserve enfin le noble et pur instinct de l'amour maternel. Saint François-de-Salle a fondé les écoles gratuites, l'utilité des asiles a été révélée à l'esprit ingénieux et bienfaisant de madame Millet. La première pensée des crèches est venue sans doute aussi à une femme; mais c'est par le concours du plus grand nombre, que ces établissements existent. Il est vrai que le but où tend la philanthropie n'étant pas généralement apprécié, on ne trouve point partout un concours empressé et bienveillant. Une institution profitable ne peut se fonder qu'à force de persévérance et d'abnégation. Le Christ le prévoyait quand il nous donnait l'exemple du sacrifice; disciples de sa loi, portons dans nos œuvres de charité, l'esprit humble et patient de l'Évangile, et sans nous laisser rebuter par des refus si nombreux qu'ils soient, persistons à tendre la main en faveur de l'humanité.

— Soit, dit mademoiselle Hortense Durieu en se levant; mais ne pourrait-on prendre les filles avant qu'elles aient mendié, volé, ou fait pire? Car en vérité, toutes vos *colonies*, à force de s'occuper des malhonnêtes gens,

finiront par dégoûter les autres de la probité. »

Ces paroles dites avec aigreur, terminèrent l'entretien. M. Durieu qui dormait un peu, donna, en se levant, le signal de la retraite.

VII.

Le jour commençait à peine à éclairer les sommités des grands arbres du parc de Valombreuse, quand Laure entra chez son institutrice. Mademoiselle Durieu avait dit la veille : *Toutes vos colonies, à force de s'occuper du bien-être des malhonnêtes gens, finiront par dégoûter les autres de la probité.* Ces mots je-

tés avec humeur dans la chaleur de la discussion, avaient tourmenté la jeune fille; elle s'était demandé si en effet le danger que redoutait sa tante, n'était pas à craindre? elle venait soumettre ses inquiétudes à ce sujet à madame Morèle qui, préoccupée de leurs projets philanthropiques, était déjà levée et assise devant son bureau. « Ma bonne amie, lui dit Laure, plus je m'appesantis sur l'affligeante menace de ma tante, plus elle m'effraye; quel découragement en effet ne doit pas être celui de l'ouvrier laborieux quand il compare ses enfants tremblants de froid sous leur haillons malpropres; chétifs, faute d'une nourriture saine et suffisante, avec le jeune détenu vigoureux, bien portant, convenablement vêtu hiver comme été, couchant avec des draps et des couvertures, luxe inconnu aux enfants dans les pauvres ménages! Ne doit-il pas leur demander pardon des bons préceptes, des bons exemples qui ne le conduisent qu'à la misère; tandis que les petits vagabonds, corrompus de bonne heure par le contact des mauvaises mœurs de leur famille, cessent, par cela seul, d'être à charge

à ces parents dénaturés, et ne manquent de rien jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie par le travail.

Madame Morèle répondit : « Au premier aspect, ce raisonnement semble devoir arriver à une conclusion effrayante. Telle elle serait réellement, si le besoin parlait seul au cœur de l'homme. Mais notre ame, formée à l'image de Dieu, se soulève contre cet asservissement aux privations matérielles de la vie : il y a chez l'homme honnête, une dignité qui lui fait préférer son sort, si misérable qu'il soit, au bien-être acheté par l'infamie d'une condamnation judiciaire.

» Ne vous souvient-il plus, ma chère Laure, de cette fable que vous répétiez si souvent, parce que vous y trouviez une image vraie de notre grandeur morale et de son indépendance du bien-être physique ? Deux chiens se rencontrent, l'un est florissant de santé, l'œil vif, et le poil luisant, l'autre efflanqué, les dents longues, le regard inquiet. Ils s'interrogent sur leurs conditions ; tout d'abord, l'affamé envie le sort de son compagnon : bonne chère, bon lit, bon feu ; c'est là le

bonheur ou jamais. Mais au col pelé du chien riche, il voit la marque du collier : tous ces biens enviés sont le prix de l'esclavage ; le pauvre s'enfuit, méprisant la richesse qu'il faut payer de sa liberté.

» Et quelle sujétion fut jamais plus odieuse que celle imposée par la corruption ? Quel collier laissa jamais des marques plus désolantes ? N'ayons donc pas pour le pauvre honnête, des apitoyements qu'il repousse; ne faisons pas à sa probité l'outrage de croire qu'il porte envie à la fortune des malfaiteurs, quand il s'agit de ses enfants surtout. L'innocence des enfants, c'est, voyez-vous, le plus précieux trésor pour tout ce qui porte un cœur de père. Plutôt les voir misérables, les voir morts, que souillés par le vagabondage et le vol.

» J'en conviens cependant, si le but de la colonie de Mettray, et de celle que je vous propose de fonder pour les jeunes filles détenues, n'était que de donner pendant quelques années du pain et de la santé à des misérables vagabons qui doivent toujours l'être, ces établissements seraient des prodigalités

coupables, en présence de la misère de tant de braves gens. Mais en même temps qu'on les nourrit, on rend à l'honnêteté ces malheureux enfants. Et, c'est avec la conviction que le vice est le seul malheur sans compensation sur la terre, que je demande la charité pour eux, aujourd'hui dans votre famille; demain même, si je puis, dans toute la France.

» D'ailleurs ce vice qui semble à quelques personnes devoir bannir l'intérêt, est bien moins dans le cœur des pauvres enfants, que dans l'atmosphère où ils vivent; les en arracher, c'est suivre l'impulsion qui pousse l'homme généreux à se jeter au travers d'un incendie pour lui enlever ses victimes. C'est le même sentiment qui conduit le médecin au milieu d'une population décimée par la peste, pour dire à chacun au péril de sa vie: Purifiez l'air de vos maisons, changez vos habitudes, isolez les malades, rendez-leur surtout le courage et l'espérance : on fait cela tous les jours pour sauver des corps, nous voulons le faire avec moins de danger, pour gagner des ames au paradis.

» Le plus grand nombre des garçons que les

tribunaux envoient dans les maisons de détention, ont été ramassés sur les routes ou dans les villes en état de vagabondage.

Il résulte des enquêtes, que ce sont des enfants dénués ainsi que leurs parents, d'assistance et de bons conseils ; ils ont vécu depuis leur naissance dans un milieu d'inconduite ou de misère abrutissantes. Livrés à eux-mêmes, le besoin en a fait des mendiants, et de la mendicité ils sont arrivés au vol ; quand toutefois vol et mendicité n'ont pas commencé dans la famille. Ce sont là d'affreux antécédents, bien capables de décourager la philanthropie, et pourtant, chose surprenante qui prouve évidemment ce que je viens de vous dire, que la corruption était autour de ces enfants et non pas en eux, c'est que rien de ce qui a pu motiver la sévérité ou l'indulgence des juges, n'influe sur leur conduite une fois qu'ils sont dépaysés.

» A Mettray, où l'on tient jour par jour un journal de la conduite des colons, on voit à chaque instant, les enfants dont les erreurs anonçaient les faits les plus répréhensibles,

mériter de meilleures notes que ceux dont les actes antérieurs étaient comparativement bons. Ce qui ne peut s'expliquer que par ceci, que les plus coupables sont ceux dont le sens moral moins développé les soumet à toutes les influences; de même les sujets faibles de corps succombent dans un air corrompu. Les tribunaux condamnent peu d'enfants vicieux de naissance, moins encore qui soient ce qu'on appelle *gâtés* par trop d'indulgence: ce sont là les malheurs des familles aisées, dont le pauvre envie le bonheur.

» Les filles dont nous voulons spécialement nous occuper, quittent rarement leur famille avant l'âge. Si misérable que soit leur condition, elles l'endurent. Quelque chose leur dit, qu'elles ne trouveront personne qui consente à se charger d'une petite créature qui de longtemps ne sera bonne à rien. D'ailleurs les filles aiment le nid où leur enfance est éclose, et s'y renfoncent bien des fois avant de prendre leur volée.

» Celles qui peuplent les maisons de détention sont de malheureuses enfans délaissées par leurs parents. D'autres, filles de femmes

condamnées pour vol ou inconduite, ont été séparées de leurs mères par les grilles d'une prison, jusqu'au moment où ces grilles se sont refermées sur elles à leur tour. On peut donc le dire, ce vagabondage que la loi réprime est celui de l'agneau que le troupeau délaisse dans une marche hâtée par les chiens et le berger. S'il y en a qui ont volé, elles l'ont fait non d'elles-mêmes par amour de la rapine, mais poussées par des misérables dont elles étaient les instruments. Ainsi à peu d'exceptions près, les filles entrent innocentes dans la maison de détention; mais toutes y portent les vices qui doivent les perdre un jour : la paresse, la gourmandise; et toutes y apprennent par quel moyen infame elles arriveront à les satisfaire, quand à dix-huit ans la magistrature les rendra à la liberté et à la misère.

» Longtemps le malheur de ces infortunées n'a trouvé aucune pitié; confondues avec des femmes de mauvaise vie, livrées à l'oisiveté, à l'ignorance, elles grandissaient dans le vice et pour le vice. Depuis quelques années seulement, leur sort a touché des cœurs géné-

reux. A Paris, le régime de la prison de Saint-Lazare, a été amélioré par les soins de M. Delessert, le préfet de police actuel; les enfants sont maintenant séparées des femmes; on s'est enquis des moyens de leur procurer de l'occupation. Les jeunes détenues ont dans la prison des ateliers de couture; elles apprennent à lire, à écrire, à calculer; reçoivent les premiers éléments de l'instruction religieuse, dans des classes tenues par des dames charitables qui, mues d'un zèle qu'on ne saurait trop bénir, se font leurs institutrices.

» A leur sortie de prison, d'autres mains se tendent vers les plus méritantes et s'efforcent de les placer en apprentissage, dans les meilleures conditions possibles. C'est faire beaucoup, mais ce n'est pas assez: à quoi aboutissent tant de soins et de peines? à augmenter le nombre déjà si grand des ouvrières entassées dans les villes; à donner aux plus favorisées, juste assez de forces pour combattre toute leur vie dans la lutte atroce que leur livrent, sans un instant de relâche, le besoin et les tentations.

» Suivez donc sans crainte votre pensée, ma chère Laure, et vous obtiendrez de meilleurs résultats ; arrachez ces enfants à la vie corruptrice des villes, déportez-les au grand air, l'ame s'en trouvera aussi bien que le corps. Organisez votre colonie, de façon à ce qu'il en sorte, non des couturières et des brodeuses ; mais de bonnes filles de ferme, instruites de tous les importants détails qui concernent la basse-cour et la laiterie ; des servantes probes, actives, sachant conduire, repasser une lessive et suffire aux travaux du ménage.

» Ces deux choses manquent essentiellement dans nos campagnes ; que la pratique de la religion et des bonnes mœurs relève vos jeunes détenues assez haut dans l'opinion, pour que le journalier puisse, ainsi que vous l'avez dit vous même, chercher parmi elles une ménagère intelligente, qui fasse régner sous son toit l'ordre et la propreté, qui sont déjà de l'aisance.

» Ne vous alarmez pas de ce qu'on vous dira de la sérieuse et inévitable perversité, dont elles sont atteintes en prison ; si de ce

seul petit coin, gâté par la paresse et la gourmandise, et envenimé à l'ombre de ces murs qui suintent le vice, il résulte trop souvent pour les filles abandonnées, une lèpre plus hideuse que celle répandue sur les garçons, par le vagabondage et le vol ; leur guérison est prompte. Chez elles le sens moral ne périt que bien tard, étouffé, enseveli dans la corruption. La religion et tous les enthousiasmes généreux ont prise sur ces jeunes ames et leur font du bien.

» Ne souffrez d'autres aides à l'hospice que les meilleures d'entre elles, et recommandez aux sœurs de les employer à tout ce qui doit être fait, plus encore du cœur que des mains ; en demeurant toujours présentes bien entendu, et prêtes à les suppléer ; il ne faut pas risquer de tuer les corps en cherchant à guérir les ames.

» Que la meilleure récompense pour vos filles, soit de vous accompagner, lorsque vous irez porter en dehors de la colonie des secours aux vieillards, aux infirmes, des consolations aux affligés. Qu'elles apprennent ainsi que la femme qui ne peut se passer d'aide et de sou-

tien, contracte par là l'obligation d'être utile et compatissante à son prochain ; que jeunes et vigoureuses, vos détenues ne voient pas une vieille femme plier sous sa charge, sans la soulager de son fardeau ; qu'elles relèvent avec tendresse l'enfant tombé, ramènent à sa mère l'agneau égaré ; qu'elles sachent qu'en faisant ces choses, elles vous plaisent et obéissent à Dieu qui les voit. Quand vous les aurez rendues bonnes, elles seront bien près d'être vertueuses. Quand vous en serez arrivée là, mon enfant, votre fortune aura trouvé son emploi, votre existence un but, et vous pourrez dire avec les fondateurs de Mettray : « La société qui désespérait de ces enfants, me les a jetés misérables et corrompus, je les lui rends sages et heureux, j'ai bien mérité d'elle et de l'humanité. »

Mais ne croyez pas pouvoir entreprendre seule une si grande chose. Il faut associer à votre argent, les capitaux qui s'offriront de bonne volonté ; aider votre faible savoir de la science des hommes compétents et surtout de la science du temps, l'expérience : à tout cela, ma fille, il faut encore

joindre l'abnégation et la persévérance, sans lesquelles on ne conduit à bien aucune œuvre généreuse.

VIII.

Laure appuya ses lèvres sur la main de son institutrice, pour la remercier des encouragements qu'elle lui donnait ; prenant ensuite la parole, elle lui demanda d'où venait cette croyance où elle était, que ce qu'elle, Laure Durieu, pouvait donner d'argent, de temps, de bonne volonté, ne suffiraient pas à réaliser leur projet ?

MADAME MORÈLE. — Mon enfant, il faut beaucoup d'argent et beaucoup de science pour égaler Mettray, ne nous perdons pas par trop de présomption!

LAURE. — Bretonville vaut plus de six cent mille francs; quelle somme doit donc absorber la fondation d'une colonie agricole dont le luxe sera banni?

MADAME MORÈLE. — Écoutez-moi bien, Laure, vous devez à la généreuse tendresse de votre oncle, non pas six à sept cent mille francs, mais deux cents hectares de terres affermés seize mille francs par an. Vous ne pouvez pas disposer du fonds avant votre majorité, ni même aliéner la totalité de votre revenu; votre famille ne le souffrirait pas, elle aurait raison; vous avez dix-huit ans, ma chère Laure, cette vie d'abnégation et de dévouement à laquelle vous aspirez aujourd'hui, peut ne plus vous suffire dans quelques années. Vous dites non, soit; mais si ce ne sont pas le mariage et la maternité qui vous réclament, la mort est là; la mort vers laquelle notre entrée dans la vie est le premier pas. Ce n'est point sur une base aussi

fragile qu'une vie humaine, qu'il faut appuyer le bien que l'on veut faire à l'humanité; et quand même foulant aux pieds ces considérations, vous emploieriez à cette fondation votre fortune entière, et rien que votre fortune, vos seize mille livres de rente, diminuées par les sommes prélevées pour les frais d'établissement, sommes toujours considérables, ne vous permettraient de rassembler qu'un petit nombre d'enfants, et votre colonie perdrait ce caractère de nationalité qu'elle doit avoir pour prospérer.

Je vous le répète, le temps de l'isolement est passé, l'égoïsme a beau être maître des cœurs, les choses sont plus fortes que lui, et tous les actes importants, même ceux qui ont la bienfaisance pour objet, sont collectifs de nos jours.

Ce n'est pas dans une conversation quasiment improvisée que je puis vous établir des chiffres exacts, je vais donc poser des approximations, et encore le plus souvent, je vous énoncerai les dépenses à faire sans les évaluer.

La nourriture et l'entretien de chaque

jeune fille, vous coûteront environ deux cent vingt francs par an. Si vous en admettez cent à la colonie, c'est vingt-deux mille francs; le personnel de l'établissement ne se borne pas à ces cent enfants. A côté de l'école des colons, il vous faudra, à l'instar de Mettray, créer une école de sous-maîtresses ou jeunes mères de famille. Ces commensales volontaires de la colonie vous seront confiées par des parents pauvres, mais honnêtes, ou choisies par vous parmi les meilleures, les plus intelligentes des orphelines, déjà recueillies dans les établissements de bienfaisance. Vous allez les associer à votre œuvre, elles doivent avoir une nourriture séparée, des vêtements plus confortables, une instruction supérieure à celle que reçoivent vos filles de la colonie. Vous leur devez encore des salaires sur lesquels elles puissent se ménager une dot pour l'avenir. Les sœurs de charité qui se consacreront au service de la colonie, doivent y être entourées de toutes les marques de considération possibles, et n'y endurer que des privations volontaires.

Il vous faut encore appointer convenable-

ment un aumônier spécialement attaché à l'établissement ; une institutrice chargée d'enseigner à vos filles, la lecture, l'écriture, le calcul ; de plus, à l'école des jeunes mères, la grammaire, quelques notions d'histoire et de géographie ; une maîtresse de chant ; une lingère pour les travaux à l'aiguille; les mères de famille recevront seules ces leçons qu'elles transmettront ensuite à leurs enfants, nous ne voulons pas faire des ouvrières, mais il faut que toute femme sache assez coudre pour raccommoder ses vêtements.

Enfin en sous-œuvre, mais plus utiles encore, sont les conductrices des travaux champêtres. A l'étable, une vachère normande, à la laiterie, une hollandaise, dirigeant la manutention du beurre et des fromages ; à la basse-cour, une fille du Mans, enseignant comment on soigne et engraisse la volaille ; à la buanderie, à la cuisine, des femmes reconnues propres à diriger les enfants dans les travaux qu'exigent ces établissements. Puis, au-dessus de ces personnes de bonnes mœurs et de bonne volonté pour la colonie, une supérieure ayant l'entente parfaite de ces choses, votre tante

Emma, je suppose, administrant dans le sens des améliorations journalières ; et au-dessus de votre tante, vous, la créatrice, ne perdant pas de vue le but régénérateur de votre œuvre ; maintenant de toute la force de votre volonté unique, l'instruction, les soins, les travaux, sur la ligne qui doit vous conduire à améliorer vos filles et à leur donner un état qui les retienne aux champs.

A ces agents importants que je viens de vous nommer, à ces bras droits on peut dire, nous en joindrons de moindre valeur. Un concierge, deux jardiniers au plus, desquels on n'exigera qu'un âge mûr et des mœurs irréprochables. A cet énorme personnel qu'une bonne administration simplifiera autant que possible, il faut assurer le logement, la nourriture, le chauffage, l'éclairage, ou des traitements qui leur permettent de se les procurer.

Vous le voyez, Laure, à mesure que j'avance dans mon discours, les dépenses grandissent et se multiplient. Cependant j'ai procédé sans ordre, laissant le plus important en arrière : avant de songer à rassembler tout ce monde, à l'alimenter, il fallait l'établir quelque part.

Je me suis assurée que la laiterie serait bien conduite, et nous n'avons ni vaches, ni étables. J'ai établi une lingerie sans plus de linge et de lingerie.

La première chose à faire, c'est d'abattre les dix hectares de mauvais bois, bouleaux, genêts, noisetiers, marmenteaux de toutes sortes, que vous avez à la Briqueterie; de niveler, façonner le terrain, construire dessus une église, une maison pour l'aumônier, tout autour des logements et des bâtiments d'exploitation. A l'écart, dans le lieu le plus sain et le plus agréable, l'infirmerie pour les malades.

Voyons maintenant quelles ressources présente votre fortune personnelle. Au lieu de confier vos terres à un fermier, vous vous associerez des agriculteurs habiles, désintéressés, bien portés pour l'institution : cultivées par leurs mains, vos terres vous fourniront en abondance du fourrage, du grain, pour nourrir votre bétail, engraisser vos volailles.

En retour, la colonie participera à la culture : dans la saison, les plus grandes filles faneront les foins, moissonneront, vendangeront, tireront les pommes de terre; aux en-

fants reviendra le sarclage des champs de navets, betteraves, carottes, bisettes, l'épluchage du maïs, etc.

Les céréales, les fourrages, les tubercules consommés par les animaux de la colonie en ressortiront sous la forme de veaux, moutons, porcs gras. Portés sur le marché, mués en beurre, fromages, œufs, volailles grasses de toutes espèces, ils présenteront une valeur bien supérieure à celle qu'ils auraient eu en nature.

Sur ces produits il faudra prélever les frais de culture, de manutention, et les deux tiers de votre revenu actuel. Le dernier tiers et la totalité de votre part dans les bénéfices sont ce qu'avec votre temps et vos peines vous abandonnez à la colonie, mais ce ne sont pas là ses uniques ressources ; le blanchissage du linge entre spécialement dans les attributions des femmes, et fait partie de l'éducation ménagère donnée aux filles de Bretonville. Qu'elles ne se bornent pas à blanchir et repasser le linge des habitants de la colonie; qu'on leur apporte de la ville et des environs celui des étrangers. Avec du zèle et des

prix moderés on se forme facilement une clientelle, et de cette clientelle ressortira un revenu. Cependant je vous dirai à ce sujet, que vous ne devez pas donner l'ouvrage de vos filles à aussi bas prix, que vous pourriez le faire, et cela non par cupidité, mais par justice et humanité. Les bénéfices de l'association sont tels, que l'ouvrière isolée serait dans l'impuissance de lutter contre les congrégations, si celles-ci usaient de leurs avantages pour s'emparer du monopole du travail.

Vous avez des vignes; dans cette contrée limitrophe de la Beauce et de la Normandie, elles produisent du vin détestable qui se vend à bas prix. Faites-les arracher, et remplacez-les par des mûriers, les soins qu'exige une magnanerie, sont tout à fait à la portée des enfants et des femmes, et ses produits offrent un bénéfice de douze à vingt pour cent par an. Établie sur une grande échelle, elle pourrait, à elle seule, défrayer un grand nombre d'enfants. Malgré ces avantages l'industrie séricole ne doit être qu'un accessoire dans votre colonie: ne perdons pas de vue que nous ne fondons pas un établissement

mercantile, mais une école d'où sortiront des filles de fermes, d'humbles servantes, de bonnes ménagères, et non des ouvrières pour telle ou telle fabrique.

Voilà, ma chère fille, la première partie de la question d'argent, c'est-à-dire l'aperçu des dépenses que vous avez à faire et celui des ressources bien inférieures qui sont à votre disposition : pour égaliser les plateaux de la balance, appelez à vous les cœurs de bonne volonté, cherchez-les, sollicitez-les avec zèle, avec conviction et avec persévérance. Au fur et à mesure que les capitaux afflueront à votre voix, vous étendrez vos moyens d'action ; vous ajouterez des terres prises à loyer à vos terres ; des bestiaux à vos bestiaux ; vous irez frapper aux portes de toutes les prisons de France, vous leur demanderez les pauvres filles qui derrière leurs murs achèvent de se perdre corps et ame ; vous les établirez à Bretonville et chaque année les bienfaiteurs de la colonie apprendront en retour de leurs dons, qu'un plus grand nombre d'enfants a été sauvé par vos soins.

La science qui fonde et fait prospérer une

institution philanthropique a deux branches : l'administration et la morale. Dans l'une et l'autre de ces branches nous aurons peu à innover : pour la première, nous puiserons nos documents dans les rapports faits chaque année à la société paternelle, par les sages directeurs de Mettray. Absence de luxe, économie bien entendue à laquelle ne sera jamais subordonné le résultat moral de l'œuvre, tel est d'ailleurs votre programme administratif.

Pour la portion morale, nous emprunterons sans hésiter à Mettray, sa division par famille, idée heureuse et féconde en bons résultats : j'ai hésité avant d'en faire autant de l'école des contre-maîtres, qui deviendra chez nous, l'école des sous-maîtresses ; cette école fournit à la colonie de Mettray une pépinière de jeunes hommes, instruits de ce qui convient à cette institution, imbus de ses principes, et dont les services sont incalculables. Mais à Bretonville, n'y aurait-il pas d'inconvénients à faire garder des enfants par des filles, dans l'âge où elles ont besoin d'être gardées elles-mêmes ? Embarrassée de résou-

dre cette question, j'avais pensé à remplacer les jeunes sous-maîtresses par des femmes d'un âge mûr, isolées, qui se seraient associées volontairement à notre œuvre. Cette idée était séduisante, elle semblait promettre une coopération plus forte et mieux raisonnée; mais réunir un certain nombre de femmes indépendantes, satisfaisant aux conditions de connaissances, d'aptitude, de dévouement exigés, est chose plus facile à rêver qu'à faire. Si on avait une fois le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès, il ne faudrait pas s'attendre à ce que cette bonne fortune se renouvellât aussi souvent que le besoin du service l'exigerait; et cependant la tâche de suivre constamment des enfants dans leurs travaux, dans leurs jeux, à l'ardeur du soleil, à la rigueur du froid, ne peut manquer de paraître pénible à des femmes sur le retour de l'âge, d'une santé chancelante, ou d'habitudes sédentaires. Il est encore une considération qui m'a retenue; il est de la plus grande importance qu'il n'y ait à la colonie qu'une pensée agissante : il ne faut pas alors y attacher des personnes dont vous pourriez espé-

rer de la soumission, mais non l'exiger impérativement.

Je suis donc revenue à mon premier plan, croyant que le mieux était d'agir comme ces ouvriers consciencieux du moyen-âge, qui n'avaient foi que dans les outils qu'ils se confectionnaient eux-mêmes.

Ainsi nous empruntons encore à Mettray son école, en mettant toutefois nos jeunes sous-maîtresses sous la sauve-garde de respectables sœurs de charité. Les saintes filles dormiront dans les dortoirs; accompagneront les étrangers pendant la visite de l'établissement; remplaceront les mères de famille dans la surveillance du détachement de jeunes détenues qui iront travailler aux champs, hors de l'enceinte de la colonie; inspecteront celles qui mèneront les troupeaux aux pâturages; elles noteront avec soin les infractions à la discipline qu'elles remarqueront, et les feront connaître à la sous-maîtresse, qui les consignera dans son rapport quotidien de la conduite de sa famille.

L'école de nos sous-maîtresses, ou pour mieux dire, de nos mères de famille, se com-

posera, pour débuter, de douze jeunes filles, de treize à quinze ans; leur éducation durera trois ans. C'est, avec les constructions, la base préliminaire et indispensable de la colonie. Je vous l'ai déjà dit, on choisira ces enfants dans des ménages pauvres, mais vertueux, ou parmi les sujets recommandés par les directrices ou les dames patronnesses des établissements de charité; mais à la condition expresse, que ces jeunes filles auront de l'esprit et de la bonne volonté; qu'elles auront appris facilement à lire et à écrire, fait une bonne communion, bonne par la foi et par l'intelligence. Chez vous, elles se perfectionneront dans la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, la tenue des livres; et seront poussées aussi loin que possible, dans les diverses parties de l'instruction primaire. On leur enseignera aussi la musique vocale, d'après la méthode Wilhem, et tous les ouvrages à l'aiguille qu'une femme doit savoir.

Mais ce dont il faudra surtout qu'elles se pénètrent, ce qu'elles doivent connaître, pratiquer, faire observer sans cesse, c'est l'inflexible discipline de la colonie. Mères atten-

tives d'enfants qu'il faut régénérer, elles ne doivent souffrir chez leurs filles, ni un geste ignoble, ni un propos grossier. La paresse, la malpropreté, l'insolence, rien de ce qui rappelle la prison ou la vie antérieure à la condamnation, ne saurait être toléré dans la nouvelle famille. Comme elles ont à agir sur des enfants chez qui, dès le plus bas âge, la pudeur et la probité ont été étouffées; il faut que ces vertus soient poussées chez elles jusqu'au fanatisme; que jamais elles ne souffrent et commencent par ne jamais se permettre elles-mêmes le moindre discours, le plus léger oubli qui blesseraient la décence ou sembleraient autoriser l'indélicatesse.

Il est aisé d'empêcher des enfants de voler de l'argent ou des effets dont ils ne sauraient que faire : on a plus de peine à refréner la rapine qu'excite la gourmandise; mais là ne doit pas se borner l'action des mères de famille, là n'est pas toute la probité : on y manque encore par le mensonge, dont voici trois degrés de culpabilité.

1° Mentir pour se soustraire à une juste punition ; 2° mentir pour obtenir une récom-

pense non méritée ; 3° porter par haine ou par envie, un faux témoignage contre une de ses sœurs ; ou mentir pour rejeter sur une autre la faute dont on est coupable soi-même. Ces délits sont graves et portent non seulement atteinte à la probité, mais encore à cet amour fraternel, qui est une de vos colonnes ; aussi seront-ils punis de la cellule, tandis que les autres ne mériteront que le pain sec ou la retenue, à moins de fréquentes récidives. La mère de famille s'attachera, avec non moins de soins, à faire comprendre aux enfants placés sous sa direction, la bassesse de ces fautes collectives, dont chacun évite le châtiment, en laissant planer le soupçon sur tous. Enfin, en toute occasion, il lui faudra éveiller, stimuler, faire fonctionner, si je puis m'exprimer ainsi, la probité engourdie de ces pauvres petites filles.

Ce ne sera qu'à force de les reprendre et de ne leur rien passer, qu'on leur donnera l'habitude de la bienveillance mutuelle, de la déférence et du respect envers leurs supérieurs, la vénération pour le pasteur qui guide leurs jeunes ames dans la bonne voie ;

ajoutez à ces points essentiels, la bonne tenue à l'église, l'activité dans les ateliers, le silence dans les classes et à table, la propreté partout; et vous aurez une idée à peu près complète, de la discipline à laquelle vous devez soumettre des filles qui, depuis qu'elles se connaissent, vivent dans un état d'antagonisme continuel avec tout ce qui est propre, honnête ou élevé. Il serait bien que cette discipline, pour être connue et appréciée de toutes, fût résumée en un réglement clair et bref qui, imprimé en gros caractères faciles à lire, serait affiché dans les classes et les ateliers. Ce réglement indiquerait aux enfants, comment ils doivent se conduire à l'église, au travail, en classe, à table, pendant les récréations.

Afin que dans votre école la pratique se joigne à la théorie, il faudra obtenir de l'autorité qu'elle vous confie un certain nombre de jeunes détenues, dont vous formerez une première famille, que chaque future sous-maîtresse conduira à son tour sous vos yeux, et d'après votre impulsion. Ce sera une colonie sur une petite échelle, à peu de frais, dans votre propre maison, pendant que les cons-

tructions nécessaires à la grande s'élèveront. Colonie modèle dont vous serez l'ame ; où vous pourrez essayer, puis réformer d'après l'expérience ; où vous formerez à loisir des agents pour tous les genres de services : mères de famille, institutrices, paysannes, conductrices des travaux champêtres ; et qui vous offrira de plus, l'inexprimable avantage d'avoir un noyau de jeunes filles déjà purifiées, à faire entrer dans les familles de celles tout fraîchement sorties de prison.

Les familles de Mettray se composent de quarante enfants, sous la direction d'un père de famille. Nous devrons, je pense, réduire ce nombre à vingt-cinq ; une sous-maîtresse de seize à dix-huit ans n'a pas souvent la taille assez élevée, la voix assez forte, pour dominer quarante individus et leur commander. D'ailleurs, les petites filles étant beaucoup plus malicieuses et rusées que les garçons du même âge, une surveillance minutieuse est plus difficile.

Nous conserverons encore le classement des familles en pavillons séparés, ce qui, je crois, facilite le maintien de l'ordre et de la disci-

pline. Nous changerons toutefois les dimensions des bâtiments et leurs distributions intérieures ; nos familles sont moins nombreuses, et l'atelier qui, à Mettray, occupe le rez-de-chaussée, nous devient inutile, puisque nos filles sont occupées tout le jour, qui aux champs, qui dans les bâtiments d'exploitation.

Le hamac est un lit sain, propre, commode; le jour, relevé contre le mur et accroché comme un sac, il permet à Mettray de convertir chaque matin le dortoir en classe et en réfectoire ; ce sont là des dispositions ingénieuses plus économiques que les cellules, et dont nous pourrons profiter.

Si vos filles pratiquaient des états sédentaires, si elles étaient tout le jour, ainsi que dans les maisons de détention, occupées de ces travaux à l'aiguille, qui laissent à l'imagination toute son activité, et font naître un besoin immodéré d'action de l'esprit et de la langue, à défaut de celle du corps tenu forcément en repos vingt-deux heures tant de jour que de nuit, je trouverais à la réunion dans les dortoirs de graves inconvénients

contre lesquels ne me rassurerait pas la surveillance la plus ingénieuse ; mais quand de jeunes filles, des enfants ont été, seize heures sur vingt-quatre, employées à de rudes travaux : qu'elles ont porté de l'eau, charrié le fumier, battu le beurre, pressé le fromage, lavé la lessive, et dans les intervalles porté l'herbe pour les vaches, ou sarclé dans le le jardin ; on peut sans inquiétude les laisser s'étendre dans leur hamac à côté de leurs sœurs aussi fatiguées qu'elles ; le sommeil sera plus fort que la tentation de manquer à la discipline qui recommande le silence. D'ailleurs il y a des punitions sévères, contre quiconque se lève la nuit sans appeler la mère de famille, ou tente de causer avec sa voisine.

Nous aurons quelques dispositions spéciales à faire dans ces dortoirs ; la plus importante est d'établir à la tête de chaque hamac une tringle formant une avance carrée sur laquelle glisse un rideau de grosse toile qui, attachée à demeure d'un côté, ira s'accrocher de l'autre à un clou à portée de la main ; c'est dans cette retraite que se retirera pudiquement chaque fille : la toilette des

femmes a des mystères qui se doivent cacher, même aux yeux des personnes de leur sexe ; on ne peut les envoyer faire leurs ablutions à la fontaine commune comme des garçons. Les mères de famille ont leur lit à part, placé de manière à pouvoir surveiller tout le dortoir. La sœur chargée de la garde de nuit a aussi son lit mais enfermé dans un placard de la pièce d'entrée, et qui le soir se rabat en travers de la porte du dortoir ; le dortoir et la chambre occupée par la sœur sont éclairés toutes la nuit.

Il y a dans la famille une autorité inférieure à celle de la mère, autorité placée entre cette dernière et ses enfants : c'est la *sœur aînée*, élue par les jeunes détenues et prise dans leurs rangs. La sœur aînée sert de moniteur pendant les leçons, veille constamment au maintien de l'ordre, de la minutieuse observance du réglement ; son rôle doit être surtout d'avertir les enfants de leurs fautes, avant que la mère n'intervienne ; elle ne devra requérir l'autorité de celle-ci, que dans le cas de persistance à mal faire. Afin de mieux entretenir le zèle de cette intervention

bienveillante, la sœur aînée dont la famille aura encouru le moins de punitions dans la semaine, recevra une légère gratification le dimanche : bien entendu que la mère de famille veillera toujours pour s'assurer qu'il y a eu, de la part de la sœur aînée, avertissement à temps, pour éviter la faute, et non connivence pour la cacher.

Établissons maintenant la division de cette journée de travail, qui renouvelé pendant des années, doit goutte à goutte, pour ainsi dire, former les solides habitudes, qui changeront en honnêtes femmes de pauvres enfants vouées au désordre dès leur naissance. Des habitudes, cette garantie vous semble médiocre, je le vois à votre air : vous préféreriez des principes, des convictions; ayant raison sous un point de vue, vous avez tort sous un autre: les principes périssent souvent dans la lutte que leur livrent constamment les mauvais esprits; les convictions s'ébranlent, les habitudes restent. L'habitude, ma chère Laure, c'est la force du faible. Les enfants et le peuple qui leur ressemble tant sont toujours faibles.

A cinq heures du matin en été, à six heures en hiver, la mère de famille levée et vêtue la première, prend en main son *claquoir* (cet instrument en usage dans les salles d'asile est une sorte de castagnette très sonore et susceptible de mélodie) : je reviens à notre jeune mère qui procède au réveil par un roulement plus bruyant qu'aucune crécelle, et qui peut durer une minute.

Pendant ce temps, les jeunes filles éveillées ont, sans rejeter leur couverture, passé un jupon et couvert leur poitrine d'un fichu ; ainsi précautionnées suivant que l'exige la pudeur, elles sautent au bas de leurs lits et exécutent avec ensemble les mouvements indiqués par le claquoir. 1er Les matelas retournés ; 2e les lits recouverts ; 3e les hamacs relevés ; 4e les rideaux tirés. Les filles cachées les unes aux autres, n'en obéissent pas moins au claquoir : 5e coup, l'eau ; 6e les cheveux brossés ; 7e le corset ; 8e le jupon ; 9e la robe ; 10e le fichu ; 11e le bonnet ; 12e avec roulement les rideaux ouverts, tout le monde à genoux pour la prière ; les retardataires, s'il

y en a, seront punies. Le temps à laisser entre chaque coup de claquoir, sera fixé d'après l'expérience, et une horloge de bois accrochée dans le dortoir, ne permettra pas à la mère de famille de presser ni de ralentir ses mouvements.

La prière dite, la mère fait sortir sa famille, et la dispose devant la maison, en rang de cinq de front. Toutes les familles ainsi alignées, défilent en chantant un psaume dont le claquoir marque la mesure, et vont se ranger sur une esplanade, où les directrices des divers travaux font l'appel des enfants placés sous leurs ordres, et les emmènent, toujours marchant au pas et en rang, qui à l'étable, qui à la laiterie, qui à la basse-cour, etc. Les plus jeunes et les moins intelligentes, sont réservées au sarclage et à la garde des troupeaux; ces dernières ne doivent pas rester plus de deux heures sans être relevées par d'autres, et pour éviter l'oisiveté, on leur fera emporter un ouvrage ou une leçon à apprendre par cœur; la solitude et le désœuvrement laissant également place aux mauvaises

pensées ; c'est presque un retour vers l'ancienne vie de paresse et de vagabondage. La journée de travail, doit commencer à 5 heures 1/2 en été, 6 heures 1/2 en hiver ; ainsi une demi-heure s'est écoulée depuis le réveil.

Pendant que le gros des familles se rend au travail, les sœurs aînées et les filles désignées à leur tour par le sort, pour être de service pendant la semaine, balayent, frottent, époussètent dans le dortoir ; la sœur aînée inspecte les casiers et s'assure que chaque fille a remis à sa place, son essuie-main, son peigne, sa brosse, sa coiffe de nuit : s'il y a quelques désordres elle les répare ; avertit les fautives une première fois ; en cas de récidive s'adresse à la mère. Elle ne pourrait mentir en cette occasion ; une fausse accusation dont ses compagnes seraient témoins, empêcherait sa réélection comme sœur aînée. Dans le cas contraire, de trop d'indulgence, elle est sous l'œil de la religieuse, qui a été de garde de nuit, et qui doit conduire les filles de service à leurs ateliers : ce sont les mêmes enfants, qui, après les repas, lavent et resserrent les ustensiles qui ont servi le samedi soir ; avant

de quitter la semaine, elles passent au blanc d'Espagne les vitres des croisées, récurent les tables, les planchers, les marches des escaliers, avec du grès et du savon noir, frottent les bancs à la cire. Il ne faut pas considérer ces divers soins, comme une perte de temps ; l'adresse, la propreté, la promptitude, que nos filles y acquièrent par l'habitude, elles les retrouveront comme servantes, ou comme ménagères.

Tout le monde au travail, les mères de famille commencent leurs tournées d'inspection, et vont la quenouille au côté ou le tricot en main, s'assurer d'atelier en atelier, de la conduite de leurs enfants ; car les filles d'une même famille n'apprennent pas toutes la même chose en même temps ; il est bon de consulter les aptitudes : telle fera une bonne blanchisseuse, qui serait une mauvaise fille de basse-cour, et réciproquement : si les mères filent ou tricotent, en allant et venant, c'est moins pour le profit à tirer de ces médiocres ouvrages, que pour donner l'exemple d'un travail continuel.

De 8 heures à 9 heures du matin, déjeuner

et récréation ; de 1 heure à 2 heures de l'après-midi, dîner, récréation ; de 8 heures à 9 heures du soir, souper, chants religieux, prières, coucher, qui s'exécute à commandement comme le lever : au premier coup de claquoir, les hamacs sont étendus, on procède ensuite au déshabillement ; mais comme les lits faits, on ne peut pas se cacher derrière les rideaux, les filles quittent leur robe, leur corset, sans ôter leur fichu qui, ainsi que le dernier jupon, ne tombe qu'au moment où le reverbère retourné laisse le dortoir dans l'obscurité. Dernier coup de claquoir, la lumière revient et tout le monde doit être sous ses draps.

Les classes de lecture et d'écriture se font en été pendant la plus grande chaleur du jour ; en hiver, le soir ; elles durent une heure : d'un jour l'un la seconde heure est consacrée à des travaux de couture, à l'usage de la maison, sous la direction des mères de famille, et pendant lesquels on fait une lecture à haute voix : le lendemain, la leçon de chant.

Les travaux journaliers de la colonie sont

suspendus le dimanche et le jeudi, excepté, lorsque les foins ou la moisson réclament impérieusement tous les bras. Les heures de ces deux jours de congé, indispensables au bien-être des enfants, mais si pesants à leurs surveillants, seront distribuées ainsi : Jeudi, de 5 heures 1/2 du matin, à 7 heures 1/2, classe de lecture, écriture ; et de 7 heures 1/2 à 9, recréation avant et après le déjeuner. Soins donnés aux plates-bandes de fleurs qui s'étendent devant chaque maison. Quand nous parlerons des récompenses, je vous dirai l'intérêt que j'attache à ces fleurs. De 9 heures à 11, catéchisme ; de 11 heures à 1 heure, leçon de chant. A 1 heure, dîner, promenade en rang et en chantant des cantiques, dont les paroles choisies par les directrices, seront soumises à l'approbation de M. l'aumônier, et mises sur la musique que les élèves de M. Wilhem chantent à l'orphéon : toutes les fois que les enfants passent d'un exercice à l'autre, ils doivent marcher en rang et chanter en chœur. Cette intervention de la musique a le triple avantage d'exercer l'oreille et la mémoire, de donner du jeu aux poumons

d'enfants auxquels on est forcé d'interdire presque continuellement la parole, et de les empêcher de chuchoter dans les rangs.

Après la promenade, les récréations permises sont : la culture des fleurs, les rondes et farandoles conduites par les mères de famille; les exercices gymnastiques tels que la course au but, la balançoire, la corde et le cerceau.

En été, de 4 heures à 6, travaux à l'aiguille ; dans la famille, lecture à haute voix : les enfants désignent elles-mêmes pour cet office, celle de leurs sœurs qui lit le mieux. En hiver, la couture occupe de 6 heures du soir à 8. Souper, cantiques, prières, coucher.

Le samedi soir, les sœurs aînées ont distribué dans leurs familles, le linge blanc ; le dimanche matin, elles rassemblent le linge sale, le comptent et le portent à la mère qui est de semaine à la lingerie ; la mère vérifie le compte, et leur remet le reçu du linge blanc qu'elle a tiré d'elles. L'autre samedi, les sœurs aînées s'occupent de ces détails après les premières prières, qui sont plus longues le dimanche que dans la semaine. Entre les prières et le déjeuner, les enfants s'occupent

à nettoyer les plates-bandes qui ornent le devant de leurs maisons, à râteler les allées qui seront parcourues par les visiteurs venus du dehors ; balayer la grande classe où toutes les familles vont se réunir. A 8 heures déjeuner, réunion à l'église pour le service divin ; en sortant de l'église, assemblée de toutes les familles dans la grande classe ; récapitulation par l'une des directrices des travaux de la semaine, des distributions des peines et des récompenses méritées ; discours de la directrice, analogue à la circonstance.

Le reste de la journée du dimanche est partagé entre les exercices religieux et les récréations déjà indiquées.

A travers ce détail de soins, de discipline intérieure où bien des réglements puérils, inutiles en apparence, mais pourtant très importants, ont été omis, nous arrivons à la grave question des peines et des récompenses, qui intéresse si fort la moralité de la colonie.

Afin de bien connaître nos justiciables, et de pouvoir apprécier leur moralité, nous allons encore emprunter à Mettray les re-

gistres sur lesquels sont inscrits, à leur arrivée dans la colonie, les noms, prénoms, signalement des colons, l'interrogatoire qu'on leur fait subir, ayant en regard l'enquête faite par le tribunal qui a condamné l'enfant. Puis un tableau (chaque enfant a le sien), où se trouve inscrit jour par jour, comment il s'est conduit moralement et religieusement, à l'atelier, en classe, dans la famille.

Les pères de famille, pour aider à former ce registre, ce compte-courant de la moralité de chaque enfant par doit et avoir, tiennent de leur côté un journal circonstancié de ce qui s'est passé dans leur famille, en bien ou en mal. Les comptes se règlent toutes les semaines, tous les mois et tous les trimestres. De sorte que l'enfant qui a eu une mauvaise semaine, peut la compenser par vingt-un bons jours; celui dont tout un mois est mauvais, a encore l'espoir de le compenser par deux bons, et d'arriver ainsi à la grande récompense trimestrielle.

Adoptez cet ordre, ma chère fille, vous n'en sauriez trouver un meilleur; il forcera vos jeunes mères de famille à étudier les enfants

confiés à leurs soins. Si elles remplissaient leurs fonctions avec nonchalance ou distraction, vous vous en apercevriez à la sécheresse des rapports: exigez qu'on vous donne des détails, insistez sur les noms propres: ne souffrez pas que l'on use envers vos filles, de la dégradante désignation par numéros, adoptée dans les hôpitaux et les prisons. Chaque fille doit avoir un nom, une physionomie, un caractère que sa mère connaît parfaitement, et que vous connaîtrez aussi, afin que vos observations individuelles ne tombent jamais à faux.

Les punitions, quelles qu'elles soient, n'ont d'effet moral que les deux ou trois premières fois qu'on les inflige, il ne faut donc pas les prodiguer. Compter sur l'effet matériel qu'elles pourraient avoir serait une erreur; il est nul du moins pour le plus grand nombre d'entre elles. Qu'est-ce que la corvée en elle-même pour une fille rompue au travail, et chez laquelle on s'efforce de vaincre la paresse? le pain et l'eau ne sont pas plus puissants, ce sont les aliments les plus ordinaires de ces frugals enfants, ils ne servent qu'à

rappeler à leur souvenir le *bon temps* où, dans leurs familles, ils n'avaient pas tous les jours de ce grossier pain noir ; mais où, par compensation, ils se livraient sans contrainte aux amusements les plus condamnables.

La corvée du dimanche et la retenue ont plus d'effet, parce qu'elles privent des récréations : la grande punition, la seule réelle c'est la cellule : d'abord parce que cet emprisonnement solitaire est fort triste, ensuite parce qu'il entraîne la perte de tous les droits acquis aux récompenses à venir. Une fille qui a été mise en cellule, ne peut plus, pendant trois mois à compter de ce jour, être élue sœur aînée. Si elle occupe ce poste de confiance, au moment où elle se fait mettre en cellule, la voilà pour trois mois exclue du tableau d'honneur. Enfin la cellule en récidive, dans le même semestre, entraîne un grand châtiment, la radiation du tableau d'honneur.

A Mettray, les prisonniers n'ont pour occupation, que la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* : si beau que soit ce livre, il ne saurait à mon avis captiver des imaginations de cet âge et de cette trempe ; croyez-moi, occupez

vos filles mises en cellule par un travail ennuyeux et assujétissant, qui ne laisse pas place aux mauvaises pensées ; faites-leur raccommoder par exemple les bas de la famille, en apprenant par cœur une page ou deux de l'*Imitation*, au lieu de se contenter de les lire. A la manière dont elles accompliront leur tâche, on verra si la prison les assouplit, ou si elles se roidissent et veulent continuer la lutte. Il se peut qu'une bonne élève commette une fois une faute grave, et soit condamnée à la cellule ; mais, celles qui l'habitent ordinairement, sont les caractères vraiment difficiles et connus comme tels.

Enfin vous avez une dernière ressource corrective ; la cellule noire, le cachot. C'est l'épouvantail, le supplice réservé aux enfants immoraux, malfaisants, impies : la fille qui l'aurait mérité serait pour un temps séparées de ses sœurs, confiée à la garde d'une sœur de charité, employée par elle aux travaux les plus abjects de la colonie, soumise au silence absolu. Rentrée dans sa famille après l'expiration de sa peine, elle portera dans ses vêtements une marque distinctive,

un bonnet de couleur tranchante, par exemple ; elle restera assujettie à une surveillance sévère, et les récréations en commun lui seront interdites, jusqu'à ce que sa bonne conduite et son repentir l'acquittent tout-à-fait.

Le jour où une fille faisant partie de la colonie depuis trois mois, aura été condamnée à la cellule noire, sera un jour de deuil général ; il n'y aura pas de récréation ; si au contraire, un trimestre entier se passe sans donner lieu à l'application de cette peine, la directrice le proclamera dans son rapport, comme une des joies de la colonie.

Les mères de famille marquent de mauvais points les fautes légères. Mais toutes les fois qu'il y a punition encourue, ne fut-ce que celle de la corvée, elles doivent en référer au conseil des directrices, qui plus tard, quand l'enfant et la mère sont calmés, reçoit les plaintes de l'une, les excuses de l'autre, et prononce la peine ou l'acquittement. La négligence, l'étourderie, la mauvaise tenue, la lenteur, ne sont passibles que de mauvais points ; cependant à la longue, quand les enfants ne font aucun effort pour s'en corriger, ces petites

fautes seront considérées comme preuves d'obstination, de mauvaise volonté, et punies en conséquence.

Placées entre des châtiments sévères, dont on ne peut user qu'avec modération, et de légères punitions trop facilement bravées, il faut augmenter l'importance de ces dernières, par l'attrait des récompenses qu'elles feraient perdre. Je vous ai déjà dit en son lieu, comment la sœur aînée dont la famille a encouru le moins de punitions, reçoit une légère gratification. Si ce bonheur continue pendant un trimestre, la troisième gratification équivaudra aux deux autres, et procurera à l'enfant un livret à la caisse d'épargne. La sœur aînée de la famille la mieux notée, aura encore le droit de porter le dimanche suivant, la bannière de la Vierge; celles des filles qui n'auront pas eu de punitions pendant la même semaine, la suivront en tenant les cordons. Dussions-nous n'y attacher que des brins de soie, il en pendra de la bannière autant que nous aurons de filles; l'ambition de la colonie doit être de les voir tous tenus.

Les fleurs entretenues devant les maisons

des familles, ont aussi leur signification ; la famille qui aura eu le plus grand nombre de bonnes notes dans les ateliers, c'est-à-dire qui aura fourni pendant un mois le plus de filles intelligentes et actives, recevra du jardinier des fleurs de la saison pour orner son jardin : ainsi l'étranger qui, en visitant la colonie, verra une plate-bande éclatante, saura que ce luxe signifie zèle et aptitude au travail ; les mêmes mérites soutenus pendant trois mois, donneront le droit d'orner l'autel de la Vierge, d'un bouquet portant le chiffre de la famille. Au bout d'une année de sagesse, la famille plantera dans sa plate-bande un arbuste vivace, portant son millésime gravé sur une plaque de métal ; de plus, la date de cette glorieuse récompense sera consignée au tableau d'honneur, avec les noms de la mère de famille et ceux des sœurs aînées, qui étaient en fonctions pendant cette année-là.

J'aime les récompenses collectives qui stimulent le zèle de tous pour tous. Il y a là le germe de l'honneur attaché au drapeau de l'amour de la patrie ; honneur, amour bien

placés ! Émulation désintéressée qui convient aux femmes aussi bien qu'aux hommes.

Ces ovations à la famille n'empêcheront pas les récompenses individuelles, il y aura des prix décernés aux filles qui, formant des exceptions dans leur famille, se seront distinguées par leur bonne conduite. De même, tous les trois mois, on inscrira au tableau d'honneur les noms des meilleurs sujets; inscription qui donnera droit à un dépôt fait, au nom de l'élève, à la caisse d'épargne, et grossira ainsi l'honorable pécule qu'elle ne devra qu'à son mérite. N'oublions pas non plus ce que je vous ai dit en commençant cet entretien; qu'il était utile d'exciter le bon cœur de ces jeunes filles, en leur comptant comme une récompense d'aider les sœurs de l'hospice à soigner les malades ou à porter des aumônes au dehors.

Les filles qui feront leur première communion à la colonie, recevront un costume blanc, et pendant un an, elles auront le droit de le vêtir chaque dimanche, excepté celles qui, pendant la semaine, serait tombée dans un

de ces péchés, envie, paresse, colère, que la religion réprouve. Le pasteur qui connaîtra le nombre de ces robes blanches, le voyant moindre, pourra, sans attendre une confession, appeler ses enfants, les reprendre, et affermir ainsi les ames chancelantes dans la bonne voie.

Je vous ai dit, ma chère Laure, tout ce qu'une nuit de réflexions m'a fourni de moyens propres à réaliser un projet qui a été le rêve de ma vie ; depuis que, regardant autour de moi, avec des yeux intelligents, j'ai reconnu d'où naissent ces souffrances populaires, que l'on croit apaiser avec un morceau de pain, et que l'on se figure ensuite incurables quand, résistant à ce remède, elles se montrent de plus en plus inquiétantes.

Il ne me reste qu'à vous demander une seule chose : Joindrez-vous la persévérance à l'ardeur ? je vois à votre sourire que ma question vous semble superflue ; mais songez-y bien ma fille, il ne s'agit pas ici d'une œuvre d'art qui, une fois faite, demeure pour être admirée dans sa perfection. Cette organisation de la colonie à laquelle vous allez tra-

vailler avec enthousiasme, avec amour, il faudra la recommencer sans cesse. Votre école de sous-maîtresses a répondu à tous vos soins, elle vous donne des sujets précieux. Au lieu de vous reposer sur cet heureux résultat, il faut vous hâter d'en former d'autres, car ces jeunes filles si bien élevées vont vous quitter : les unes se marient; d'autres, grâce à la bonne éducation que vous leur avez donnée, ainsi qu'à l'estime où vous aurez placé la colonie, seront recherchées pour des emplois lucratifs. Loin de vous plaindre de leur avancement, vous devrez y aider de tout votre pouvoir : par justice, par reconnaissance, par intérêt, et pour trouver toujours chez vos subordonnés ce zèle, ce courage que donne la perspective d'un riant avenir. Il en sera de même de vos jeunes détenues : à peine moralisées, elles feront place à d'autres. Ce qui était fini, il faudra sans cesse le recommencer avec les mêmes fatigues et les mêmes difficultés ; un mot heureux que vous aurez dit avec plaisir et dont l'effet aura été satisfaisant, vous serez par cela même obligée de le répéter jusqu'à satiété, car, toujours

puissant sur les nouveaux venus, il sera fatigant pour vous seule. Une scène qui, improvisée avec élan, aura amené un bon résultat, il faudra la jouer à froid, non pas une fois, mais dix, mais autant de fois que vos personnages changeront; puisque toujours les nouveaux venus vous apporteront les mêmes besoins de repression, d'encouragement, de consolation.

Ce mouvement perpétuel, ce tonneau des Danaïdes de la bienfaisance si je puis me servir de cette comparaison, c'est l'essence même de l'œuvre, c'est ce qui peut rendre son action salutaire. Plus grand sera le nombre des enfants enlevés à la corruption et répandus dans les campagnes, où votre patronnage les suivra pendant plusieurs années, plus visible sera le bienfait des colonies. L'égoïste qui trouve si commode de croire qu'il n'y a rien à faire pour *ces gens-là*, sera forcé d'ouvrir les yeux et de reconnaître que par un léger sacrifice d'argent (plus on sera nombreux, moindre sera la cotisation), il peut contribuer avec Mettray, à changer de futurs malfaiteurs en de braves laboureurs;

avec Bretonville, à faire de filles prédestinées à de honteux désordres, d'honnêtes ménagères. Il sera même heureux de se dire que cette lèpre de la société, qui commence à faire peur aux plus insouciants, il peut la guérir sans de grands frais et sans peine, puisqu'on la prend pour lui.

Laure répondit : — Quoique bien jeune, ma chère amie, j'ai déjà appris qu'il n'a été donné qu'à Dieu d'achever son œuvre et de se reposer ; encore y a-t-il des savants qui prétendent qu'incessamment il peuple l'espace de nouveaux mondes. Dans toutes les carrières ouvertes à la vie humaine, il faut marcher, marcher sans cesse ; le repos même du cloître est un mot vide de sens ; car bien que n'entreprenant que celle-là, qui oserait dire parfaite l'œuvre de son salut ? Acceptant donc le travail sans fin, qui est notre partage, je choisis bravement ma tâche, sans me faire illusion autrement que sur mes forces, peut-être. Mais pour cela, j'ai confiance en Dieu : il viendra à mon aide ; jamais son secours n'a manqué aux cœurs de bonne volonté.

IX.

M. Durieu qui avait d'abord accueilli froidement les désirs philanthropiques de sa fille, finit par se complaire au projet de la colonie. Il y avait là toute une organisation financière à diriger ; malgré son peu de considération pour l'agriculture, comparée à l'industrie sous le rapport du gain, il vit qu'on pouvait

trouver de si grands bénéfices à vendre ses feuilles de mûriers devenues soie ; ses fourrages non plus à la botte mais à la livre, sous la forme de viande, de beurre, de fromage ; ses grains changés en volailles et en œufs ; qu'il convint qu'entendue ainsi, l'agriculture participait de la fabrication, et de ce moment les idées les plus ingénieuses se présentèrent à son esprit pour la réalisation de cette œuvre. Quant à la création de la colonie en elle-même, y attirer un grand nombre d'enfants, c'était s'assurer des bras faibles à la vérité, mais qui travailleraient à pitance, et M. Durieu, calcula que la nourriture de chaque enfant, évaluée de 30 à 35 centimes par jour, le prix *de revient* du travail, sans être absolument avantageux, ne s'opposait pas à la spéculation. Ces jalons posés, il prêta à Laure sans intérêts, un capital de vingt-cinq mille francs, pour aider aux *premiers frais* d'établissement, et s'engagea pour son propre compte à verser une somme égale, mais qui lui donnerait droit à sa part des bénéfices, tirés de la *plus value* de la production des terres.

La bonne demoiselle Emma si promptement découragée ressaisit avec enthousiasme l'espoir d'être utile à l'humanité ; elle avait des économies : vingt mille francs ; elle les apporta à sa nièce sans conditions ; souscrivit en outre, pour une somme annuelle de deux mille francs, et de plus accepta avec empressement la part que madame Morèle lui avait assignée dans l'administration de la colonie ; elle eût déjà voulu avoir sous ses ordres toutes ces femmes destinées à l'exploitation en grand d'une basse-cour ; elle se proposait de les surveiller et de les maintenir dans la bonne voie, non seulement sous le rapport de *la science*, mais encore sous celui des manières, du langage, des mœurs si nécessaires à la moralisation des enfants confiés à la colonie. A ses yeux c'étaient tous des petits anges, auxquels le démon avait un peu roussi les ailes, et la bonne demoiselle pleurait de joie à la seule pensée du bonheur qu'on leur préparait. Restait mademoiselle Hortense, opposée d'abord à ce qu'elle nommait *des rêveries ;* elle finit par avoir pitié de ces trois pauvres femmes, qui

allaient s'embarquer dans une aussi grande entreprise sans s'être assurées aucun moyen de prévenir les affreux gaspillages, que devaient entraîner le logement, la nourriture, l'entretien de cent enfants, et de tout un monde de sous-maîtresses, religieuses, etc. Pour retarder autant que possible la ruine de sa nièce, elle sacrifia une somme de mille francs par an, et demanda pour prix de sa souscription, à être chargée de la direction des dépenses journalières de la colonie.

Laure et madame Morèle, qui connaissaient bien la stricte économie de cette vénérable fille, et l'attention qu'elle donnait aux plus petits détails, acceptèrent avec reconnaissance son utile coopération; certaines que du moment que mademoiselle Hortense s'en mêlait, les habitants de la colonie, ne mangeraient pas un gramme de pain au-delà du poids qui leur serait alloué par tête, et que pas un ognon ne serait distrait impunément de la masse des provisions.

Laure avait un frère aîné, auquel elle se croyait obligée de faire part de ses projets. Charles Durieu, ainsi qu'il arrive trop sou-

vent aux fils d'hommes laborieux, ne songeait qu'à ses plaisirs ; ne faisant chose au monde, dans le but d'être utile, il se moquait de son père qui, à soixante ans, travaillait à augmenter une fortune dont son pays et ses enfants devaient seuls profiter ; de ses tantes qui économisaient sans savoir pourquoi ; enfin, de sa sœur qui jugeait nécessaire d'appeler à son aide une troupe de petites voleuses, pour l'aider à dépenser quoi ? seize mille livres de rentes, tant que cela pouvait s'étendre. Quant à lui peu lui importait que Laure contentât ses fantaisies romanesques par un mauvais mariage ou de bonnes actions, il était son aîné et n'avait rien à en attendre. Cependant, persécuté par sa femme qui ne voulait rester en arrière d'aucune mode, il donna vingt-cinq louis et sa bénédiction à la colonie ; mais à la condition qu'on ne lui en parlerait plus.

Laure, assurée de l'assentiment de ses proches, s'occupa activement avec madame Morèle, de rédiger un mémoire explicatif de ses projets, qu'elle adressa au ministre de l'intérieur, par l'intermédiaire du préfet de Seine-et-Oise.

S'adressant ensuite à leurs amis, à ceux qu'elles ne faisaient que connaitre, à ces hommes, à ces femmes, qui, par leurs sympathies généreuses, fraternisent avec quiconque rêve le bien de l'humanité, madame Morèle et Laure Durieu, s'efforcèrent de rallier à la colonie de Bretonville le plus de suffrages possible ; elles firent parler au roi, à la reine, aux princes, aux princesses, à madame la duchesse d'Orléans surtout, afin d'obtenir le concours de sa bienfaisance, aussi généreuse qu'éclairée.

La comtesse Adrienne de Crépy, servit beaucoup en cette occasion son amie et son institutrice ; elle fit un instant trève aux noirs chagrins qui la consumaient, pour ne s'occuper que de la colonie ; elle écrivait à madame Morèle : « Ces instants consacrés à une œuvre de bienfaisance, sont les seuls heureux que je puisse compter depuis que j'ai perdu les illusions des premiers temps de mon mariage ; car hélas ! mon excellente amie, malgré mes efforts pour être aimable, et ma conduite j'ose dire exemplaire, M. de Crépy s'éloigne de plus en plus de moi. »

Sur ces entrefaites, un nouvel auxiliaire vint aider à la réalisation des projets de Laure : mademoiselle de Freineuse se mariait.

Marguerite, docile aux conseils de son institutrice, était devenue promptement une très aimable jeune personne. Cependant, comme elle ne possédait qu'une fortune médiocre et une figure plus gracieuse que belle, ses désirs, si elle songeait au mariage, ne pouvaient être que très modestes.

A côté d'elle s'épanouissaient ses deux cousines, remarquablement jolies et richement dotées. Aussi fut-ce chez madame de Rosière, mère de Zoé et de Louise, que se fit présenter M. Antoine de Mareuil, jeune auditeur au conseil-d'État, appelé par sa fortune, son mérite, les services de son père, lieutenant-général, appelaient à des fonctions éminentes dans l'État.

On disait hautement par la ville que M. de Mareuil était venu à Tours pour chercher une femme. Le caractère trop léger des parisiennes l'effrayait; il venait demander à la province des qualités plus solides.

Le jeune auditeur, sans expliquer aussi catégoriquement ses intentions, ne démentait cependant pas ces propos, et s'il ne se déclarait pas tout d'abord pour un *épouseur*, on pouvait du moins le supposer tel, sans trop de présomption.

— Zoé de Rosière ne laissera pas échapper une si brillante conquête, elle le séduira; disaient tristement les mères dont il ne recherchait pas les filles.

— Mais il ne tardera pas à s'en repentir, ripostaient ceux que les mots piquants de la jeune personne avaient blessés.

Ce fut en effet à la spirituelle Zoé que M. de Mareuil porta ses premiers hommages. Il s'amusa beaucoup pendant quelques jours de ses vives reparties et du ridicule qu'elle déversait à pleines mains sur ses compagnes; mais ce premier engouement passé, M. de Mareuil, qui avait l'esprit juste et le cœur droit, reconnut que cette jeune fille immolait trop de choses au plaisir de dire un bon mot, pour n'être pas au fond vaniteuse et méchante. De sorte que sans se déclarer autrement, il tourna ses attentions vers l'enthousiaste Louise. Le

désenchantement fut encore plus prompt de ce côté. Louise était admirablement belle, mais l'ennui est un bon bouclier contre les traits de l'amour. M. de Mareuil ne partagea aucun de ses délires, et devint indifférent, même pour ses charmes; ce fut alors qu'il remarqua Marguerite, et continua de venir chez madame de Rosière pour la rencontrer. Plus il l'examina, plus il la trouva aimable, parce qu'elle était douce, naturelle et modeste; peut-être cette charmante enfant eut-elle paru moins à son avantage si elle n'avait pas été dénuée de prétentions, et si l'on eut maladroitement cherché à la faire valoir. Mais M. de Freineuse ni sa sœur n'étaient plus clairvoyants que Marguerite. L'une ne doutait pas que M. de Mareuil, voyant ses filles tous les jours, ne devint son gendre: elle attribuait ses lenteurs à l'embarras du choix. L'autre, tout en se disant à part lui, que bien fou serait l'homme qui se laisserait prendre aux beaux yeux de ses nièces et au clinquant de leur esprit, ne soupçonnait cependant pas M. de Mareuil ni aucun

autre de songer à Marguerite qui était, disait-il, une enfant.

Les filles à marier sont toujours des enfants pour leur père. L'honneur de la découverte des nouveaux projets de M. de Mareuil appartint à quelques vieilles dames, qui y préparèrent la haute société de Tours.

Lorsque Antoine de Mareuil eut demandé la main de Marguerite, et que M. de Freineuse l'eut agréé pour gendre, la jeune fille s'aperçût qu'elle le trouvait charmant, et que si elle l'avait vu sans chagrin destiné à être le mari de l'une de ses cousines, c'est qu'elle ne songeait pas qu'elle, à son tour, pouvait devenir la femme d'un autre que lui. « Quand cette idée me vient à présent, écrivait-elle à son institutrice, mon cœur se gonfle de larmes; et c'est en pleurant que je bénis le ciel de m'avoir épargné une si grande douleur. »

Antoine était naturellement si bon, si aimable, il avait tant d'affection et de respect pour sa fiancée, que Marguerite et lui se trouvèrent en assez grande intimité pendant les préliminaires du mariage, pour qu'il la con-

sultât directement sur ce qu'elle désirait trouver dans sa corbeille.

Mademoiselle de Freineuse avait reçu la lettre de Laure, dans le temps où elle se croyait encore destinée à assister au mariage de l'une de ses cousines. Renonçant à toute idée de parure extraordinaire pour cette fête, elle avait rassemblé son trésor de jeune fille ; dix louis épargnés à grand'peine, depuis sa première communion, et les destinait à son amie. Mais quand la fortune se déclara pour elle d'une manière si brillante, elle éprouva le besoin de s'acquitter envers la Providence, par une coopération plus importante à une œuvre de charité. Dans cette intention, elle accueillit avec empressement l'ouverture que lui faisait son prétendu : — Voilà, lui dit-elle, en lui montrant sa modeste bourse, ce que je destinais à Laure, pour contribuer à cette colonie dont je vous ai déjà parlé; mais puisque vous avez la bonté de consulter mon goût, je puis vous assurer que mon désir le plus cher, serait de convertir ces schals, ces dentelles, ces bijoux que vous m'offrez, en un chalet : le premier que l'on construirait à la

colonie de Bretonville, je le placerais sous l'invocation de ma patronne ; et je suis sûre que les pauvres petites filles qui entreraient là, seraient sauvées! Ne suis-je pas un exemple que sainte Marguerite est bien bonne pour les orphelines qu'on lui confie?

M. de Mareuil, ému de cette touchante requête, prit la bourse, enveloppa chaque pièce d'or, dans un billet de mille francs et la rendit à sa future en disant : — Voilà ce que madame de Mareuil offrira pour une œuvre grande et belle. A mon tour, je veux faire un présent à votre amie : vous savez que je me mêle un peu de sculpture ; j'ai modelé ces jours-ci une figure de sainte Marguerite ; car moi aussi, j'ai une fervente dévotion pour cette bonne sainte; j'exécuterai cette figure en marbre, et je l'enverrai à Bretonville, elle sera placée à l'entrée de votre chalet.

Marguerite enchantée envoya la bourse à ses amies, les suppliant en même temps d'accepter l'invitation pressante que M. de Freineuse leur avait déjà fait de venir compléter, par leur présence, le bonheur qu'il éprouvait du mariage de sa fille. « Ce vous

sera, disait-elle, une excellente occasion d'étudier la colonie de Mettray, qui est, vous le savez, dans le voisinage de la ville de Tours. » M. Durieu ne pouvait consentir à s'éloigner de sa filature; mademoiselle Hortense, ennemie des voyages, voulut rester ave lui. Madame Morèle, Laure et mademoiselle Emma Durieu, quittèrent toutes trois Valombreuse et se rendirent à Tours dans les premiers jours du mois d'octobre.

M. de Freineuse avait attendu ces dames, pour faire à son gendre les honneurs de la Touraine. Cette promenade à travers son enclos, que tout propriétaire impose à l'ami qui vient le visiter, le véritable Tourangeau, vous la fait faire dans son pays; si le premier ne vous fait pas grâce d'une laitue, le second ne vous épargne pas un château. Les quinze jours qui précédèrent la noce, furent donc employés à visiter les monuments historiques des bords de la Loire; mais de Blois, de Chambord, d'Amboise, on revenait à la prière de madame Morèle et de Laure, à la colonie de Mettray; elles ne pouvaient se lasser d'étudier l'ordre parfait qui règne dans

ce bel établissement, et d'admirer la cordiale obligeance des directeurs, MM. Demetz et de Bretignères de Courteilles : pour elles toute la Touraine était là. Le jour où Marguerite et son mari montèrent en voiture pour se rendre à Mareuil, madame Morèle et mesdemoiselles Durieu prirent aussi congé de M. de Freineuse : l'institutrice comptait s'établir tout de suite auprès de Laure, et se consacrer entièrement à leur œuvre bien-aimée. Il devait en être autrement : en arrivant à Rambouillet, on remit à madame Morèle une lettre de la triste comtesse de Crépy : Adrienne, seule à sa terre de Nyelle, appelait à elle son amie : « N'était-elle pas aussi sa fille ? et devait-on l'abandonner, parce que seule des trois elle était malheureuse ? » ainsi écrivait Adrienne.

Madame Morèle, touchée de ces plaintes, fit un grand sacrifice en quittant Laure pour courir vers la comtesse ; mais Adrienne avait dit vrai, elle aussi était sa fille, et le cœur d'une mère penche toujours de préférence vers ses enfants affligés. D'ailleurs, elle voyait clairement au-delà du désespoir de cette jeune femme délaissée par un mari qu'elle

aimait du plus fol amour. L'abîme où vont se perdre ses pareilles, et le devoir eut suffi à lui faire faire ce que la tendresse obtenait d'elle.

X.

Adrienne était réellement malheureuse; cependant la conduite de M. de Crépy envers elle, coupable aux yeux de la justice et de la raison, était excusable à ceux du monde. Comme presque tous les hommes, il avait désiré se marier pour ne pas prolonger au-delà de trente ans une vie de garçon qui ne sied qu'à la jeunesse; son mariage avec Adrienne de Nyelle avait été arrangé comme

une affaire de convenance. Par un bonheur auquel il ne s'attendait pas, cette jeune personne lui plut plus qu'aucune femme ne l'avait encore fait : pendant plusieurs mois il l'entoura des témoignages de la plus folle passion. Jamais il n'avait été galant, empressé, complaisant, et prodigue comme il le fut pour sa femme. Adrienne aimait la solitude et la campagne qui n'avaient que peu de charmes pour lui; il resta trois mois seul avec elle à Nyelle. Pendant cette longue retraite, il arriva qu'un jour elle témoigna de la compassion pour de malheureux paysans logés dans des chaumières croulantes; le lendemain les maçons étaient à l'œuvre et des demeures saines s'élevaient pour les protégés d'Adrienne à côté de leurs masures. Une autre fois elle se plaignit d'un bouquet de bois qui masquait à son appartement une charmante perspective; dans la nuit trente pieds d'arbres furent abattus comme jadis Fouquet avait fait pour Louis XIV ; mais tout passe, le fol amour plus vite que le reste. M. de Crépy se lassa de ce long tête-à-tête ; il demanda quelques diversions à cette profonde

solitude; sa femme eut l'imprudence de s'y refuser. Alors, cédant au besoin des distractions auxquelles il était habitué, il annonça la nécessité d'un prochain retour à Paris. Embarrassé dans le premier moment pour changer de ton, il aurait bien voulu faire passer ce caprice pour une nouvelle complaisance aux désirs de sa femme; mais Adrienne, jeune, sans expérience, sans conseils, loin de lui donner ce prétexte, se récria qu'elle ne demandait qu'à passer toute sa vie comme s'étaient écoulés ces trois derniers mois.

Inutiles protestations! il fallut partir. Rendue clairvoyante et même un peu défiante par cette première preuve de refroidissement, elle ne laissa plus passer une seule marque de tiédeur sans éclater en plaintes; enfin elle répéta tant et si bien à son mari qu'il ne l'aimait plus, qu'il se lassa de la contredire. Les femmes ne peuvent être personnelles dans leurs goûts ni dans leurs sentiments; car toute leur vie elles seront liées à des égoïsmes qui les briseront, si elles ne plient comme des roseaux : filles, ce sera l'égoïsme du père, du vieillard, qui veut que tout soit

selon son âge à lui ; épouses, elles trouveront l'égoïsme de la passion ou celui de l'indifférence ; mères, ce sera celui plus naïf et plus absolu encore de l'enfant.

Adrienne ignorait que telle était la condition de notre sexe : elle se trouva malheureuse quand les volontés de son mari cessèrent de voler au-devant des siennes. Le cœur navré de tristesse, l'esprit préoccupé de son amour malheureux, elle débuta maladroitement dans la brillante société où son mari la présenta. Celui-ci blessé dans son amour-propre conjugal, inquiété à son tour par les inconséquences à l'aide desquelles sa femme mal conseillée se figurait réchauffer sa tendresse, laissa percer son mécontentement. Ce fut dans ces circonstances qu'Adrienne vint trouver son institutrice.

Grâce aux sages avis de madame Morèle, la comtesse de Crépy prit une attitude plus convenable ; on ne la vit plus tour-à-tour trop folâtre ou trop sauvage, former à la légère d'étranges intimités ou repousser par sa froideur des avances honorables ; elle cessa de vouloir plier son mari à ses volontés,

Les maçons étaient à l'œuvre, et des demeures saines s'élevaient pour les protégés d'Adrienne à côté de leurs masures.

ou à l'inquiéter en le menaçant de réclamer avec éclat, pour elle et pour tout son sexe, une réciprocité d'indépendance que nos mœurs repoussent. Cette sage conduite commençait à porter ses fruits, le monde revenait à madame de Crépy, et, chose rare, convenait l'avoir mal jugée: son mari sans être aussi tendre que dans les premiers mois de son mariage, la traitait mieux; il était content d'elle, et cependant elle ne faisait rien encore pour sa satisfaction à lui; ses efforts n'avaient pas été au-delà de l'absence du mal. Malheureusement M. de Crépy qui s'était marié dans la salutaire intention de ne pas prolonger la vie de garçon, en reprenait toutes les allures. Tandis que sa femme, mère depuis deux mois, était confinée dans sa maison avec son petit enfant, il fréquentait un club élégant dont il était membre, dînait souvent en ville, allait aux courses, jouant, pariant, et passait presque toutes ses soirées chez un jeune agent de change, son camarade de collége, dont la femme, naguère cantatrice assez célèbre, n'avait pas été présentée à madame de Crépy.

Ce retour vers d'anciennes habitudes, et surtout cette liaison ne pouvaient manquer d'éveiller la jalouse susceptibilité d'Adrienne ; des amis maladroits irritèrent son mal, en paraissant la plaindre ; ce fut le dernier coup porté à sa raison ; elle se vit trahie, jouée par un faux-semblant d'affection, qui lui parut dès-lors plus odieux que l'indifférence ; ses bonnes résolutions s'évanouirent : sans prendre d'autres guides que sa passion ; elle éclata en reproches ; les scènes se succédèrent, jusqu'au moment où son mari venant de lui jurer sur l'honneur, que les relations dont elle s'alarmait n'avaient rien que d'innocent, elle eut l'imprudence de lui demander pour preuve de la suivre à l'instant même à Nyelle, où sa santé et celle de son fils la forçaient à se retirer. M. de Crépy, blessé de voir douter de sa parole, refusa cette demande faite mal à propos, en disant qu'il ne voulait pas sacrifier des intérêts sérieux aux lubies d'un cerveau malade. Adrienne, exaspérée par ce procédé, quitta Paris en emportant son enfant.

La malheureuse comtesse malade, presque

folle de douleur, se figurait avoir le droit et la volonté de briser des liens, dont ses agitations convulsives lui faisaient sentir la raideur. Elle voulait que son institutrice l'enlevant à sa maison, allât la cacher dans une retraite, où M. de Crépy n'entendrait jamais parler ni d'elle, ni de son fils.

Le premier soulagement que madame de Crépy reçut de la présence de madame Morèle, fut de pouvoir décharger son cœur des peines amères qui la torturaient. Ce ne furent d'abord que récriminations ; ce mari qu'elle adorait, elle le peignit dans sa colère sous des traits odieux, lui imputa des sentiments et des arrière-pensées tels que l'ennemi le plus implacable, le calomniateur le plus éhonté, n'aurait osé les lui attribuer ; elle n'avait qu'un désir, disait-elle, c'était de rompre un odieux mariage. — Les lois s'y opposent, je le sais, ajouta-t-elle, mais ma volonté sera plus forte que ces prétentions : depuis sa détestable trahison, M. de Crépy m'est devenu non pas étranger, mais odieux à tout jamais.

Madame Morèle la laissa parler sans l'interrompre ; ce ne fut que quand elle la vit

brisée par la violence de ses passions, qu'elle entreprit de lui faire entendre le langage de la raison.

—Savez-vous, Adrienne, lui dit-elle, qui je condamne ici?

—Moi : s'écria avec emportement la comtesse, j'en étais sûre; en effet, je manque à la résignation chrétienne qui tend l'autre joue après avoir été frappée. Mais je ne suis plus une enfant, à laquelle on puisse dire ces choses; j'ai de l'expérience, et ne saurais calomnier Dieu à ce point, que de le mettre toujours du côté des oppresseurs.

—Vantez votre expérience, ma fille, placez-la au-dessus de celle des sages de l'antiquité, qui, bien avant le christianisme, ont reconnu dans nos mauvaises passions nos véritables tyrans; vous ne m'en imposerez pas, et je dirai encore : Oui, la coupable c'est vous, ou plutôt ce sentiment orgueilleux, personnel, vindicatif, auquel vous vous abandonnez à ce point de révoquer en doute la sainteté des liens du mariage. Vous dites : Je les romps; une telle parole est sacrilége, après avoir juré devant Dieu et devant les

hommes, fidélité et soumission à votre mari.

— Ce sacrilége, si c'en est un, je ne l'ai encore commis qu'en parole; tandis que lui, auquel on ne reproche rien, c'est par ses actions qu'il foule aux pieds ses serments!

— Qui vous dit que l'infidélité de votre mari soit réelle? Et quand même vous seriez certaine de ce que vous ne faites que soupçonner, depuis quand le manque de foi d'un mandataire dégage-t-il l'autre de sa parole? L'Évangile n'admet pas l'odieuse peine du talion, vous le savez. Comment avez-vous donc chassé de votre cœur la douce charité dans laquelle votre enfance fut nourrie, à ce point de flétrir ce que vous avez tant aimé, de crier honte et malédiction sur le père de votre enfant?

— Le sais-je moi-même? le désespoir que j'éprouve est plus fort que ma raison. Comment, se résoudre à vingt ans à perdre le bonheur de toute sa vie, à tomber du paradis dans l'enfer, sans avoir rien fait qui dût mériter ce châtiment?...

Adrienne, changeant alors de langage, se mit à rappeler, une à une, les joies des premiers temps de son mariage : ces jours heu-

reux dont le séjour de Nyelle ravivait en elle le déchirant souvenir ; ces récits l'attendrirent ; malgré elle, les larmes succédèrent aux récriminations. Madame Morèle pleura longtemps avec son élève, attendant le moment où, épuisée par la douleur, elle prêterait une oreille plus attentive à ses discours.

Ce fut madame de Crépy qui renoua la première l'entretien, en rappelant à son institutrice la tristesse prophétique que celle-ci avait éprouvée au moment de leur séparation.

— Oui, ma fille, j'étais triste, répondit madame Morèle, non du pressentiment de ce qu'allait devenir votre mariage, mais parce que je me reprochais avec amertume, la frivole et incomplète éducation que je vous avais donnée : en effet, quels en ont été les fruits? Jetée dans le monde, ignorante comme toutes les jeunes filles, de ce qui vous importait désormais de savoir, vous avez formé des liens indissolubles, sans que votre union, belle en apparence, eût pour garant cette sainte et pure affection qui doit présider au mariage. Jeune, ainsi que votre mari, vous vous êtes aimés mutuellement de cet amour violent,

égoïste, passager, qui est une des tentations que Dieu, dans sa sagesse, à voulu envoyer à l'homme; mais à laquelle il lui a donné la force de résister. L'intervention des lois, la bénédiction de l'église, ont pu justifier cette passion aux yeux du monde; mais non pas faire qu'un mauvais arbre porte de bons fruits; que ce qui est passager de sa nature devienne durable. Vous êtes à présent comme deux voyageurs partis avec trop d'ardeur, dans l'illusion qu'ils allaient parcourir ainsi, un espace au-dessus de leurs forces : M. de Crépy est tombé le premier; encore quelques pas, et vous giserez haletante, sur la route !

— Moi, jamais!..

— Prouvez-le donc!... les sentiments durables sont magnanimes!...

— Je ne refuse pas de l'être : si justement odieux qu'il me soit devenu, je donnerais ma vie pour lui, et je puis le dire, dans l'accablement où je me trouve, ce serait le seul acte que j'accomplirais avec joie.

— Eh bien ! s'il en est ainsi, faites plus encore, sacrifiez vos ressentiments. Vous don-

neriez, dites-vous, votre vie avec joie, pour votre mari? Mais est-ce donc seulement pour racheter ses jours, que vous feriez ce sacrifice, et ne voulez-vous rien faire pour rendre heureuse cette vie que vous voudriez prolonger au dépens de la vôtre? N'abandonnerez-vous pas un sentiment de haine, pour acheter cette confiance dont des étrangers peuvent faire un pernicieux usage? N'immolerez-vous pas votre jalousie, pour lui rendre cette considération si nécessaire à l'homme, et à laquelle vous porteriez une atteinte mortelle, si vous cédiez à toutes les folies où vous pousse votre ressentiment? Le monde se fait plus mauvais qu'il n'est réellement, quand il proclame que tout est permis aux hommes, dans leurs relations avec notre sexe. Non, il n'est pas permis à un homme de se jouer de la tendresse d'une honnête fille, quand il l'a reçue sous la foi du mariage. Non, il ne lui est pas permis d'être mauvais mari, de rendre malheureuse celle à laquelle il a promis amour et protection; et la femme qui, par ses démarches indiscrètes, attire les regards du monde sur ces tristes drames, qui

ne doivent jamais avoir de spectateurs, entache par cette imprudence l'honneur de celui dont elle porte le nom ; éloigne de lui l'estime des gens de bien, et, chose indigne, se rendant intéressante à ses dépens, lui enlève un à un le cœur de leurs parents et de leurs amis communs. Quel est le sentiment qui dicte une telle conduite à une femme? est-ce l'amour? est-ce la haine? il est permis de se le demander ; mais à coup sûr ce n'est pas un sentiment tendre et désintéressé, comme doivent être ceux que Dieu bénit.

Adrienne pleurait en silence. Madame Morèle continua : — Vous croyez avoir perdu tout espoir de bonheur, avec les premiers plaisirs de votre mariage : vous ne sauriez donc aimer si l'on ne salarie votre tendresse par des flatteries, des soumissions continuelles ; mais dites-moi, si ce petit enfant qui dort là dans son berceau, au lieu de vous réjouir par sa belle santé, devenait tout-à-coup languissant, souffreteux ; votre chagrin, vos soucis, seraient-ils vraiment privés de toutes compensations? diriez-vous : Puisque ce don d'un fils,

n'amène avec lui que des inquiétudes, mon Dieu reprenez-le ?

— Mon fils ! s'écria Adrienne, en embrassant son enfant, avec transport, je ne renoncerais pas à lui, quand il faudrait payer sa possession de toutes les douleurs.

— Voilà ce que j'appelle aimer, reprit madame Morèle, vous en devez faire autant et plus pour son père ; car, ma chère fille, le véritable amour conjugal, participe de tous les amours vrais ; de l'amour filial, dont il a la soumission et le respect ; de l'amour maternel, dont il égale la constance et le dévouement ; de l'amitié fraternelle, à laquelle il emprunte sa pureté, et ce touchant désintéressement qui ne s'inquiète que du plaisir de son frère ; puis enfin, par surabondance, il admet l'amour irréfléchi des jeunes et folles têtes comme la vôtre, mais quand il est aimable, gracieux, cherchant à plaire, et sous promesse de le mettre à la raison, dès qu'il voudra devenir querelleur, égoïste, despote. Vous souriez à travers vos larmes, ne calomniez pas plus longtemps votre cœur, cédez à ses

bons mouvements, et de vous-même, vous ajouterez aux épithètes que je viens de donner à cet indigne amour, celles d'injuste et de menteur.

— Oh! non, mon cœur ne m'aurait pas trompée à ce point, je suis trahie!...

— En ce cas, pardonnez : est-ce donc si difficile, quand on aime?..

— Pardonner à qui ne se repent pas, à qui ne demande pas son pardon, c'est être par trop complaisante pour de honteuses erreurs!....

— Mais encore une fois, avant de condamner sans retour, vous êtes-vous assurée de la réalité de vos soupçons?

— Non! j'ai craint de ne pas survivre à cette certitude.

— Bon! vous avez été méchante par poltronnerie; il y a beaucoup de scélérats qui ne le sont pas autrement!..

— J'ai demandé une preuve; pourquoi me l'avoir refusée?..

— La preuve d'un serment, fait sur l'honneur! il y avait dans votre défiance, ma chère Adrienne, une insulte grave, et l'a-

voir ressentie, à mon sens, est une preuve de la sincérité de votre mari !

— Ah mon amie ! si je pouvais vous croire ! s'écria la comtesse ; puis se rejetant en arrière avec un geste de désespoir, elle ajouta : — Qu'importe son innocence ? il ne m'aime plus ; s'il m'aimait, il comprendrait ce que je souffre et viendrait me secourir !.....

— Vous dites vrai, mon enfant, le comte de Crépy n'aime plus, comme vous l'entendez, la belle jeune femme dont il a été fou pendant un temps ; fou au point de la traiter *en maîtresse*. Comprenez bien toute la portée de ce mot, et ce qu'il a d'injurieux pour votre qualité d'épouse légitime. Mais après celle qui a perdu son empire sur lui, en partageant trop facilement sa passion, il aimera d'une amitié plus tendre et surtout plus durable, l'honnête femme qui comprendra ce que son rôle à elle a de grave, de saint, si je puis m'exprimer ainsi. C'est à vous donner cette seconde place que je veux m'entremettre.

— Faites, ma bonne amie ; par vos bons soins, je puis renaître à la vie ; mais au bonheur, c'est impossible !...

— Arrière ce lâche découragement, ma fille ; l'espérance est une vertu chrétienne aussi bien que la foi ; elles sont inséparables; qui croit, espère, et prenez garde !....

Dans ce moment, le bruit de la grille du château que l'on ouvrait, suivi de celui d'une voiture, qui tournait dans la cour, interrompit l'entretien des deux amies. Madame de Crépy se jetait sur sa sonnette, pour faire dire qu'elle ne pouvait recevoir personne, quand son mari entra dans sa chambre.

M. de Crépy était très pâle, sa physionomie portait l'empreinte de violentes préoccupations. Il s'approcha de sa femme et l'embrassa ainsi que son enfant, avec une vive émotion : on put même voir des larmes border ses paupières ; puis se remettant, il échangea quelques mots de politesse avec madame Morèle ; mais à l'instant où celle-ci annonçait l'intention de se retirer chez elle, il prétexta une grande fatigue, et avant qu'elle ne fût sortie, passa dans son appartement à lui.

L'institutrice et son élève demeurèrent stupéfaites de cette arrivée inattendue accompagnée de tous les symptômes d'une vive

agitation et suivie d'une si brusque retraite.

— Qu'a-t-il? furent les premiers mots qu'elles s'adressèrent simultanément.

— Il est dévoré d'inquiétudes; il pleurait en embrassant son fils, ajouta madame Morèle.

— Il pleurait! il sait peut-être à son tour le mal que fait une infidélité?

— Ah ma chère! repartit madame Morèle avec un mouvement d'impatience; vous êtes, permettez-moi de vous le dire, comme ce curé qui voyait des clochers dans la lune. Les hommes ont d'autres intérêts que ceux de leur cœur. Votre mari est évidemment tourmenté, malheureux, c'est à vous de connaître le motif de ses inquiétudes et d'y mettre un terme, si vous le pouvez. Allez, mon enfant, surtout gardez-vous de vous abandonner à votre jalousie: les soupçons de ce genre révoltent, s'ils sont injustes, et lorsque par malheur ils se trouvent être fondés, les reproches deviennent inutiles. On n'est pas plus aimable pour avoir le droit de se plaindre.

— Quand on en est là, ma bonne amie, on n'a plus qu'à mourir!

— Non, ma fille, une honnête femme ne s'abandonne pas ainsi; elle conquiert de nouveau le cœur de son mari, en lui faisant sentir le prix de la sainte association du mariage, qui rend communs les travaux et les peines, aussi bien que les joies et la fortune. Elle le console par sa tendresse désintéressée, le soutient par ses conseils, l'aide de tout son pouvoir dans ses revers, sans jamais séparer ses intérêts des siens; mais assez, allez, M. de Crépy vous attend.

XI.

Ce n'était pas sans raison que M. de Crépy avait montré à sa femme un front soucieux. Il portait en ce moment la peine de ses erreurs et de celles de son siècle, les embarras d'argent.

La fortune d'Albert de Crépy, qui passait pour belle, avait plus d'apparence que de

réalité. Quatrième enfant d'un père qui avait occupé de grands emplois, il avait été élevé au milieu d'un luxe princier, et lorsque la mort prématurée de son père, suivie bientôt de celle de la comtesse de Crépy, l'eut mis en possession du quart qui lui revenait dans leur héritage ; l'entraînement naturel de l'habitude le conduisit à changer, le moins possible, son genre de vie ; il conserva son hôtel à Paris, avec un train de maison qu'il n'aurait pu soutenir plusieurs années, sans entamer ses capitaux.

Malheur inévitable d'une génération qui a conservé les mœurs de l'aristocratie, après en avoir perdu les richesses ! Cependant Albert n'était rien moins qu'un fou, il calculait très bien sa position. Deux partis se présentaient à lui pour relever sa fortune : servir l'État, ainsi qu'avait fait son père, ou se marier ; malgré de bonnes études et un assez long surnumérariat au ministère de l'agriculture et du commerce, il préféra le second de ces deux moyens, comme le plus prompt et le plus facile. A peu de temps de là, son heureuse étoile lui fit rencontrer une héritière

jeune et belle, et il épousa Adrienne de Nyelle.

Mais, son désappointement fut grand lorsqu'il reconnut que, possesseur de trente mille livres de rentes du fait de sa femme, il était encore moins riche qu'étant garçon ; et cela était naturel, l'établissement qu'il avait pris à Paris et à la campagne, dépassant de beaucoup ses ressources. S'il agissait ainsi, ce n'était pas tant par amour du luxe en lui-même, que parce qu'il ne pouvait se résoudre à perdre la considération que donne un grand état dans un certain monde. Adrienne, sans le savoir, contribua plus que personne à l'entretenir dans cette folie ; l'élève de madame Morèle, était personnellement économe ; mais ignorant absolument la valeur de l'argent, et née avec des goûts élevés, elle trouva si naturelles les habitudes de grand seigneur qu'affectait le comte de Crépy, qu'il eût été doublement humilié d'y renoncer.

Dans ces circonstances, et quand son budget à établir devenait un véritable casse-tête, Albert, fit à une partie de chasse la rencontre de l'un de ses anciens camarades de collége : ce fut une véritable joie pour tous

les deux que de se retrouver. Julien de Valmore s'intitulait l'homme le plus heureux de la terre : *Heureux comme Julien*, était passé en proverbe parmi ses amis ; si cette existence dont il s'émerveillait lui-même n'était pas ce qu'il y avait de plus désirable, elle avait au moins quelque chose de phénoménal. La famille de Julien, issue d'un fermier-général ruiné par la grande révolution de 89, vivait depuis lors dans le monde ; elle y avait mené même un assez grand train, sans avoir jamais eu mille francs de rentes réalisés : on l'avait oubliée, on ne s'en occupait plus : Julien se promettait bien de continuer cette tradition qui lui avait été léguée par deux générations. Pour commencer, il avait épousé par amour une jeune cantatrice, à laquelle il avait fait quitter le théâtre, et il traitait d'une charge d'agent de change dont il attendait une position superbe : le moins qu'il pût gagner avec un peu de bonheur, c'était cent mille francs par an ; le prix de la charge était de cinq cent mille francs ; c'était là un superbe placement : dans dix ans il devait être millionnaire. A la vérité, il n'avait

que la moitié de cette somme, mais il était sûr qu'il serait assez heureux, pour trouver un ami qu'il associerait à sa fortune. Il prendrait toute la peine, l'autre n'aurait qu'à recevoir sa part des bénéfices dont il lui tiendrait compte.

Les brillantes affaires que font MM. les agents de change, sont choses connues : d'où venait à Julien de Valmore, les deux cent cinquante mille francs qu'il disait avoir? le comte de Crépy ne s'en informa pas; c'était bien le moins qu'un homme, élevé dans l'un des meilleurs colléges de Paris, qui avait toujours fait une certaine figure dans le monde, eût à lui une centaine de mille écus. Le comte de Crépy vit donc, dans l'offre d'acheter la charge de compte à demi, qui ne tarda pas à lui être faite positivement, un moyen certain et commode de mettre ses revenus au niveau de ses dépenses : il donna deux cent cinquante mille francs et attendit les résultats.

Ils furent d'abord superbes; à la fin de chaque mois, Julien de Valmore cotait sur ses registres vingt, trente, cinquante mille francs de bénéfices; la renommée de son bonheur

lui attirait une foule de clients ; de si brillantes prémices, resserrèrent naturellement l'intimité des deux amis. Les hommes se lient également par les affaires et par les plaisirs : cette double attraction attirait Albert vers Julien, car on s'amusait beaucoup chez l'heureux financier.

Madame de Valmore, celle dont Adrienne était devenue si violemment jalouse, ne méritait pas cette injure : loin d'être coquette, ainsi que madame de Crépy le supposait à cause de ses antécédents, elle chérissait tendrement son mari et tenait à ses devoirs, autant plus peut-être, qu'aucune grande dame ; ce qui la rendait séduisante, c'est qu'elle aimait et entendait le luxe en véritable artiste, et réalisait les caprices de sa brillante imagination, avec un bonheur et une promptitude qui n'appartenaient qu'à elle. Naturellement magnifique, le mot argent n'avait un sens à son oreille, qu'autant qu'il se traduisait par mille prodigalités. Cependant, si elle tenait à avoir à sa disposition des sommes énormes, ce n'était pas seulement pour le sot plaisir de jeter l'or à pleines mains ; mais parce que,

disait-elle, ce n'était qu'avec ce métal qu'on pouvait avoir à Paris, les œuvres d'art qui charment la vue ; tout était œuvre d'art chez elle, sa toilette et ses équipages. Avec beaucoup d'or, on avait encore la bonne musique, qui, par l'oreille, va droit à l'ame ; la table délicate et recherchée, qui flatte le goût; enfin, ces belles et fraîches fleurs, délices de l'odorat.

Sous l'empire d'une semblable maîtresse, la maison de Julien de Valmore était promptement devenue le rendez-vous de l'élite des gens d'esprit et des talents les plus distingués; nulle part, les véritables amateurs ne trouvaient de meilleure musique mieux écoutée, les gourmets un souper plus délicat, les gens d'esprit un entretien plus libre et plus enjoué ; enfin, pour contenter tout le monde, on dressait sur le tard ce que Julien appelait l'autel de Baal, une table de lansquenet destinée aux profanes indignes qui ne connaissaient que l'argent; mais autour de laquelle artistes, hommes du monde, gens de lettres se ruaient à l'envie. Tandis que les femmes et les très jeunes gens dansaient

dans une autre pièce, non les insipides contredanses en usage dans nos bals, mais des quadrilles, ou de ces danses étrangères qui demandant à être bien dansées, deviennent un véritable exercice, ces plaisirs étaient encore animés par cet esprit original et ce joyeux sans façon, pleins de tact et de bon goût qui distinguent la bonne compagnie chez les artistes. C'était en été: Paris était désert, la haute société désorganisée; plusieurs nobles étrangers se firent présenter chez madame de Valmore; le comte de Crépy voulut y conduire Adrienne qui refusa, nous avons vu par quels motifs: mécontent de ce qu'il attribuait à un excès de pruderie, il redoubla d'assiduités dans cette maison où il se plaisait tous les jours davantage. Chacun des hommes de la société de madame de Valmore pouvait se targuer d'une supériorité: qui sa voix, qui ses pinceaux, qui son savoir, qui son esprit, qui son génie, plusieurs leur crédit, les moindres étaient jolis garçons ou beaux danseurs. Le comte qui n'était rien de tout cela à un degré assez éminent pour se faire compter, se créa

une position par ses grandes manières ; il joua noblement, et perdit de la meilleure grâce du monde des sommes assez fortes, comptant pour les remplacer sur les bénéfices que son ami Valmore accumulait pour lui.

Ces rêves dorés ne durèrent pas longtemps : l'agent de change, après avoir eu quelques bonnes affaires dont il faisait grand bruit, en fit de médiocres, puis de mauvaises, sans mot dire ; pour ressaisir la fortune qui lui échappait, il risqua davantage, et à la fin du mois d'octobre, il se trouva face à face d'un déficit qui dépassait quatre cent mille francs, dont sa charge répondait à la compagnie.

Mais cette charge, appartenait moitié au comte de Crépy, moitié au prédécesseur de Valmore, auquel il avait évité de la payer en totalité, en l'associant à ses bénéfices aux mêmes conditions qu'Albert ; et de ces bénéfices dont il avait promis les deux tiers, il avait dépensé au delà de la totalité.

Cette improbité de joueur, qui compte toujours sur un miracle, pour sortir de l'abîme où il s'enfonce de plus en plus, avait élevé le passif de Julien de Valmore à plus d'un

million : c'était un homme perdu ! Il fallait se suicider ou risquer d'être condamné à une peine infamante ! Une ressource lui restait, c'était de payer à la fin du mois les quatre-cent trente mille francs perdus à la bourse, et de garder sa charge, ce qui lui permettrait de ne pas compter avec ses associés ; mais payer ! comment ? Albert de Crépy est riche, il est son ami d'enfance, peut-être consentira-t-il à risquer cette somme, pour ne pas perdre celle qu'il a déjà donnée ? Après tout Julien est heureux ; ce n'est là qu'une bourrasque passagère du sort : un coup de bourse favorable, une adjudication de chemin de fer peut tout réparer.

Cette alternative entre un pistolet pour se brûler la cervelle, et la fortune qu'il se croyait sûr d'atteindre, s'il n'était pas écrasé dans sa course, donna au malheureux Julien une éloquence entraînante : le comte céda, plutôt, disons-le à sa louange, devant la pensée de laisser périr ou déshonorer son ami, son camarade, que séduit par la brillante perspective que celui-ci lui montrait dans le lointain. Il n'avait pas non plus été décidé par

cette peur de perdre qui ruine les avares, en leur faisant risquer beaucoup de préférence à abandonner un peu ; non, son ami malheureux trouvait un ancre de salut dans sa signature ; il l'apposa sur des traites, pour la valeur de quatre cent trente mille francs, à trois mois de date. Julien s'empressa d'emporter ces papiers secourables, aussi heureux que l'eût été Charles XII, s'il eût gagné la bataille de Pultawa.

Albert resté seul, tomba de la hauteur où l'avait élevé la parole fiévreuse de son ami ; la réalité se présenta à lui dans toute sa laideur ; six cent quatre-vingt mille francs compromis, ou plutôt perdus chez Valmore ; un millier de louis que le lansquenet avait anticipés sur ses revenus, cela faisait monter la perte à sept cent mille francs, plus que son patrimoine à lui : ainsi il fallait s'adresser à sa femme, lui confesser qu'au bout d'un an de mariage, il ne lui restait plus rien de sa fortune personnelle, et qu'il avait même compromis une portion de la sienne. D'abord, l'injustice de ce procédé révolta M. de Crépy ; qu'avait fait en tout ceci l'innocente Adrienne pour

être dépouillée? ne s'était-elle pas au contraire opposée de tout son pouvoir, aux relations établies avec les Valmore? de quel droit la rendrait-il comptable de ses propres folies?

Mais à quoi servaient ces révoltes de l'équité? quand même il voudrait rester insolvable, ses créanciers ne le souffriraient pas; il avait signé, il devait payer, payer des biens de sa femme, puisque les siens ne pouvaient suffire à satisfaire à ses engagements. Après le remords de la faute, vint pour le comte de Crépy l'embarras de l'avouer; il se demanda avec inquiétude quelle était cette jeune femme, à la charge de laquelle il allait se trouver, sans état et sans fortune? six mois plutôt il aurait répondu sans balancer : C'est la plus ravissante des créatures; mais il ne s'agissait plus d'attraits et de séductions, qui d'ailleurs avaient perdu leur pouvoir. Ce qu'il lui importait, c'était de déterminer quelle allait être la conduite d'Adrienne; la question ainsi posée, le comte de Crépy fut obligé de s'avouer à lui-même qu'il n'avait pas encore songé à apprécier le caractère de sa femme,

dépouillée du prestige de son esprit et de sa beauté : cependant s'il fallait s'en rapporter aux apparences ; il devait craindre de trouver chez elle de la roideur et des exigences plutôt que de la générosité.

Ce fut sous l'empire de ces méfiances qu'il arriva au château de Nyelle; il trouva sa femme la figure défaite, les yeux rougis par les larmes, et dans la compagnie de son institutrice ; contrariété à laquelle il n'avait point pensé, croyant madame Morèle établie pour l'hiver à Valombreuse. Un soupçon s'offrit à son esprit : sa femme était instruite, un avis indiscret l'avait préparée à ce qu'il venait lui apprendre, l'austère madame Morèle était là pour soutenir l'acte d'accusation ; peut-être même était-elle le dénonciateur. Toutes ces pensées traversèrent le cerveau du comte avec la rapidité de l'éclair. Irrité, et cependant confus, il avait fui dans son cabinet, pour retarder au moins la lutte qu'il redoutait.

Là, assis, la tête dans ses mains, il se demandait s'il ne ferait pas mieux de s'adresser à des usuriers, pour trouver la somme dont il avait besoin, que de confesser sa

déconfiture à une femme qui pleurait déjà ses biens compromis, comme Niobé ses enfants; c'est-à-dire que, faute d'un cœur sur lequel il pût compter, il s'exhortait à consommer sa ruine et celle de sa famille, quand Adrienne entra dans son cabinet.

A la vue de sa femme il tressaillit, mais se remettant aussitôt, il s'étudia à donner à sa physionomie l'expression de la froideur. Adrienne fut moins blessée de cet accueil que l'on n'aurait pu le craindre; les traces du profond chagrin qui perçait sous le masque dont le comte cherchait à se couvrir, émurent son cœur.

— Albert, lui dit-elle tendrement, quand on a des peines, il est mal de chercher à les cacher à ses amis.

— Mes chagrins, Adrienne! ne vous doutez-vous pas de ce qui les cause?

— Mon Dieu, non. — Elle eût volontiers ajouté: — Je croyais souffrir seule; si elle ne se fût souvenue des recommandations de son institutrice.

— Pourquoi donc pleuriez-vous quand je suis arrivé? lui demanda M. de Crépy.

— Adrienne rougit comme une coupable prise en faute.

— Mon ami, pardonnez-moi, ne me trouvez pas importune: j'avais résolu de ne plus proférer devant vous un mot qui ressemblât à un reproche, mais je ne saurais mentir. Je pleurais d'être seule ici.

— Adrienne, loin de me plaindre de ces touchants regrets, je vous en remercie: puissé-je ne jamais vous en causer d'autres! malheureusement je n'essuie vos larmes que pour en faire couler de nouvelles.

— Qu'y a-t-il donc? vous allez entreprendre sans moi un périlleux voyage?

— Non mon amie, je ne vous quitterai plus, à moins que...

— Dieu du ciel! un duel met votre vie en danger!

— Rien de cela; je suis un misérable qui par ma faute, ai perdu une portion considérable de notre fortune!

— Ah! mon ami, que ne le disiez-vous tout de suite! s'écria Adrienne, du ton d'une personne remise d'un grand effroi; les peines d'argent me sont indifférentes, et ne peuvent

m'atteindre qu'autant qu'elles vous affligeront.

Albert, enfin convaincu qu'il avait affaire à une noble femme, n'hésita plus à lui confier dans le plus grand détail ce qui s'était passé entre lui et Julien de Valmore: remontant à l'origine de ses relations avec l'agent de change, il lui expliqua quels avaient été ses motifs pour tenter si follement la fortune, et la catastrophe qui s'en était suivie.

Ce récit donnait à madame de Crépy la preuve un peu chère à la vérité de la fidélité de son mari, mais telle était la violence de son sentiment pour lui, qu'elle ne trouva pas que ce fût trop payer une telle certitude.

Quand son mari voulut s'excuser de s'être engagé pour Valmore, elle l'arrêta : — Ah! mon cher Albert, qui pourrait vous faire un crime d'avoir sauvé la vie d'un homme, n'importe à quel prix? A présent, mon ami, voulez-vous m'écouter? toute femme que je suis, j'entends assez bien les affaires ; il faut faire des sacrifices pour vous acquitter. Voilà ceux que je vous propose : d'abord, n'attendons pas que de meilleures chances placent M. de Valmore sur le pinacle de la bourse. Sans

parler de sa probité un peu oublieuse qui jouissant sans remords des bénéfices, se souvient de ses associés pour leur faire supporter ses pertes, je crois peu à la fortune d'un joueur ; enrichi de nouveau aujourd'hui, il sera ruiné demain, avant d'avoir eu le temps de payer ses dettes; faisons donc ce que dans le jargon de la bourse on appelle, je crois, *la part au feu ;* renonçons à partager les bénéfices de M. de Valmore, et défaites-vous de votre part, dans cette charge.

— Oh ! ma chère amie, que me proposez-vous ?...

— Un énorme sacrifice, je le sais !...

— Encore, s'il devait suffire !

— Il en évitera au moins de bien plus grands. Calculez avec moi, Albert : ces deux cent cinquante mille livres sacrifiées, réduisent votre dette exigible, à cent quatre-vingt mille francs, que nous allons trouver facilement. Vous vous en souvenez, lors de notre mariage, vous ne voulûtes pas faire entrer dans la communauté de nos biens, cinq mille livres de rentes de Naples, au porteur, fruits d'une partie des économies de mon tu-

teur, sur mon éducation ; vous me les abandonnâtes pour ma toilette, ce sont plus de cent mille francs faciles à réaliser ; pour le reste, la galerie de tableaux que vous à léguée votre père, et mes diamants.....

— Non, non, je n'abuserai pas d'une telle générosité : mes tableaux, soit, j'avais déjà pensé à les vendre, mais il y aurait lâcheté de ma part à vous dépouiller ainsi d'une petite fortune indépendante et de parures qui font la satisfaction de toutes les femmes.

— Qui n'aiment pas, permettez-moi de vous le dire, interrompit Adrienne ; pour moi, mon ami, je ne veux rien avoir qui ne vous appartienne, et je ne vous demande que d'agir de même. Nos cœurs, nos biens, nos volontés doivent être confondus. Il le faut. Oh pardon ! J'avais promis à ma bonne madame Morèle de n'être plus exigeante, mais vous le voyez, on ne peut vaincre tout de suite un mauvais naturel.

Un long combat de générosité s'établit entre monsieur et madame de Crépy, au sujet des rentes de Naples et des diamants ; enfin, à la prière d'Adrienne, on convint d'en

appeler à la décision de madame Morèle : M. de Crépy était tout-à-fait revenu de ses préventions contre cette dame.

Madame Morèle approuva sur-le-champ le projet, déjà presque arrêté, de se défaire de la charge d'agent-de-change ; de même au sujet de la vente des rentes et des diamants, elle se rangea de l'avis d'Adrienne ; les derniers étaient des valeurs improductives, qu'il y aurait de la folie à conserver après une aussi grande perte ; les autres présentaient l'avantage de pouvoir être converties en argent plus promptement et à moins de frais que des terres. Quant à la question de propriété, l'institutrice abonda entièrement dans le sens de son élève, et dit avec elle que ces choses ne lui appartenaient ni plus ni moins que le reste d'une fortune où le tien et le mien ne devaient plus exister.

Mais quand madame Morèle entendit Adrienne affirmer à son mari, pour le consoler, que ces sacrifices ne portaient qu'une légère atteinte à leur fortune, elle l'arrêta ; le calcul de M. de Crépy était exact ; il avait perdu dans une année, la somme énorme

de sept cent mille francs ; on ne pouvait réparer cette brèche, que par des sacrifices proportionnés à son étendue. Le premier devait être de quitter Paris, pendant plusieurs années ; M. de Crépy devait ensuite renoncer à cette vie oisive de grand seigneur qu'il avait menée jusqu'alors, et songer sérieusement à tirer parti de son temps et de son intelligence, trésors trop longtemps laissés enfouis, et qui seuls pouvaient remplacer les capitaux qu'il venait de perdre.

Renoncer à Paris et au monde, c'était le vœu secret du cœur d'Adrienne, l'espoir qui servait de compensation à sa ruine. Elle bénit tout bas son institutrice, de l'avoir ainsi hautement exprimé quand elle était encore retenue par la crainte que ses paroles ne fussent attribuées à son humeur exclusive et jalouse ; mais sitôt que madame Morèle eut ouvert cet avis, elle l'appuya avec ce zèle, cet entraînement, cette persistance, auxquels rien ne résiste et qui ont fait dire : *Ce que femme veut, Dieu le veut.*

Adrienne, rentrée chez elle, se jeta à genoux près du berceau de son enfant, pour

remercier le père céleste du bien qu'il lui avait fait en lui enlevant une partie de sa fortune, et prendre devant sa face l'engagement solennel de justifier cette protection par une conduite aussi digne, aussi désintéressée, que celle dictée par sa folle passion avait été égoïste.

ÉPILOGUE.

Le comte Albert de Crépy, étant bien décidé à recourir au travail, pour réparer la brèche que le jeu de la bourse avait fait à ses capitaux, il ne lui restait plus qu'à décider quelle serait l'occupation lucrative à laquelle il allait s'adonner. Les mêmes raisons qui l'avaient éloigné des emplois du gouverne-

ment, subsistaient dans toute leur force : c'étaient toujours les mêmes difficultés, les mêmes lenteurs interminables pour être admis ; la même médiocrité au début. D'ailleurs, il était bien décidé à quitter Paris, et ne voulait rien entreprendre qui pût le rattacher forcément à cette grande ville ; il tourna donc ses vues d'un autre côté. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les études de M. de Crépy, ses travaux préliminaires, avaient été dirigés vers l'agriculture, et les branches de commerce qui s'y rattachent, telles que la vente des grains et des bestiaux. L'avenir que de tout temps il s'était préparé en idée, était celui d'un grand propriétaire, servant son pays en en fécondant le sol avec autant de savoir et de dévouement que son père en avait mis à le défendre, quand l'ennemi l'avait attaqué. Malheureusement, à son début dans le monde, ses actions, ainsi qu'il arrive trop souvent, marchèrent à l'inverse de ses pensées, et il détruisait par d'imprudentes spéculations, ce qu'il édifiait par ses études. Malgré cette inconséquence, Albert était tout-à-fait propre à devenir agriculteur. Ce fut donc à cet honora-

ble parti qu'il s'arrêta ; mais pour réaliser ce projet si raisonnable, un dernier sacrifice restait à faire : sacrifice d'autant plus pénible pour le comte, que c'était encore à Adrienne qu'il fallait le demander.

Le château de Nyelle, que la famille de madame de Crépy avait possédé pendant deux siècles, était une habitation de luxe dont il était impossible de tirer, sans la détruire, un revenu supérieur à la somme absorbée chaque année par son entretien.

Le bâtiment principal, bâti par Mansard, le parc dessiné par Le Nôtre, étaient des objets d'art : y mettre le marteau et la cognée pour les approprier à des usages plus modestes que des réceptions princières, eût été un acte de vandalisme, devant lequel monsieur et madame de Crépy reculèrent également. Il faut n'avoir aucune religion au cœur, pour abattre de beaux arbres, sains, vigoureux, orgueil de la création dont ils sont l'un des plus beaux ouvrages. Il faut être mort à tout sentiment élevé et intelligent, pour anéantir, dans un intérêt mercantile, les œuvres du génie.

Madame Morèle vint encore au secours de ses amis dans cette circonstance, en leur amenant un acquéreur, jeune homme possesseur d'une grande fortune, qui offrait de changer une belle ferme aux environs de Rambouillet contre le château et le parc de Nyelle.

Cette acquisition complétée par l'emploi des capitaux produits par la vente de l'hôtel de Paris et de son riche mobilier, mirent Albert à même de fonder un premier établissement rural. Mais là ne devaient pas se borner ses travaux : pour la première fois de sa vie, madame Morèle avait été mue par un interêt personnel en rendant un service; elle avait attiré le comte de Crépy dans ce canton, elle l'avait rendu propriétaire de la ferme de Bleury, dont les terres touchaient à celles de Bretonville, dans le but de trouver en lui cet agriculteur modèle qui devait faire valoir les terres de la colonie avec zèle, savoir et désintéressement. Laure saisit avec empressement l'espoir que lui présentait son institutrice ; l'offre fut faite au comte qui l'accepta. Ainsi il se voyait en peu de temps à la tête

de l'une des plus importantes exploitations agricoles du département de Seine-et-Oise, associé à une entreprise philanthropique, membre du conseil général, pouvant y servir les intérêts de sa commune et ceux de Laure Durieu. C'était une position superbe, qui lui donnait à la fois travail honorable, bénéfices et considération: peu à peu, il vit cette fortune assise sur des bases si solides, grandir, et avec elle son importance dans le pays. Décidément gentilhomme campagnard, il eût oublié le tourbillon des affaires parisiennes, si son ami Julien de Valmore n'avait pris soin de le lui rappeler de temps à autre. Malgré le silence que M. de Crépy garde sur sa douteuse créance, cet intrépide spéculateur n'a pas oublié qu'il doit à son ancien camarade de collége cinq cent mille francs; cette dette d'honneur contractée envers un ami généreux, dont la conduite a été celle d'un bienfaiteur, pèse sur sa conscience: stimulé par son désir de s'acquitter, il cherche dans tous les bitumes, poursuit sur tous les chemins de fer, ce demi-million qui lui échappe sans cesse, emporté par la vapeur.

Adrienne devait trouver aussi une entière satisfaction dans cet établissement qui, la séparant d'un monde dont elle n'avait éprouvé que du mal, la rapprochait de sa mère adoptive et de son amie d'enfance réunissait leurs intérêts dans une pensée généreuse, et faisait coïncider sa propre régénération avec celle de pauvres enfants.

Sous cette inspiration, elle trouva charmant son petit castel de Bleury; son bois formé de quelques arbres, lui fit oublier les somptueux ombrages de Nyelle, et son parterre émaillé de fleurs rustiques, lui parut aussi beau que ses serres garnies de plantes rares. Une seule chose aurait pu lui faire regretter la demeure de ses ancêtres; c'était le souvenir des heureux jours qu'elle y avait passés, dans les premiers temps de son mariage; mais elle les voyait renaître à Bleury, et la raison qui s'était jointe à sa vive tendresse, lui en faisait espérer la durée.

S'oubliant désormais pour son mari, pour ses enfants, pour les malheureux auxquels elle accorde tout le temps que lui laissent les soins de sa maison; épouse soumise, mère

dévouée, elle soigne avec amour une jeune famille, qui s'accroît à peu près tous les ans, et trouve dans cette abnégation d'elle-même, la somme de bonheur qui nous est accordée sur la terre.

Laure, fidèle à son vœu de célibat, donne tout son temps, toutes ses pensées, à la réalisation de son plan de colonie ; les justes espérances fondées sur les résultats de ses premiers efforts ; l'avenir meilleur qu'elle voit s'ouvrir devant la jeunesse malheureuse, soutiennent son courage et la paient de ses peines. Les bénédictions des pauvres courant dans l'air, le rendent plus doux à respirer pour celle qui les a méritées.

Madame Morèle est établie à Bretonville, qu'elle ne doit plus quitter ; elle a fondé à ses frais et dirige elle-même l'école des sous-maîtresses. Cette utile institution est la base fondamentale de la colonie.

Aucuns résultats moraux à en attendre sans agents pénétrés de l'esprit évangélique dans lequel elle a été fondée ; les meilleurs règlements sont illusoires, s'ils ne sont pas incarnés dans ceux qui les font exécuter ; quand

on veut agir sur les enfants ou sur le peuple, qui ont au même degré une logique que rien ne déroute. Il faut se soumettre à la discipline, pour y faire plier les autres ; être juste, pour enseigner la justice ; moraux, pour parler de moralité et la faire chérir. Ces dons précieux, la soumission, l'équité, la vertu, on pouvait, à la vérité, les trouver chez des sujets qui n'auraient pas été élevés à la colonie ; mais accompagnés d'idées autres que celles des directrices ou employées, de façon à contrarier la pensée unique qui devait régir l'établissement ; c'était là surtout ce qui rendait indispensable la création de l'école des sous-maîtresses, et avait décidé madame Morèle à en prendre la direction.

Cette école si difficile à établir, dont les résultats étaient si importants pour l'avenir de la colonie, devait être l'occasion d'un travail sans cesse renaissant. Madame Morèle l'avait prévu et en avait averti Laure ; les jeunes filles les plus intelligentes, celles qui profiteront le mieux des leçons qui leur seront données, quitteront les premières la colonie. Il doit en être ainsi : une colonie péniten-

tiaire, destinée à régénérer les pauvres filles condamnées pour avoir mal agi sans discernement, ne peut pas avoir pour résultat d'immoler d'innocentes créatures qui, poussées par la pauvreté, vendraient leur liberté pour un médiocre salaire. Le véritable philanthrope ne doit point espérer non plus de rencontrer des dévouements volontaires égaux au sien. L'école des sous-maîtresses de Bretonville doit devenir elle-même un établissement charitable, où des filles d'ouvriers laborieux trouveront une éducation supérieure à celle qu'elles reçoivent dans les écoles ; et une fois suffisamment instruites, et ayant satisfait à toutes les conditions d'admission, elles rendront des services qui seront honnêtement rétribués.

Madame Morèle a cependant résolu de mettre à cette charité des conditions : elle a décidé que tout sujet admis à l'école serait doué de bonne volonté, de mémoire, d'intelligence; avec ces qualités morales, elle exige des facultés physiques : une bonne santé, la vue perçante, l'ouïe fine ; elle accepta même certains défauts, tels que la défiance et la curio-

sité, se reposant sur l'éducation pour les transformer en perspicacité. Cette éducation a pour base la fraternité appliquée à toutes les actions, à tous les sentiments; les sous-maîtresses de Bretonville doivent s'oublier elles-mêmes, autant pour leurs frères que pour Dieu.

C'était une tâche si difficile, interminable, que madame Morèle l'aborda avec tout son courage et la continue avec une religieuse persévérance. Mais comme le bien que l'on fait est parfois rétribué en ce monde, une grande joie vint se mêler aux travaux de l'institutrice. M. de Mareuil, dont la famille était attachée au gouvernement actuel, fut nommé sous-préfet de l'arrondissement où se trouvent situés Bretonville et Bleury. Ainsi furent réunies auprès de madame Morèle ses trois filles chéries : Marguerite, Laure et Adrienne.

C'est une charmante femme que madame de Mareuil : placée entre ses deux amies, elle participe de l'une et de l'autre; compagne intelligente et dévouée d'un fonctionnaire public, elle ne néglige rien de ce qui peut être utile à son mari : ses plaisirs, ses liaisons,

n'ont pas elle-même pour but, mais son intérêt à lui. Aussi tendre qu'Adrienne, religieuse comme Laure, elle fonde des asiles, des crèches pour l'enfance, dans la petite ville qu'administre son mari; elle y dirige elle-même l'école des filles; fait la classe de chant à Bretonville, et pousse de tout son pouvoir, tant par l'émulation que par la mode, le zèle des *administrées* de M. de Mareuil dans la voie précieuse de la charité chrétienne.

Tout est bien qui finit bien,

a dit Shakspeare.

FIN.

TABLE.

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :

—

OUVRAGES ILLUSTRÉS.

IN-8°-JÉSUS.

LA LOIRE HISTORIQUE, PITTORESQUE ET BIOGRAPHIQUE, par G. Touchard-Lafosse, 4 magnifiques vol. ornés de 62 Gravures sur acier et de plus de 300 Vignettes dans le texte.

LES RÉCITS HISTORIQUES A LA JEUNESSE, par le Bibliophile Jacob, 1 beau volume orné de 20 Gravures, avec des illustrations de MM. Tony Johannot, Gavarni et Gigoux.

LES REINES DE FRANCE, par Mademoiselle A. Celliez, 1 volume orné de 18 portraits, par MM. Devéria, Colin et Regnier.

SAINT LOUIS ET SON SIÈCLE, par le vicomte Walsh, magnifique vol. orné de portraits et de gravures sur acier, par MM. Rouargue frères.

IN-8°.

Chaque volume est orné de 4 jolies gravures sur acier.

HISTOIRE DES CROISADES, par Ch. Farine, 1 vol.

HOMMES ET FAITS, *depuis l'Ère Chrétienne jusqu'à nos jours*, par Cyprien de Lespau, 1 volume.

ISABELLE D'ANGOULÊME, avec un *précis historique sur les Reines d'Angleterre* et une *Notice sur l'Aquitaine*, par Madame de Saint-Surin, 1 vol.

LES CHRÉTIENS SOUS NÉRON, par Mademoiselle A. Lecler, 1 vol.

LES CIEUTAT, ou *le Siége de Villeneuve-d'Agen, sous Henri III*, par Eugène Nyon, 1 volume.

LES ENFANTS DE MÉROVÉE, récits historiques du ve au viie siècle, par Eugène Nyon, 1 volume.

LE FRANÇAIS EN ÉCOSSE, par le même, 1 vol.

LA GRÈCE ANCIENNE ET MODERNE, par Madame Balthasar de la Ferrière, 1 volume.

LES VEILLÉES DE VOYAGE, par M. le vicomte Walsh, 1 volume.

VOYAGES DU PRINCE NADIR-SHAH *en Europe et en Asie, pendant les années* 1840-1841-1842, par Charles Malo, 1 volume.

IN-12.

Chaque volume est orné de 4 magnifiques gravures sur acier, dessinées et gravées par les premiers artistes de la Capitale.

ADRIENNE, ou *les Conseils d'une Institutrice*, par Madame Alida de Savignac.

AMBITION ET SIMPLICITÉ, par Madame Césarie Farrenc, 1 volume.

AME ET GRANDEUR, par Eugène Nyon, 1 volume.

AMITIÉ ET DÉVOUEMENT, ou *Trois mois à la Louisiane*, par Madame Camille Lebrun, 1 volume.

ARTHUR ET LAURE, ou *les petits Voyageurs Français en Europe*, par Antony Guichard, 1 volume.

AURÉLIE ET MATHILDE, ou *Orgueil et Modestie*, par Victor Doublet, 1 volume.

ARTS ET MÉTIERS, ou *Curieux Secrets*, par Alexandre Labouche, 1 volume.

BÉRÉNICE ou *le Pélerinage à Jérusalem*, par A. Berthon, 1 volume.

CHARLEMAGNE, ou l'*Enfant du Pauvre*, par Mademoiselle Annine Lecler, 1 volume.

ERNESTINE, ou *les Suites d'une Indiscrétion*, par Mademoiselle d'Auvigny, 1 volume.

EMMANUEL, ou *la Domination Portugaise aux Indes-Orientales*, par Léopold Méry, 1 volume.

FRANKLIN, par Ch. Farine, avocat à la cour royale de Paris, 1 volume.

GLOIRE ET NOBLESSE, par Eugène Nyon, 1 vol.

HUIT JOURS DE PLUIE, petits contes nouveaux et moraux à l'usage de la jeunesse, par Madame Th. Midy, 1 volume.

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, ou *Curieuses Origines*, par Ernest Soulange, 1 volume.

JACQUARD, ou l'*Ouvrier Lyonnais*, par Laurent de Voivreuil, 1 volume.

JULIEN MOREL, ou *l'Aîné de la Famille*, par Madame Camille Lebrun, 1 volume.

LES DÉVOUEMENTS, par Eugène Nyon, 1 volume.

LES DOTS, par Eugène Nyon, 1 volume.

L'ENFANT DE LA PROVIDENCE, par Abel Maurice, 1 vol.

LA BONNE SŒUR, ou *les Trois Orphelins*, par Madame Manceau 2 volumes.

LE COLON DE METTRAY, par Eugène Nyon, 1 vol.

LES LEÇONS D'UNE MÈRE, par Charles Malo, ouvrage adopté pour la Bibliothèque de S. A. R. le comte de Paris.

LUIS ET RODRIGO, ou *l'Amitié aux prises avec l'Ambition*, épisode des dernières guerres de Grenade, par A. C. Leclerc, 1 volume.

LUCIEN, ou *Adversité et courage*, par A. Lemercier, 1 vol.

LES VACANCES A FONTAINEBLEAU, par Madame Camille Lebrun, 1 volume.

LES VOIES DE LA PROVIDENCE, ou *Aide-toi, Dieu t'aidera*, par Lucy Saunders, auteur des *Leçons du Cœur*; ouvrage couronné par la Société pour l'Instruction Élémentaire, 1 volume.

PAUL, ou *la Reconnaissance*, par Abel Maurice, 1 vol.

RICHARD, ou *le Dévouement à la famille des Stuarts*, par A. C. Leclerc, 1 volume.

UN TOUR DANS LES PRAIRIES, au Nord-Ouest des États-Unis, traduit de l'Anglais de Washington Irwing, par Ernest V***, 1 volume.

UNE VERTU PAR HISTOIRE, par Madame Th. Midy, 1 vol.

VOYAGES AU COIN DU FEU, par Léon Forster, 1 volume.

IN-18.

Chaque volume est orné d'une jolie gravure sur acier.

ALBUM DES ENFANTS, ou *Beautés et Merveilles de la nature en France*, par Adrien Morel, instituteur, 1 volume.

ANATOLE, ou *la Peste de Marseille*, par Usèbe Lefranc, 1 vol.

BERNARDINE, ou *Suite d'intéressants Épisodes*, par Mme Th. Midy, 1 vol.

DIEU ET LA FRANCE, par Mlle Antoine Lecler, 1 vol.

ÉDOUARD, ou *le Siège de Saragesse*, par Ch. Méry, 1 vol.

HUGUES, ou *l'Amour filial*, par Adrien Lemercier, 1 vol.

LES INFORTUNES DE MINETTE, par Mme Th. Midy, 1 vol.

LES LOISIRS D'UN CURÉ DE CAMPAGNE, petites histoires morales recueillies par A. Berthon, 1 vol.

LE LIVRE DE MAMAN, par le papa Bronner, 1 vol.

LOUIS, ou *les Conseils donnés par l'Exemple*, par Emmanuel Christophe, 1 vol.

LES MATINÉES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES, par Mme Trembicka, 1 vol.

LA FOI AU DÉSERT, par Mlle Clara Filleul de Pétigny, 1 vol.

L'ASTRONOMIE DE LA JEUNESSE, par le même, 1 vol.

LE CHATEAU DE LA ROCHE-MORIN, par Adrien Lemercier, 1 vol.

LES PETITS CONTES DE MA NOURRICE, par le papa Bronner, 1 vol.

LES VIOLETTES, par René de Montlouis, 1 vol.

LA MÉTÉOROLOGIE DU JEUNE AGE, par Jules de Laval, 1 vol.

LA PETITE NATURALISTE, par Mme Trembicka, 1 vol.

LE PRINCE AMURAT, ou *les Nouvelles Mille et une Nuits*, par le même 1 volume.

LES SOIRÉES RÉCRÉATIVES ET MORALES, par le même, 1 volume.

MAXIMES ET PRÉCEPTES ET PETITE ENCYCLOPÉDIE DES ENFANTS, par Mme Th. Midy, 1 volume.

PETITS CONTES MORAUX, par Mme Th. Midy, 1 vol.

POMPÉIA, par Eugène Meuris, 1 vol.

ROSE ET BLANCHE, ou *le Trésor des Enfants*, par Mademoiselle Lucy Saunders, 1 volume.

RÉCOMPENSE ET CHATIMENT, par Emmanuel Christophe, 1 volume.

ROGER, ou *la Fidélité du Breton*, par Abel Maurice, 1 volume.

SOUVENIRS D'ENFANCE, par l'auteur des *Soirées de la Taule*, 1 volume.

MUSEO NACIONAL
DEL **PRADO**
Adrienne ou Les
conseils d'une
Mad/751
1073710